les socialistes dans



5ème Conférence nationale Entreprises • mai 1982

Club socialiste du livre

Fondation Jean-Jaurès

© Fondation Jean-Jaurès

LES SOCIALISTES DANS L'ENTREPRISE

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Les SOCIALISTES dans L'ENTREPRISE

CLUB SOCIALISTE DU LIVRE

10, rue de Solférino
PARIS VII[e]

Coll. Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS (par Jean-Paul BACHY)

1 — RAPPORTS INTRODUCTIFS

— De Massy à Epinay, le bilan d'activité du Secteur Entreprises (par Anne TREGOUET)

— Le rôle des militants socialistes en entreprises et la situation politique actuelle (par Jean-Paul BACHY)

— La mobilisation des forces socialistes... Une nécessité pour réaliser le changement (par Jean BESSE)

2 — CONTRIBUTIONS AUX DEBATS

— Situation spécifique de quelques secteurs
- G.S.E. Police
- G.S.E. Education
- G.S.E. Sidérurgie
- G.S.E. Houillère de Blanzy

— S'organiser dans l'entreprise pour que le changement ne reste pas à la porte de l'usine :
- Section P.S. Renault-Billancourt
- G.S.E. Française de Mécanique
- G.S.E. Aéronautique
- G.S.E. Chimie

— Mobiliser les travailleurs pour maîtriser le changement technologique :
- Fédération des Bouches du Rhône

— Elargir la base sociale du changement :
  - G.S.E. EDF/GDF

— Des droits nouveaux pour les travailleurs dans les entreprises nationalisées :
  - G.S.E. Assurances
  - G.S.E. C.E.A.
  - G.S.E. EDF/GDF
  - Fédération de Loire-Atlantique

— Le rôle du Secteur Entreprises :
  - G.S.E. Défense Nationale (Fédération de Haute-Garonne)
  - G.S.E. P.T.T. (Fédération de Paris)
  - G.S.E. Sécurité Sociale
  - G.S.E. National Banques
  - G.S.E. Informatique
  - G.S.E. National Santé (Section Hôpital Pitié-Salpétrière)

3 — RAPPORT DES COMMISSIONS

4 — INTERVENTION DE PIERRE MAUROY

« Le point de vue du Gouvernement »

5 — INTERVENTION DE LIONEL JOSPIN

« Le Parti et le Secteur Entreprises face aux difficultés du changement »

6 — RESOLUTION FINALE

7 — ANNEXES

1) Extraits des statuts et du règlement intérieur, articles concernant l'organisation du P.S. dans les Entreprises

2) Liste des G.S.E. Nationaux

3) Les précédentes Conférences Nationales Entreprises

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVIS DE REMERCIEMENTS

Que soient remerciés, au nom du Parti, tous ceux qui ont contribué au succès de cette 5e Conférence, élus et militants qui nous ont accueillis, et notamment le Maire d'Epinay-sur-Seine.

Secrétaires et permanents du Secteur :

— Michel AMRI

— Jean-Pierre CROCHET

— Pierre GAUDE

— Monique LE FAILLER

— Georges MARTEL

— Farouk MEDOUNI

— Lucette MICHAUD

— Jacqueline NIMSGERN

militants et responsables Fédéraux, qui pendant trois jours sont venus apporter le fruit de leur expérience.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVANT-PROPOS

En 1973, deux ans après le Congrès d'Epinay marquant l'unité et le renouveau du socialisme démocratique, se tenait la première Conférence Nationale des Sections et Groupes Socialistes d'Entreprises. Les 300 camarades réunis alors, représentaient quelques dizaines de sections et groupes socialistes. On mesure le chemin parcouru, en 9 ans, 1 300 Délégués ont en effet suivi les travaux de la 5e Conférence « Entreprises » du P.S., représentant plus de 1 700 structures de base et 26 GSE Nationaux de branche. Les Conférences « Entreprises » du Parti n'ont pas pouvoir de congrès. Elles n'en constituent pas moins un événement politique de première grandeur. Les Conférences « Entreprises » sont, en effet, la seule instance du Parti ou des militants et responsables des Sections et Groupes Socialistes de base peuvent être directement représentés et peuvent directement s'exprimer à l'échelon national. Un an après la Victoire de François MITTERRAND, la 5e Conférence Nationale des Sections et Groupes Socialistes d'Entreprises ne pouvait manquer de revêtir une particulière importance. Précédée dans la grande majorité des départements par des Assemblées Fédérales, très suivies et très animées, elle permettait d'abord de tirer un premier bilan d'un an d'exercice du pouvoir. Elle devait surtout déboucher, à partir d'une réflexion collective très riche sur la définition des axes prioritaires d'action pour les mois et les années à venir. Marquée par la création de 3 GSE Nationaux nouveaux (GSE Police, GSE Mines, GSE Textiles), la 5e Conférence a aussi été l'occasion pour les militants des grands groupes industriels touchés par les nationalisations de s'organiser et créer des structures de coordination nouvelles. Pierre MAUROY, Premier Ministre, et Lionel JOSPIN, Premier Secrétaire du Parti Socialiste, sont enfin venus apporter aux 1 300 Délégués présents leur soutien et le témoignage de leur expérience.

Au total, donc, cette 5e Conférence Nationale « Entreprises » a été un grand moment de la vie de notre Parti. Nous avons donc voulu qu'il en reste quelque chose. C'est l'objet de cet ouvrage. Il retrace les principaux moments et les principales interventions faites dans le cadre de la Conférence. Il constitue, de ce fait, une référence importante. Nous souhaitons qu'elle soit utile à de nombreux militants et sympathisants.

Jean-Paul BACHY.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

RAPPORTS INTRODUCTIFS

DE MASSY A EPINAY, LE BILAN D'ACTIVITE DU SECTEUR ENTREPRISES

par Anne TREGOUET

La dernière fois que je présentais devant la Conférence Nationale Entreprises un rapport de cet ordre, c'était en 1980, c'était encore meurtris d'une défaite proche que nous entendions certains prédire un avenir sombre à la gauche et se demander pourquoi nous nous donnions tant de peine à réunir la base de nos militants dans l'indifférence générale des médias ; et pourtant, nous étions plusieurs centaines fidèles au rendez-vous que notre certitude nous avait fixé, à Massy où nous faisions de notre Premier Secrétaire, François MITTERRAND, notre candidat et de notre slogan « La bataille politique se gagnera dans les entreprises », une réalité qui un an après se trouva concrétisé dans les faits.

∴

Qui nous entendaient débattre, proposer, chercher, se fixer des objectifs, au plus fort de la désunion de la Gauche, des pressions qui s'exerçaient sur notre propre Parti et sur la ligne politique, qui l'aurait cru si ce n'est ces militants un peu fous qui osaient débattre parmi d'autres du « Rôle du Secteur Entreprise dans la période de transition » en mai 80. Et pourtant, en mai 82, nous y sommes. On avait guère perdu notre temps ces trois jours là, il y a deux ans ; cela avait porté ses fruits, nous entrions, nous, déjà en campagne et préparions la victoire.

Il était, je le crois, nécessaire de faire ce bref rappel afin de mieux prendre la mesure de notre propre capacité et de nos propres limites. Cette 4e Conférence de Massy, si elle nous a permis de percevoir clairement la tâche qui nous incombait pour gagner la

prochaine étape de 81 et de nous mobiliser, elle n'a pas pu nous donner tous les moyens pour mieux vivre le processus du changement que nous avions contribué à enclancher. En outre, nous devrions nous rappeler, mieux que quiconque, que les écrits ne codifient pas tout, et que si, ce que nous avons notamment pensé à cette époque reste juste et guide notre principe d'action, la réalité quotidienne, les contraintes inconnues, peuvent en modifier la concrétisation.

∴

C'est pourquoi je distinguerai dans mon rapport deux périodes, l'une de Massy à juin 81, où notre réflexion, notre action, ont été dans l'ensemble bien maîtrisées, et éclairées par notre expérience passée, l'autre historique, qui a modifié largement nos types d'action, ébranlé notre propre structure, malmené notre réflexion. Le Secteur Entreprise par sa nature même, et l'enjeu économique qui se dressait devant nous allait être le terrain privilégié où sont venues s'amonceler les principales contradictions et difficultés que donne l'exercice du pouvoir à tout parti politique qui veut, comme le nôtre, conduire un changement profond dans notre société.

∴

Cette année qui nous a séparé de la victoire a été difficile, incertaine, ponctuée d'actions pas toujours de grande ampleur, mais régulières. Nos structures affaiblies, certes, ont cependant bon an mal an « tenu le choc » d'une façon globale, même si l'on retrouvait le même aspect positif qu'auparavant : une meilleure explication du Parti vers les entreprises et toujours la même faiblesse en matière d'implantation sur le plan fédéral, malgré les directives.

Cependant il est indispensable de rappeler pour mieux comprendre le travail accompli à tous les échelons et les difficultés rencontrées par les militants de ce secteur que cette période a été profondément marquée par la désunion de la Gauche politique et syndicale, une répression accrue dans les entreprises et une situation économique et sociale d'une gravité particulièrement intense. Il était donc normal que ce soit ce secteur qui en reçoive, plus que les autres de plein fouet, les conséquences et il faut donc souligner la ténacité des militants et des responsables fédéraux qui ont tenu coûte que coûte, à maintenir ainsi des structures et des activités plus d'une fois compromises par les contraintes qui viennent d'être rappelées.

Compte tenu de telles circonstances, le bilan de la période préélectorale peut-être considéré comme positif.

Ne cachons pas une ombre : non seulement notre implantation n'a pas progressé après 80, mais elle a régressé parfois dans certaines Fédérations, ou se mettait en hibernation. Pas de règle précise en la matière, si la désunion pesait globalement et lourdement sur le comportement de nos SE et GSE, le maintien et l'activité de nos structures n'y étaient pas directement liés. Partout nous avons rencontré les mêmes arguments en face de nous. C'est plutôt l'ancienneté et le soutien efficace des Fédérations qui ont permis un rapport de force en notre faveur, de faire comprendre que le Parti Socialiste restait unitaire et que ses engagements pris à Metz étaient une garantie de fidélité à la ligne politique définie jusqu'alors. Mais quand nos structures étaient trop récentes, et surtout trop isolées, leur action était entravée, désarticulée. Cependant, petit à petit, malgré la désunion, la répression de plus en plus vive, la crise souvent démobilisatrice, de façon continue, progressive, notre « message » est passé, notre présence a été acceptée, attendue, nos habitudes d'être présents à la porte des entreprises se sont affermies. Cette présence physique et politique devait trouver logiquement son aboutissement dans les campagnes électorales qui ont abouti aux victoires de mai et juin 1981.

Avec régularité, disais-je, non seulement nous avons participé activement à la réflexion du Parti, mais nous avons donné un prolongement explicatif à la porte des entreprises par voie d'affiches, de tracts, de 4 pages, d'autocollants ; leur parution s'accélérant, ce fut enfin environ 15 millions de tracts nationaux et par branche, sans compter les matériels fédéraux, qui furent distribués sur le lieu de travail. Leur diversité, leurs analyses et propositions globales, ont certainement contribué pour une large part au rôle déterminant que nous avons eu dans le monde du travail et dans son unité. Nous avions fait preuve de rigueur dans notre ligne politique, nous avons été écouté.

Mais pour ce résultat, il nous a fallu aussi être entendu par notre propre Parti sur les propositions à faire sur plusieurs terrains, faire entendre notre analyse des réalités sociales, faire connaître nos besoins financiers et matériels. On peut dire d'une façon générale, que notre secteur s'est affirmé — de façon diversifiée — dans l'élaboration des propositions du Parti, mais qu'il a certainement été mieux pris en compte à tout point de vue, tant au niveau natio-

nal que local. Le poids des habitudes ou des contraintes n'a pu permettre à un secteur Entreprise, parfois trop faible, et en tous cas pas assez structuré, d'être partie prenante de l'ensemble des décisions fédérales au lieu d'être confiné dans ses tâches spécifiques.

Cependant, cette période portait déjà en germe les difficultés que nous allions rencontrer après le 10 mai à affirmer notre identité, comme force de proposition, ou dans la pratique quotidienne.

Déjà la désunion faisait rage, et l'insuffisance de nos responsabilités dans les Organisations Syndicales, certaines querelles qui secouaient les SE et GSE dans leurs diversités, alors qu'il fallait être le moteur de l'Union, amorçait la situation d'aujourd'hui.

Mais, l'insuffisance de notre implantation, soit négligée au profit de la seule explication politique — même si là il y avait eu progrès —, soit trop disparate malgré les directives nationales qui auraient dû privilégier les entreprises stratégiques pour la mise en place de notre programme, ont eu également une grave répercussion sur notre action et notre réflexion après le 10 mai.

Sans doute faut-il ne pas trop se le reprocher, les contradictions de comportement dans un Parti qui recherche avec vigilance un fonctionnement démocratique et plus de responsabilités pour ses membres, entraînent fatalement des insuffisances d'organisation, des volontés divergentes, des rythmes différents. Nous ne voulions alors, ni d'Etat P.S., ni d'une organisation militarisée ; cela a son prix. Mais, et j'en suis convaincue, cela ne peut être regretté : ce sont nos choix, notre originalité. A la lumière de ce qui c'est passé les derniers mois, certains peuvent nous le reprocher. Même si plus de rigueur aurait été souhaitable, même si les directives auraient pu être mieux suivies, l'environnement, l'enjeu, le climat social faisaient sans doute peser à cette époque sur notre organisation des responsabilités trop lourdes pour qu'elle puisse suivre sur le terrain, avec la modestie de ses moyens, la totalité des décisions prises sur ce plan. En outre, et la suite nous l'a montré, si les textes fixent les principes fondamentaux, si la pratique doit les suivre avec le plus de fermeté possible, l'action doit autant à la réflexion qu'au terrain sur lequel elle s'appuie. Faisons attention à la notion d'avant-garde, nécessaire pour ouvrir une brèche dans le temps et dans l'histoire, elle se dessèche et patine dans le vide quand elle devient système, un secteur entreprise avant-garde du Parti, un National à l'avant-garde des Fédérations, pourquoi pas un

Parti à l'avant-garde des travailleurs ? Attention à cette tentation qui forme les bases de Partis différents du nôtre. Ce ne sont pas nos choix démocratiques, et puis, à force de volontarisme, on dérape, on n'entend plus rien, on se replie sur soi, il faut savoir la refuser. Mais il ne faut pas non plus à contrario, nous faire croire que seule la réalité commande et que les contraintes s'érigent en loi, avant même d'y avoir tâté, acceptant d'avance les règles que d'autres avaient instituées. On aura, comme on va le voir, bien assez de l'héritage, il ne faudrait pas non plus qu'on l'assume comme s'il était dû à une situation objective. Nous n'avons cédé ni aux uns, ni aux autres et nous avons gagné la première bataille, mais nous avons découvert pas à pas, dans la difficulté et l'opiniatreté, les pièges laissés par les battus, des terrains inconnus, et ce qui n'était pas le moins surprenant, nous avons découvert d'autres visages de nous-même dont les contours se dessinaient avant mai, qui, après prenaient tous leur sens.

⁂

Qu'on s'en souvienne, à peine le déluge du triomphe du 10 mai 81 s'était-il évanoui, que de partout s'abattait sur les militants, les élus, le national, les interrogations et les inquiétudes, les demandes, voire les exigences de toutes sortes. Qui n'a pas reçu des délégations de travailleurs — qui elles, n'avaient pas pris contact avec leurs syndicats — qui n'a pas eu en mains des dossiers industriels remis par des syndicats soucieux de l'avenir de leur entreprise, mais sans qu'eux-mêmes aient mobilisé leurs forces sur le terrain ? Avant même le Gouvernement nommé, les équipes mises en place, tout l'espoir mis en la victoire de la Gauche crevait en une avalanche de multiples exigences. Qui n'a pas été submergé par cette attente et désemparé devant son impuissance. Après des siècles de centralisme, après des années de stratégie feutrée à la giscardienne, on ne doit pas s'en étonner, ni craindre à long terme ces réactions de ceux pour qui pendant trop longtemps tout est venu d'en haut.

Pendant de longues semaines, des mois, en campagne électorale et après, la gestion des affaires courantes au niveau gouvernemental, comme pour le Parti, s'est trouvée confrontée avec violence à la volonté de mettre les structures de décision en place ou de les améliorer, et à la nécessité de promouvoir une nouvelle politique à mener sur tous les fronts. Que ces semaines ont paru longues aux travailleurs et aux militants. Elles sont loin maintenant,

mais elles ont laissé assez de traces pour pouvoir en tirer des enseignements et pour que nous puissions en éviter les mauvaises habitudes pour l'avenir.

Ce qui est apparu comme un peu disparate dans les interventions extérieures vers le Parti, a trouvé un écho identique à l'intérieur. Combien d'interventions tous azimuts contradictoires, officieuses, non officielles, amicales et j'en passe, auprès de personnes et d'organismes différents. Qui représentait qui, qui était représentatif ? Il faut admettre que ces multiples interventions ont nuit à la représentativité cohérente de notre secteur et au Parti. Alors qu'au même moment les travailleurs se tournaient vers le Parti et le chargeaient de toutes les responsabilités, de tous les pouvoirs, de tous les moyens : A nous d'impulser les luttes, à nous de faire les Ministères, à nous de trouver les solutions miracles.

Nous avons, une fois de plus, tenu bon mais au prix, il faut le reconnaître, de lenteurs dans les réponses, de lacunes, de recherches diverses et parfois infructueuses. Tout était contradictoire. Nous ne voulions pas être un Parti d'Etat et c'est ce qu'on nous demandait. Nous ne voulions plus des habitudes et des gestions du régime précédent et leurs permanences nous pressaient à utiliser des procédés identiques. Il nous a fallu beaucoup de courage pendant tous ces mois pour ne pas réclamer plus haut et plus fort des changements d'homme. Alors que cela avait à la fois valeur de symbole pour les travailleurs qui avaient eu à les subir, que nos propres militants devenaient de plus en plus la cible favorite de ceux qui était en place, et que cette attitude plus qu'honorable de notre part, était loin d'être toujours récompensée par un comportement analogue. Nous n'avons pas à regretter cette rigueur qui doit conduire, tout Parti qui ne se substitue pas à l'Etat, soucieux de son identité et des risques que cela entraîne pour la démocratie. On ne peut pas dire cependant qu'on ait reconnu honnêtement notre modération et de mensongères campagnes sur les chasses aux sorcières pratiquées par les Socialistes ont fait les délices de ceux dont la moralité n'a jamais frémi devant les ravages de l'Etat U.D.R. ou la main-mise toute aussi efficace des Giscardiens sur les pouvoirs. On a bien essayé d'éplucher çà et là quelques nominations, la campagne a dû faire long feu.

Cependant, il ne faudrait pas non plus que, s'appuyant sur des campagnes de ce type on fasse avaler aux travailleurs concernés le critère de neutralité comme critère de compétence et ce dernier

comme le seul pouvant être retenu en toutes occasions. Nous ne sommes ni irresponsables, ni naïfs. Mais on ne peut user des deux arguments à la fois. On peut être compétent et engagé, neutre et inefficace. L'argument est d'autant plus spécieux qu'il s'agit tout de même de mettre en place le changement et qu'on ne peut en outre pendant des années mettre sur la touche des salariés « mal-pensants » et de leur reprocher ensuite leur incompétence. Nous connaissons maintenant beaucoup mieux les exigences, les contraintes réelles et les moyens dont nous disposons.

Nous ne cèderons ni à ceux qui pensent qu'être de Gauche est un passeport pour le Changement, ni à ceux qui avancent, pas si loin de nous, des arguments pour le maintien des structures en place même quand celles-ci s'avèrent être des pesanteurs, voire des obstacles au changement voulu démocratiquement.

En outre, nous savons bien que le changement s'accomplit avec l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations et que des îlots de changement personnifiés par des hommes et des femmes de bonne volonté ne suffisent pas. C'est là que le rôle du Parti comme acteur du changement, comme élément de mobilisation prend pleinement son sens.

Or, si nous étions préparés à expliquer, soutenir les nouvelles revendications, il faut reconnaître que la nature même du Parti d'opposition (même riche de propositions), l'absence totale des pouvoirs et de l'information pendant de longues années ne nous ont guère permis ces derniers mois, de trouver nos marques, le ton juste en chaque occasion.

Nous en faisions souvent trop ou pas assez : trop en acceptant de prendre tout en charge, sans en avoir les moyens : le rôle des autres ; syndicats, associations, élus, et même la responsabilité des situations, comme si c'était nous les responsables des mauvaises gestions ou des faillites.

Cette attitude a eu des conséquences multiples : comme laisser croire, à notre insu, aux travailleurs, que nous pouvions résoudre certains problèmes qui n'étaient pourtant pas de notre ressort, ce qui pouvait entraîner d'emblée une démobilisation et affaiblir le rapport de force indispensable. Comme, agir de même avec les syndicats pour alléger leurs difficultés au risque de les affaiblir en fait pour l'avenir.

Intervenir en fait avec tant d'énergie qu'on cachait paradoxalement les responsabilités patronales en nous faisant monter en première ligne. Mais à contrario, il nous est arrivé de ne pas en faire assez, déconcertés, voire découragés par le manque de mobilisation, le maquis des administrations, le labyrinthe des pouvoirs.

De toutes façons, il nous a fallu de longs mois, devant l'ampleur désastreuse des situations sociales auxquelles nous étions confrontés pour faire admettre à nous-mêmes et aux autres, que de remplir la totalité de notre rôle, c'était d'abord de ne pas assumer la totalité des responsabilités, de ne pas outrepasser nos droits et que c'était parfois ne pas apparemment en faire assez pour que les autres : pouvoirs publics, syndicats et travailleurs assument la totalité du leur. Nous n'avons pas d'ailleurs été les seuls à chercher, mais c'est probablement pour nous que cela a été le moins facile, peut-être en raison d'une certaine vision des Partis dans notre pays trop souvent conçus et considérés comme des machines électorales quand ils sont dans l'opposition ou parti d'Etat quand ils sont au pouvoir.

Il était presque évident que sous de telles pressions et avec de si vieilles habitudes prises sous les régimes de droite nous ayons eu du mal à développer pour nous-mêmes comme pour les autres notre propre identité.

Nous n'avons pas été les seuls. En ce qui concerne les pouvoirs publics, il faut d'abord se souvenir que prendre à bras le corps l'héritage qui était laissé il y a un an, en assumer la gestion courante et dans quel état, tout en mettant en œuvre les premières grandes réformes de structure et les mesures prévues par le programme présidentiel tenait de la gageure et nous apprécions hautement le travail infini qui a été accompli en si peu de temps, les engagements fondamentaux qui ont été respectés malgré les contraintes et les pressions.

Mais cette double responsabilité pour le pouvoir d'assumer la continuité et de conduire le changement, a parfois entraîné quelques confusions dans l'annonce de certaines mesures, dans leur explication et dans l'évaluation de certains rapports de force. Et c'est de bonne et fraternelle politique que de penser qu'un peu plus de discussion, d'échanges d'informations entre les pouvoirs publics et ce que nous représentons de possibilités d'analyses et de propositions concrètes, aurait permis tant sur le plan des mesures que

dans leur explication, de relier plus justement encore la nécessité de prendre à la fois des grandes réformes à long terme et des mesures pour le changement quotidien des salariés.

Le nez collé à la réalité du terrain, à l'écoute directe des aspirations, les socialistes dans l'entreprise, étaient et seront un élément irremplaçable pour bien mesurer les termes d'une politique cohérente et concrète.

Peut-être n'avons-nous pas toujours été entendus ? Mais les insuffisances ne viennent pas toujours des mêmes côtés. Les pouvoirs publics dans leur diversité, leur complexité, la dureté de leur tâche, l'urgence des situations ne sont pas toujours en mesure d'entendre ce que l'on dit au moment où c'était nécessaire. Ne devons-nous pas cependant nous reprocher cette timidité à leur égard, un peu empétrés par le quotidien, soucieux de ne pas apparaître comme l'élément de division ?

Avons-nous pu dans tous les cas faire les propositions nécessaires ? Mais pour cela, il aurait peut-être fallu — et j'en reviens à l'une de nos insuffisances — être mieux implantés. Etre écouté, c'est être crédible, être crédible c'est être représentatif, être représentatif, c'est être présent de façon significative dans les branches d'activité pour lesquelles nous voulions faire des propositions.

D'autres que nous, cherchent encore leur rôle, leur place dans le processus du changement, les travailleurs, les organisations syndicales soucieuses de leur indépendance ne sachant pendant quelques mois quand les revendications risquaient de devenir obstacle à la politique de changement ou quand au contraire elle contribuait au soutien du gouvernement.

Quel rôle politique ont les luttes sociales, à quoi mène la politique de concertation dans une société marquée par la lutte des classes ?

∴

Voilà les problèmes auxquels nous avons été confrontés durant cette dernière année. Il était nécessaire de le dire pour mieux comprendre nos insuffisances mais mieux mesurer aussi l'aspect positif de notre action. Qu'avons-nous fait ? En fait un peu comme au niveau gouvernemental, beaucoup mais parfois en ordre dispersé, n'ayant pas assez de temps pour pouvoir toujours prendre le recul nécessaire.

Les actions extrêmement nombreuses, le matériel diffusé régulièrement, les soutiens aux luttes, les démarches, les rencontres, n'ont pas manqué loin de là et ce à tous les échelons. Mais notre soutien aux luttes devenait un peu ambigu en raison du rôle qu'on s'attribuait, de celui des syndicats, des formes spontanées de la mobilisation ou de son absence, des possibilités nouvelles et tentantes qui nous étaient offertes de régler une situation par des interventions directes.

Notre matériel d'explication lui, était marqué par la volonté d'éviter le déphasage avec les mesures gouvernementales. Alors s'il venait trop tôt, il pouvait parfois s'avérer prudent, et même un tantinet embarrassé, si nous attendions il était perçu comme à la remorque.

Les démarches, pour légitimes qu'elles fussent, ont, dans certains cas, compliqué la situation sur le terrain, suspendu l'action à d'éventuelles nouvelles venues des bureaux ou des antichambres ministérielles.

Enfin, nous avons expliqué largement mais pas aussi bien que nous l'aurions souhaité. Et là, il faut tout d'abord regretter ce paradoxe. Les militants socialistes sont le plus souvent les premiers à qui l'on demande une explication sur une mesure qui n'est peut-être même pas encore prise et ils sont souvent les derniers à pouvoir la donner. C'est une situation qu'ils ont — à juste titre — très mal vécue et qui a été préjudiciable à l'explication de la politique gouvernementale. Mais il faut savoir qu'il nous arrivera de vivre encore ce genre de problèmes même — et c'est déjà le cas — si les choses s'améliorent.

Tout d'abord il faut que l'information passe mieux, que nous soyons informés plus tôt de ce qui se fait. On ne peut expliquer ce que l'on ne sait pas.

Cependant, il faut que tout le parti, dont nous sommes partie prenante — et il faut dire d'ailleurs que notre secteur est de plus en plus sollicité ce qui est une charge nouvelle, mais aussi la marque de l'importance plus grande qui lui est accordée — il faut que le Parti fasse lui-même ses propres propositions dans le cadre du projet socialiste.

Cela a commencé à porter ses fruits sous l'impulsion, notamment de Lionel JOSPIN et de Jean PRONTEAU, Secrétaire aux Etudes, nous y sommes associés, à nous d'en profiter.

En outre, il faut que le Parti cesse d'être comme un amoureux qui rythmerait sa propre vie sur celle de l'autre, au risque de perdre ses propres cycles, et qui vivrait en perpétuel état d'agitation mettant ainsi en danger et son indépendance et son efficacité. Rythmons nous-mêmes notre propre démarche, choisissons notre propre calendrier, nos propres thèmes. Sachons mieux donner à nos explications et à nos propositions le sens de la durée. Les Pouvoirs publics à la fois diversifiés et complexes ont leur programme. Nous, dans notre cohérence de Parti, nous avons notre projet. Que ce dernier, dans nos explications et nos propositions inspire et éclaire la mise en place de l'autre.

C'est à ce prix que nous pourrons être le meilleur soutien du pouvoir et le meilleur acteur du changement et non l'inverse. Nous demandons une politique solide et cohérente. Elle a besoin de notre part d'un soutien lucide et propositions bien étayées, d'une organisation puissante et démocratique.

Face à nous, la Droite a développé une stratégie à têtes multiples, fortifiant les corporatismes, alimentant les groupes de pression. A nous de résister à ces batailles épuisantes, du coup par coup à ce corporatisme, aux pressions diverses qui montent dans nos propres rangs même si c'est pour y apporter des solutions.

A nous de résister aux critiques trop faciles quand nous-mêmes n'avons rien à proposer. Dans la lutte des classes telle qu'elle se développe sur le plan national et international des années 80, nous n'avons pas le droit de ne pas former, toutes les forces du changement, un tout, cohérent, solidaire, complémentaire. Mais l'erreur serait tout aussi grande si dans ce tout cohérent, le Parti n'était plus force de propositions, si ses militants n'étaient pas lucides envers eux-mêmes et ceux qui, pouvoirs publics, syndicats, conduisent le changement à leur place respective.

Si l'on veut mobiliser les travailleurs pour qu'ils soient acteurs de ce changement, il nous faut être solidaires, mais puissants et écoutés, notre soutien alors sera mieux compris et respecté du monde du travail.

∴

Mais pendant ces tous derniers mois, petit à petit les choses ont trouvé leur place avec plus de précision, nous avons retrouvé peu à peu notre rythme, un moment déréglé. L'importance que le

Secrétariat National aux Entreprises et à l'Emploi occupe à présent dans la conduite de la politique du parti, le niveau de notre budget, malgré les obligations financières plus nombreuses du Parti, l'étroite collaboration avec le groupe parlementaire notamment sur les droits des travailleurs en sont les signes évidents. Parallèlement à la remise en route de notre réflexion par le secteur études ou de secteur public, celle de notre secteur, de ses G.S.E. nationaux, de la Délégation à l'Emploi qui en est partie intégrante, permet petit à petit de mettre en place une meilleure information, une meilleure explication qui s'est traduit par une avancée très substantielle de notre implantation (1 700 structures) malgré les pertes que nous avions dû subir fin 80 et 81, où la désunion et la vive campagne électorale avait fait négliger certaines structures de base déjà chancelantes. Enfin, si certains G.S.E. nationaux n'ont pas un rythme de travail satisfaisant, d'autres ont été revivifiés, d'autres se créeront dans les jours prochains. Ces signes ne trompent pas, tout comme la soif d'information qui ne s'éteint pas mais qui trouve maintenant beaucoup plus qu'auparavant, de quoi s'étancher grâce au National, mais c'est aussi significatif, aux propres explications suscitées sur le plan fédéral et local.

Cependant il faut prendre garde dans nos préoccupations, notre explication à ne pas négliger de développer assez le projet global et la cohérence de la politique gouvernementale, au lieu d'attendre à tout prix — même si c'est compréhensible — les mesures concrètes pour telle ou telle entreprise ou branche pour intervenir. Il faut développer, partout, largement nos idées, la droite et le patronat eux « ne font pas de dentelle », et leur campagne est la même du Nord au Sud, sur les panneaux généraux des entreprises, dans les journaux patronaux ou ailleurs, qu'elle parle de l'avortement, l'école libre ou le danger des nationalisations, elle vise à saper la confiance des travailleurs par petites touches et à opposer leurs éventuelles contradictions sur tel ou tel problème plus secondaire ou plus particulier.

∴

Nous avons rêvé de la phase de transition ; grâce à la fermeté de notre ligne politique nous y sommes, combien de ceux qui nous ont précédé dans le même espoir auraient tout donné pour être à notre place et vivre les mêmes difficultés.

En un an, beaucoup a été accompli. Au doux vertige de l'allégresse de la victoire a succédé celui plus angoissant qui nous a

saisi devant l'ampleur de la tâche, l'âpreté du combat, la complexité des situations, l'inconnu des portes que l'on ouvre ?

Mais pendant cette année, nous n'avons pas perdu l'esprit, nous avons parfois plié, mais pas rompu. Nous le pensions dans nos têtes, nous l'avions un peu oublié, mais nous le vivons maintenant, le changement ne se mesure pas dans l'instant. C'est dur de ne pas savoir toujours si on a raison, si ça bouge ici ou ailleurs, de travailler pour une histoire qu'on ne lira pas dans les livres, pour laquelle il faut mettre en place ses propres repères.

C'est aussi une drôle de race que les militants socialistes : aux yeux de ceux qui savent, et Dieu sait s'il y en a, ils sont un peu étranges parce qu'ils veulent.

Aux yeux de ceux qui regardent, ils sont un peu irritants parce qu'ils agissent. Pour nous, ils sont exigeants, déterminés, difficiles mais debouts et vivants.

C'est donc à vous que nous nous adressons, au terme de cette longue et difficile année, à l'orée de celles qui viennent et qui n'auront rien à envier à la première mais pour lesquelles nous aurons l'avantage de mieux maîtriser ce que nous sommes.

Un très vieux militant du Parti, il y a de cela plus de cinq ans, rappelait — à nous qui l'ignorions — cette belle phrase de Jean Jaurès : « c'est en allant vers la mer que les fleuves restent fidèles à leur source ».

N'ayons pas peur de la mer, de ses inconnues, mais aussi de son mouvement vital, elle est ce qu'en font aussi un peu les fleuves. Quant à nos sources, difficiles de ne pas y être fidèles puisqu'elles puisent dans les luttes quotidiennes et déjà anciennes pour les libertés puis pour le socialisme.

Chers camarades, il y a un an, nous avons gagné une première bataille sur la droite, aujourd'hui nous avons aussi un peu gagné sur nous-mêmes, et bien demain nous continuerons... Merci.

Le rôle des militants socialistes en entreprises et la situation politique actuelle

par Jean-Paul BACHY

Chers Camarades,

Il y a 11 ans, dans cette même salle, se tenait le congrès de l'unité des socialistes, qui marquait le début d'une longue marche vers le rassemblement et le renouveau du socialisme démocratique. Dans la motion d'orientation votée lors de ce congrès, figurait déjà une mention explicite à l'action de notre Parti sur les entreprises : « la première tâche des socialistes sera d'organiser le pouvoir effectif des travailleurs dans l'entreprise. Cela implique le développement de leur formation critique et politique ». Que de chemin parcouru depuis cette époque ! Le Parti n'avait alors que quelques points d'appui, bien fragiles dans le monde du travail, comme l'association des postiers socialistes qui regroupait quelques dizaines de camarades. Aujourd'hui, nous sommes le premier Parti de France. Du congrès de l'unité des socialistes en 71 à la victoire de 81, le Parti n'a cessé de renforcer son image et son influence. Le succès de François Mitterrand sur Georges Marchais au 1er tour des présidentielles, sa victoire contre la Droite au second, l'avantage décisif pris par le P.S. dans l'électorat populaire, on le doit au travail patient, souvent ingrat, mais toujours payant, réalisé par le secteur « entreprises » du Parti. Je voudrais ici, en votre nom, rendre hommage à tous les camarades qui ont animé ce secteur depuis Epinay : Georges Sarre, Louis Mermaz avec Alain Rannou, Claude Germon avec Michel Coffineau et Anne Tregouet.

L'accession au pouvoir en France d'une majorité de Gauche et d'un gouvernement à direction socialiste traduit incontestablement le succès de la stratégie définie à Epinay. L'unité des forces populaires, l'union de la Gauche ont connu bien des déboires. Dénoncés par la Droite, parfois ébranlés par le doute, injuriés à certains moments par nos propres alliés, nous avons tenu bon sur notre ligne. La victoire de mai-juin 81 est la juste récompense de cette ténacité. Un salut tout particulier doit être rendu à ceux des militants socialistes qui dans ce contexte difficile, souvent hostile, ont choisi de militer prioritairement sur le lieu de leur travail. Ils avaient en effet compris que c'est d'abord dans l'atelier, et dans le bureau, parce qu'ils sont le lieu quotidien de l'exploitation et des rapports de production, que se forgent les convictions. Parce qu'elle est un lieu de travail où des millions de salariés manuels ou intellectuels passent les 3/4 de leurs journées et 40 ans de leur vie, l'entreprise est aussi — qu'on le veuille ou non — un lieu de confrontations politiques. L'entreprise n'est pas le lieu faussement « neutre » qu'on nous décrit parfois. L'entreprise n'est pas sous « cloche », coupée du monde. Elle n'est pas étrangère aux luttes qui s'y déroulent. Elle constitue au contraire, une formidable caisse de résonance du débat politique. Elle est le terrain principal où s'exercent les stratégies de domination des classes dominantes. Elle est aussi le terrain principal où se développent les prises de conscience et le sentiment actif des solidarités entre les différentes catégories de travailleurs.

Les militants socialistes qui ont choisi l'entreprise comme lieu privilégié de leur action collective, ne sont ni des rêveurs, ni des marginaux. S'ils apparaissent parfois, trop souvent encore, comme des pionniers ou des kamikazes, ils sont avant tout des réalistes. Ils ont, en effet, compris l'enjeu décisif que constitue l'entreprise dans la bataille politique. La victoire de François Mitterrand, l'élection de dizaines et de dizaines de députés à l'Assemblée l'année dernière, c'est à eux d'abord qu'on les doit. Au nom du Parti qu'ils en soient remerciés !

Que cette victoire, qui est d'abord la vôtre, vous entendiez — un an après — ne pas en être frustrés, c'est la moindre des choses ! Vous avez aujourd'hui le droit, plus que quiconque, de dire votre point de vue sur le bilan d'un an de Gouvernement socialiste. Dans les débats de cette conférence, dans les réunions des sections, GSE et Fédérations qui l'ont précédée, et auxquelles nous avons parfois participé en tant que Secrétaires nationaux, un certain

nombre d'interrogations ont été exprimées. Je manquerais à mes devoirs si je ne tentais pas de m'en faire ici l'écho en votre nom.

D'abord l'emploi. La bataille est engagée. Elle n'est pas encore gagnée. En réinjectant dans l'économie un surcroît de pouvoir d'achat grâce aux décisions qu'il a prises dès juin 81, le Gouvernement a réussi à relancer la consommation. Hausse du SMIC, augmentation des allocations familiales, relèvement des pensions vieillesse et des allocations versées aux handicapés... Au-delà de leur intérêt social, ces mesures ont permis un redémarrage partiel de notre économie, et un freinage sensible du chômage.

Deux faiblesses graves sont néanmoins apparues :

— D'une part la relance de la consommation n'a pas essentiellement profité aux produits français. Cela s'explique par l'inadaptation relative de notre appareil de production par rapport aux besoins nouveaux des consommateurs et les retards accumulés sur le plan commercial par notre économie, dont on ne dira jamais assez combien elle a souffert de la gestion du pays par la Droite. Par ailleurs, l'absence de relance dans les autres nations industrialisées ne nous a pas permis de donner son plein effet à la relance des exportations. D'où la perpétuation d'un déficit dangereux de la balance commerciale, qui n'est pas compensé par nos succès dans un certain nombre de pays du tiers-monde (Algérie, Egypte...). D'où aussi la fragilité persistante du franc.

— D'autre part, la relance de la consommation n'a pas été suivie par une relance des investissements. Inquiétude légitime des milieux patronaux face à un contexte international incertain, ou sabotage délibéré ? Il y a certainement un peu des deux. Ce n'est en tous cas pas par une attitude de faiblesse ou d'improvisation que le Gouvernement réussira à modifier la situation. Nos militants se posent aujourd'hui légitimement deux questions :

1) Accepterons-nous de transférer vers les entreprises des aides financières considérables, sans exiger des contreparties ? Nous avons assez souvent dénoncé la droite, lorsqu'elle avait, en pure perte, gaspillé des milliards de francs dans la sidérurgie, chez Citroën, ou ailleurs pour ne pas renouveler la même erreur. Quelles garanties le Gouvernement est-il en mesure d'obtenir du C.N.P.F., concernant l'utilisation des 5 milliards de remise de taxe professionnelle, et des aides multiples qu'il a consenti aux entreprises

dans tous les domaines ? On doit aujourd'hui nous répondre clairement à cette première question.

2) La deuxième concerne le secteur public. Grâce à la loi de nationalisation, de nouveaux outils sont maintenant dans les mains du Gouvernement. Qu'allons nous en faire ? Comment allons-nous restructurer l'appareil bancaire ? A quelles finalités doit-il répondre ? Quelle doit être l'attitude des entreprises publiques par rapport à leurs sous-traitants ? Comment vont s'opérer les reconversions nécessaires dans certains secteurs ? Quelle cohérence donnons-nous à notre politique industrielle ? Quelle part respective ? Faisons-nous confiance au plan et au marché ? Des délais de réflexion et d'étude étaient nécessaires, ils sont maintenant écoulés. Le Gouvernement doit maintenant indiquer clairement et d'urgence où sont ses priorités.

Un an après la victoire, nous pouvons aussi mieux percevoir où sont nos points forts et nos faiblesses pour traduire le changement dans les faits. Au niveau institutionnel, les Socialistes se heurtent à des poches de résistance à deux niveaux essentiels : le Sénat, le Conseil Constitutionnel. A l'Assemblée Nationale elle-même, la Droite use de tous les stratagèmes pour alourdir des procédures, déjà lentes, par nature. Les média, le pouvoir économique nous échappent largement. Quant à l'Administration, qui pouvait imaginer qu'elle découvre soudainement les vertus du changement, alors que la Droite, pendant plus de 25 ans, a pu placer ses hommes à tous les échelons.

Faut-il changer les têtes ? Oui, on ne l'a pas fait assez ! Plutôt que de le dire sans le faire, mieux vaudrait être plus discret, et agir davantage. La Droite veut nous donner des leçons sur ce point ? Aurait-elle oublié les 580 journalistes licenciés de l'O.R.T.F. du jour au lendemain, après Mai 68, en raison de leur engagement politique ou syndical ? L'opinion publique, elle, n'a pas oublié que depuis les débuts de la 5e République, l'Etat U.D.R. puis l'Etat U.D.F. ont régné en maîtres à tous les échelons hiérarchiques des services publics, des entreprises, de l'administration et de la presse.

Les Socialistes ne veulent ni d'un Etat P.S., ni de la « chasse aux sorcières ». Mais il ne faudrait pas non plus que la chasse aux sorcières aujourd'hui, ce soit la chasse aux militants socialistes, jusques et y compris dans les entreprises dont le Gouvernement désigne directement les principaux responsables.

Soyons donc, sur ce terrain, comme sur d'autres, tolérants, mais réalistes. Et prenons conscience des niveaux ou se situent les blocages. Les lenteurs du changement s'expliquent souvent par une mauvaise information, et une insuffisante concertation entre les responsables politiques qui sont au Gouvernement, et les échelons de base de leur administration. Les fonctionnaires dans leur grande majorité, ont voté à gauche en 81. Les responsables de haut niveau, dont les fonctions ont un caractère politique évident, ont souvent été changés depuis un an. La difficulté essentielle se situe donc aux niveaux hiérarchiques intermédiaires.

C'est là que la pesanteur des habitudes, le conservatisme des idéologies et le refus du changement sont les plus fréquents. Car le changement remet en cause les positions de pouvoir précédemment acquises.

Une autre difficulté à laquelle nous nous heurtons, et que la Droite cherche à exploiter, c'est le poids des réflexes catégoriels et corporatistes. Il faut l'admettre lucidement : la victoire de mai-juin 1981 est le résultat de facteurs très hétérogènes. Elle traduit l'approbation pour une grande partie de la population du programme de la Gauche, mais elle est aussi le résultat d'un vote négatif anti-Giscard, de groupes sociaux qui ne se reconnaissent pas, en fait dans le projet socialiste. Que la mise en œuvre de ce projet suscite quelques réactions ne doit donc pas nous surprendre.

L'expérience de 36 et celle de l'après-guerre le montrent : les socialistes et la Gauche viennent toujours au pouvoir lorsque le pays connaît de graves problèmes économiques et sociaux. Or, quand la situation est mauvaise, les revendications non satisfaites s'accumulent. L'impatience est profonde. Mais quand la situation est mauvaise, on a aussi besoin de temps pour s'en sortir, car les contraintes sont plus lourdes. La Droite sent bien cette contradiction. Elle cherche à l'exploiter, en mettant en avant un faux débat sur le rythme du changement, il n'y a pas, en fait, de divergence entre les socialistes sur ce point. Mais ils doivent être plus clairs concernant la programmation du changement. Peut-être n'avons-nous pas dit assez nettement, ce qui était possible maintenant, et ce qui ne l'était pas. Il faudra s'en souvenir pour l'avenir.

La deuxième difficulté, est que le changement lui-même, tout en apportant des satisfactions, crée des frustrations. Un exemple suffit à le montrer : le chômage se stabilise. C'est un succès pour

les socialistes. Mais ce progrès rend d'autant plus insupportable la situation de ceux qui restent chômeurs.

Notre bilan est positif, mais trop court encore : l'opinion n'a pas le recul suffisant pour en mesurer tous les effets. N'avons nous pas dit nous-mêmes qu'il fallait du temps pour inscrire le changement dans les faits ? Pour l'avenir, retenons aussi cette leçon : on mobilise plus sur les perspectives et les projets que sur un bilan, si appréciable soit-il.

La Droite cherche à exploiter sur un style poujadiste et démagogique les inquiétudes hétérogènes (et non fondées) de certaines catégories sociales : les cadres, les agriculteurs, les artisans, les professions libérales, etc... Face à cette offensive, les forces syndicales n'offrent pas toujours un front aussi uni qu'on pourrait le souhaiter... Au contraire ! Aussi sommes-nous aujourd'hui confrontés à une question majeure : quelles doit être la part respective de la loi et de la négociation sur le changement ? Il est évident que les socialistes sont de chauds partisans de la négociation. Aucun gouvernement, plus que celui de Pierre Mauroy, depuis trente ans, n'a joué le jeu de la concertation avec les partenaires sociaux. La loi ne peut, en effet, tout résoudre, surtout lorsqu'il s'agit de réalités aussi complexes que celles du monde du travail.

Mais nous devons éviter de tomber dans l'excès inverse. Les socialistes ne peuvent accepter qu'on leur impose de l'extérieur un modèle selon lequel les syndicats auraient la charge de tout faire : revendiquer, négocier, gérer et conduire le changement à la place du gouvernement et de sa majorité. Nous devons le dire sans crainte aux syndicalistes qui, comme ceux de la C.F.D.T. notamment, nous interrogent sur ce point. C'est parce que nous croyons aux vertus de la négociation que nous pensons aussi qu'elle ne peut tout régler.

Renvoyer aux partenaires le soin de résoudre, par la négociation, les problèmes sociaux essentiels, serait donner à l'opinion le sentiment que les socialistes cherchent à se dégager sur d'autres de leurs responsabilités, et ne doit pas être porteurs d'une véritable volonté politique, ce qui n'est manifestement pas le cas. Rien ne serait pire pour le Gouvernement que de donner l'impression d'être ballotté au gré des pressions contradictoires qui s'exercent sur lui. Ce serait un atout pour la Droite, toujours prête à exploiter les réflexes corporatistes, déjà trop prompts à se manifester.

Un autre risque tient à la prise en compte de la réalité des rapports de forces. La négociation ne peut aboutir à des résultats substantiels pour la classe ouvrière que si celle-ci s'est mobilisée : manifestement, elle ne l'est guère. Car la division syndicale est profonde. Le réalisme nous commande donc d'agir en priorité là où nous sommes forts, c'est-à-dire à l'Assemblée Nationale et à l'échelon du pouvoir politique.

Sur le terrain des entreprises, les socialistes sont également présents. Et ils ont fort à faire, car ils ont le sentiment d'être parfois seuls à assumer la responsabilité du changement. C'est pourtant par eux que passe le plus souvent, l'initiative de l'action, et la meilleure explication de la politique gouvernementale.

Il convient, dans ces conditions, de reconnaître clairement à l'action et à l'expression politique dans l'entreprise, leur légitimité.

L'argument qui consiste à dire que c'est la Droite ou le Parti Communiste, qui tireraient le bénéfice essentiel d'une codification minimale de l'expression politique sur les lieux de travail ne vaut rien. Car ni l'un, ni l'autre n'en ont besoin. Les militants du P.C. agissent toujours sous couverture de mandats C.G.T., ce qui leur donne le statut du salarié protégé. Quant aux militants de droite, chacun sait qu'ils sont, dans l'entreprise, le bras séculier du patronat, qui, non seulement, les protège, mais les soutient. Il en va tout autrement de nos militants, qui, quel que soit le syndicat auquel ils appartiennent, sont trop souvent « à découvert ».

C'est la raison pour laquelle les socialistes luttent et continueront à lutter pour la reconnaissance officielle de l'expression et de l'organisation politique dans les entreprises. Ce n'est pas pour nous une simple question de principe, ni un débat « théologique ». C'est une des conditions indispensables, nous permettant d'apporter au Gouvernement l'appui nécessaire à sa politique. Ce n'est pas aux organisations syndicales de jouer ce jeu. Et il ne faut pas compter sur le Patronat ou la Droite pour chanter les louanges d'une politique qui porte atteinte à leurs privilèges. Loin de réduire l'intensité de la lutte des classes, la victoire électorale de la Gauche, dans beaucoup d'entreprises, n'a fait que l'amplifier. Comment pourrait-il en être autrement ? Dépossédée du Pouvoir d'Etat, la Droite cherche sa revanche sur d'autres terrains. Il ne faut donc pas être surpris si, dans beaucoup d'entreprises aujourd'hui, le climat s'est durci. Il ne faut pas que nos camarades s'étonnent qu'on leur porte aujourd'hui

des coups qu'on portait hier à d'autres. En politique, le fait d'être la cible privilégiée de ses adversaires n'est pas, en général, le signe qu'on est faible. C'est au contraire la preuve qu'on est craint.

Que la lutte soit aujourd'hui plus dure qu'hier, c'est incontestable. Il est plus difficile, surtout sur le terrain des entreprises, d'assumer les contradictions d'un parti au pouvoir que de jouer le rôle d'un parti d'opposition. Mais si nos militants sont questionnés, interrogés, souvent attaqués plus qu'ils ne l'étaient hier, c'est aussi parce que leur poids politique, face aux travailleurs s'est accru. Cela ne doit pas les démobiliser. Cela doit au contraire les conforter dans leur effort d'organisation collective. Les militants socialistes dans l'entreprise ne sont pas là simplement pour témoigner, ils sont là pour gagner une bataille politique.

Le changement, c'est l'affaire de l'Etat. Mais le changement c'est aussi l'affaire des travailleurs eux-mêmes. Quel peut être dans ce contexte le rôle de nos militants du secteur entreprise ? Il se résume, à mon sens, en quatre grands axes :

— Le premier axe, c'est la fonction d'analyse et de critique sur ce qui se passe. Faire remonter vers le Gouvernement ce qui ne va pas... C'est pour le Gouvernement lui-même indispensable. Car cela lui permet d'apprécier au jour le jour la manière dont est perçu sa politique. Il y a cependant trois conditions, pour que cette critique soit utile : il faut d'abord qu'elle soit de nature politique, et non de nature corporative. Les G.S.E. et sections d'entreprises n'ont pas à jouer je ne sais quel rôle para-syndical qui n'a rien à voir avec leur mission. La dimension politique de l'action des G.S.E. suppose qu'ils travaillent collectivement, et ensemble, et qu'aucune démarche ne soit engagée vis-à-vis du Gouvernement par des voies qui ne passent pas par le canal du Parti dans son ensemble.

— La seconde condition, pour que le travail de sensibilisation vers le Gouvernement soit efficace, c'est que les critiques faites soient constructives et qu'elles aient un caractère interne. Autant le droit de critique est entier entre camarades. Autant le devoir de solidarité est indispensable vis-à-vis de l'extérieur, et notamment de nos adversaires. Nous sommes tous au Gouvernement, même si vous vous en défendez, c'est pourtant ainsi que les travailleurs vous perçoivent, depuis que nous sommes devenus le parti majoritaire. Cela implique un autre comportement de notre part.

— A la fonction de critique doit s'ajouter la fonction de proposition. Au-delà du court terme, notre devoir est de montrer la logique de notre projet de société. L'arme de la Droite c'est de faire éclater les solidarités qui constituent la base de notre société. On peut illustrer ce propos en analysant la manière dont la Droite a géré le marché du travail.

L'aggravation massive du chômage permet aux entreprises de faire accepter aux salariés ce qu'ils auraient refusé dans un autre contexte. Ils n'ont souvent pas le choix. Le recours généralisé aux contrats de travail de faible durée et aux horaires individualisés, l'éclatement des statuts professionnels permettent aux entreprises de briser les solidarités sans lesquelles il n'est pas d'action collective possible.

Le recours au travail précaire est souvent utilisé comme le moyen de tourner certaines garanties sociales. Dans telle petite entreprise du Sud-Ouest, le recours à une dizaine d'intérimaires « permanents » permet au patron de ne pas créer de comité d'entreprise. Car ses effectifs officiels restent de 47 personnes. Dans telle autre entreprise, le système des intérimaires permet de ne pas atteindre les seuils requis pour les délégués syndicaux ou l'intéressement des salariés aux bénéfices. Dans le textile des Vosges, le recours au mi-temps et au travail à domicile a supprimé en quelques années toute forme d'indemnisation du chômage partiel. Chez Peugeot, on n'embauche plus que sous contrat à durée déterminée... ce qui permet de supprimer des emplois sans recourir à aucun licenciement. Dans la confection, la sous-traitance de certains travaux, permet aux employeurs de n'appliquer aucune convention collective.

L'habillage sous lequel le Patronat cherche à dissimuler la réalité de sa stratégie est souvent subtil. N'est-ce pas au nom de l'épanouissement de l'individu que l'on voit se développer l'intérim et le travail à domicile ? N'est-ce pas au nom de la « libération » de la femme que l'on voit tant vanter le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée... sous prétexte qu'ils rendent incompatibles vie de travail et vie privée ?

Le travail précaire répond à une dernière fonction, qui, pour ne pas être la plus évidente, n'en n'est pas moins la plus importante. Tout est fait en réalité pour faire croire aux salariés que seules des solutions individuelles peuvent être trouvées à leurs problèmes.

Le projet politique du Parti doit rassembler là où la Droite divise. Reconstituer l'unité du front de classe, sur la base de propositions offensives, telle est la tâche prioritaire du Parti et des militants en entreprises.

Au travail de proposition doit s'ajouter un effort de popularisation et d'explication de notre politique. S'il y a dans la politique de la Gauche des insuffisances, cela ne doit pas faire oublier les acquis du Gouvernement socialiste.

Sans les socialistes, il n'y aurait eu ni les nationalisations, ni les hausses du SMIC ou des Allocations familiales.

— Durée du travail : une première étape est franchie, la durée légale est fixée à 39 heures, les heures supplémentaires sont réglementées ;

— 5e semaine : la durée totale des congés passe de 24 jours à 30 jours ouvrables ;

— Création de la 5e équipe ;

— Dans les entreprises en continu, la durée du travail sera de 35 heures maximum au 31 décembre 1983 ;

— L'âge de la retraite : il est fixé à 60 ans pour 37 ans et demi de cotisations ;

— Limitation des cumuls : des dispositions sont prises pour éviter des abus ;

— Travail temporaire : pour résorber l'emploi précaire dans les entreprises privées, il fallait règlementer l'intérim et les contrats à durée déterminée. C'est fait...

Il fallait aussi engager dans le secteur nationalisé et la Fonction Publique un plan de titularisation et de créations d'emplois. C'est en cours...

A tous ceux qui font la fine bouche, et renâclent en se plaignant que le changement se fait attendre, il faut toujours rappeler les faits. Depuis le Front Populaire et la Loi des 40 heures, il a fallu 46 ans, avant qu'un gouvernement décide de réduire la durée légale du travail. L'allongement des congés payés ne s'est fait que par étapes : 15 jours en 1936, trois semaines en 1956, quatre semaines en 1969...

Voilà plus de vingt ans que les syndicats se battent pour la retraite à 60 ans. Tous les gouvernements de droite leur ont opposé un refus catégorique sous prétexte que c'était impossible. Aujourd'hui c'est fait.

En même temps qu'il cherche à répondre à des préoccupations sociales, le gouvernement a aussi pris en compte les impératifs de la politique industrielle. C'est ainsi que dans le textile, des mesures immédiates ont été prises pour favoriser les investissements et relancer l'emploi. De même dans le cadre des contrats de solidarité et pour les entreprises qui réduisent la durée du travail, en créant des emplois, des aides sont prévues pour alléger les coûts d'embauche.

Face à ces multiples efforts, il est évident que les forces conservatrices renâclent. Il serait naïf de croire que le progrès social est accepté de plein gré dans les milieux patronaux. L'Histoire le montre : à chaque fois que la Gauche, avec les socialistes, tente d'introduire des changements, la Droite joue la politique du pire. On l'a vu avec l'ordonnance sur la 5e semaine. Dans beaucoup d'entreprises, le patronat a cherché à reprendre d'une main ce qu'on lui imposait de l'autre. Il a tenté d'expliquer que la 5e semaine ne serait applicable qu'en 1983, et qu'il fallait mettre en cause les avantages acquis. Le Gouvernement a fait les mises au point nécessaires, il a eu raison.

Fonction de critique, fonction de proposition, fonction d'explication..., le Parti ne remplirait pas pleinement son rôle s'il n'assurait pas enfin une fonction de rassemblement.

Quand les forces du travail sont divisées, elles perdent. Quand elles sont unies... elles gagnent. François Mitterrand a fait la démonstration sur le terrain électoral de l'efficacité de ce mot d'ordre. Il faut maintenant le traduire sur le plan des luttes sociales. Nous bénéficions, en tant que socialistes, d'un privilège inestimable. Nous avons des militants dans toutes les organisations syndicales. Cela fait du Parti Socialiste le lieu permanent, la confrontation et le regroupement des militants engagés dans toutes les forces représentatives du monde du travail, cet atout nous devons l'utiliser aujourd'hui pour relancer des actions unitaires dans les domaines où le Gouvernement a le plus besoin d'un soutien actif des forces populaires.

Ces différentes analyses et ces considérations sur le contexte

de notre action seront à l'évidence au centre des débats de notre conférence nationale. Notre tâche serait cependant inachevée si nous ne débouchions sur un ensemble de propositions concrètes sur l'action. Afin de simplifier, je les résumerai en fonction de dix priorités. Ces priorités répondent à un double objectif : faire en sorte que le Parti soit à la hauteur de ses responsabilités de parti de masse et de parti de gouvernement.

1) Parti de masse, le P.S. doit d'abord faire un travail de recrutement dans la classe ouvrière. En deux ans, le nombre de nos implantations dans les entreprises s'est accru de près de 60 %. Alors que nous avions en 1980 à Massy 1 100 sections d'entreprises et G.S.E., nous en sommes aujourd'hui à 1 700. Je vous propose que nous nous fixions à court terme, c'est-à-dire pour octobre, le chiffre de 2 000. A moyen terme, c'est-à-dire dans l'année qui vient, celui de 2 500.

2) Parti de masse, le P.S. doit privilégier son influence dans les secteurs stratégiques. Les entreprises publiques constituent un enjeu économique, social et politique majeur des deux années qui viennent. Cette conférence d'Epinay a jeté les bases de notre organisation dans les grands groupes nationalisés. Des collectifs de coordination de nos sections et G.S.E. commenceront à travailler dès demain à renforcer notre implantation, à faire connaître nos propositions sur le plan industriel, à préparer la mise en œuvre sur le terrain, de la loi sur la démocratisation du secteur public, qui viendra en débat à l'Assemblée à l'automne prochain.

3) Parti de masse, le P.S. doit mener en direction des travailleurs une intense campagne d'explication. Sur les nationalisations, sur les droits nouveaux des travailleurs, à l'occasion des cantonales ou du 1er Mai, le secteur entreprise a réalisé des tracts, qui ont été chaque fois diffusés en plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Je vous propose que nous prenions comme base de travail, la diffusion minimale chaque trimestre d'un tract national du secteur en un million d'exemplaires sur le modèle des 4 pages spéciaux « Combat Socialiste ». Quatre millions de tracts, ce n'est pas trop, si l'on sait qu'il y a 17 millions de salariés en France et 30 millions d'électeurs.

4) Dans le même esprit, nous vous proposons qu'une étude soit faite pour une éventuelle relance d'un Combat Socialiste Mensuel. Il s'agirait d'un journal militant, dans sa forme et dans

sa diffusion. Les avatars récents de la presse du Parti, notamment de son quotidien, nous interdisent toute improvisation en ce domaine. Mais le Parti gagnerait à reprendre ce dossier afin de pouvoir, sous une forme simple et directe, accroître sa capacité d'explication politique auprès des travailleurs. C'est un enjeu essentiel pour les mois qui viennent.

5) Parti de masse, le P.S. doit faire travailler ensemble ses militants en entreprises et ses élus. Trop souvent les militants et les élus, qui ont agi au coude à coude lors des batailles électorales, s'ignorent dès que le scrutin est terminé. Je vous propose qu'en liaison avec la F.N.E.S.R. et nos groupes parlementaires soit mise sur pieds, une série de meetings et de réunions devant les entreprises sur le thème : les élus du Parti Socialiste s'adressent aux travailleurs. L'intérêt de ce type d'initiative par rapport aux futures municipales est évident. Mais il faudrait les commencer assez tôt, afin qu'on ne reproche pas à nos élus (non sans raison parfois !) de ne venir aux portes des usines qu'à la veille des élections.

6) Parti de masse, le P.S. doit être capable de définir, au plus haut niveau, les priorités de son action dans les entreprises, et par rapport aux luttes. Nous suggérons donc qu'un Comité directeur exceptionnel soit intégralement consacré dans les prochains mois, à l'analyse de la situation sociale et aux priorités de l'action du Parti en direction des travailleurs. Des réunions similaires devraient se tenir dans toutes les fédérations.

7) Parti de masse, le P.S. doit accroître le poids politique des structures « entreprises » dans son fonctionnement. Cela implique une action résolue visant à multiplier, à partir des G.S.E. déjà constitués, des sections socialistes d'entreprises, dotées, comme les sections locales, de l'intégralité des compétences et des pouvoirs dévolus aux instances délibératrices du Parti.

8) Parti de gouvernement, le P.S. dans les entreprises accroît son impact en fonction de la qualité de ses propositions. Le Parti ne doit pas craindre de dire ce qu'il veut. Cela ne doit pas géner le gouvernement. Au contraire, le gouvernement pour mieux s'opposer aux pressions corporatistes qui s'exercent contre lui, a besoin d'un P.S. qui s'exprime librement sur les grandes questions, surtout lorsqu'elles ont, pour les travailleurs, un caractère symbolique très sensible.

Nous demandons notamment au Parti de prendre clairement position par rapport aux points suivants :

a) Les 35 heures, la réduction du temps de travail, l'emploi et les mutations technologiques.

b) Le problème de la solidarité sous tous ses aspects (cumuls emploi-retraite, indemnisation des chômeurs, sécurité sociale, politique salariale).

c) La démocratisation du secteur public.

d) La politique industrielle et le Plan.

9) Parti de gouvernement, le P.S. doit développer la capacité de ses militants à s'engager sur des projets responsables. Cela suppose la mise en œuvre d'un programme de formation des militants, donnant clairement la priorité aux camarades issus des milieux populaires.

Parti de gouvernement, le P.S. dans les entreprises doit également être capable de concrétiser et de relayer les réformes acquises par la loi. Les projets qui viennent d'être votés sur l'extension des droits des travailleurs donnent à ces derniers de « nouveaux espaces de liberté », comme le disait François Mitterrand. Si nous n'occupons pas le terrain qui nous est ainsi offert, d'autres le feront à notre place.

10) Parti de gouvernement, le P.S. doit être capable de mener conjointement un double combat. « Citoyens dans l'entreprise pour gagner la bataille économique », tel est le mot d'ordre de cette conférence des sections et groupes socialistes d'entreprise. Gagner la bataille pour l'emploi et la bataille pour la démocratie, sont en effet deux impératifs conjoints. Ce n'est pas le point de vue de la Droite qui a toujours imposé les impératifs de la croissance à ceux du progrès social. Mais la Droite n'a jamais démontré comment, le développement du travail précaire, la répression anti-syndicale et les abus de pouvoir permettaient d'améliorer la compétitivité des entreprises. Les socialistes savent que pour sortir de la crise, toutes les catégories sociales devront faire des efforts. Le monde du travail comprend le langage de la rigueur, encore faut-il qu'on lui ménage des contreparties. Mobiliser les forces productives n'est possible qu'avec un autre partage du revenu et du pouvoir.

A l'occasion des présidentielles de 81, les socialistes ont réussi à démontrer que la classe ouvrière leur faisait confiance. Cela s'est traduit au premier tour des élections par le succès de François Mitterrand sur Georges Marchais et au second par la victoire de l'Union de la Gauche contre Giscard d'Estaing. Pour nous aujourd'hui, il s'agit de consolider cet avantage en terme d'influence militante et de capacité d'organisation. Nous sommes en bonne voie. Le nombre de sections et groupes socialistes d'entreprises, depuis deux ans a, en effet, progressé de près de 60 %. Un an après la victoire, la Conférence Nationale des groupes et sections socialistes d'entreprise marque une nouvelle étape dans l'affirmation du Parti Socialiste comme Parti de masse et de rassemblement. Du succès des socialistes dépend l'avenir du monde du travail et c'est la transformation démocratique de notre société.

Coll. Fondation Jean Jaurès

La mobilisation des forces sociales une nécessité pour réaliser le changement

par Jean BESSE

J'interviendrai sur les problèmes touchant à la mobilisation sociale et aux mouvements sociaux d'une part, en faisant un bilan depuis un an de la Gauche au pouvoir et d'autre part en livrant un certain nombre de réflexions sur les conditions nouvelles nécessaires à remplir pour réaliser ce que l'on appelle le réveil de la société civile ou pour parler plus simplement le réveil du mouvement d'en bas.

La victoire de la Gauche le 10 mai 1981 nous a autorisé à reprendre le fil de l'histoire, fil qui pour ce demi-siècle nous mène de 1936, à la reconstruction en 1945 et au puissant mouvement social de mai 68.

Au lendemain de sa victoire, François Mitterrand évoquait les brèves fractures au cours desquelles le courant populaire a pu être représenté à la tête de l'Etat et l'ampleur des changements et des transformations que ce succès apportait, non seulement aux travailleurs, mais également au pays tout entier.

Il est normal que ces références nous servent encore aujourd'hui. Elles furent des grands moments, mais puiser dans ces expériences suffit-il à expliquer à la fois les problèmes que nous rencontrons et le sens des choses que nous voulons faire avancer ! Certes, sur le plan des réformes, beaucoup de choses sont communes. Des éléments de continuité existent, notamment sur le plan des réformes de structures ou sur le plan des propositions sociales.

La comparaison est intéressante pour saisir les différences qui existent entre ces moments historiques. Un exemple : la différence de rythme et d'enchaînement des événements entre 1936 et 1981. Nous sommes aujourd'hui, 21 mai, jour anniversaire de l'installation de François Mitterrand à l'Elysée. En 1936, après la victoire d'avril-mai une explosion sociale sans précédent en mai et juin 1936, aussitôt après au début de l'été, la condamnation des occupations d'usines au mois de juillet, puis au mois d'août la non-intervention en Espagne, ensuite la reprise des grèves, « la bataille de la Marne » des patrons, la dévaluation du franc en septembre puis la dislocation du Front Populaire tout au long de l'automne, l'arrêt des réformes, « la pause » en février 1937, et enfin la démission devant le Sénat en juin.

Le contexte n'était évidemment pas le même : montée du fascisme, écrasement des mouvements ouvriers dans les autres pays d'Europe, menaces de guerre, mais ceci pour rappeler que l'un des atouts de la Gauche aujourd'hui ce sont les délais que les conditions de sa victoire et le raz-de-marée institutionnel nous donnent au seuil des années 80. Nous devons raisonner en fonction de dynamiques longues, nous devons raisonner à 3, 4, 5 et 7 ans, nous devons raisonner en voyant plus loin que les seuls problèmes immédiats qui surgissent dans chacune des branches ou dans chacune des entreprises, nous devons raisonner en militants politiques. Bref, chercher à bien voir au loin pour tout voir de près. Comme le disait récemment le Premier Secrétaire du Parti, Lionel Jospin, « il nous faut apprivoiser la durée ». Mais j'interviendrai surtout sur un phénomène qui apparaît pour beaucoup comme une énigme, à la fois souhaité mais aussi redouté si il n'est pas suffisamment maîtrisé, il s'agit de la mobilisation populaire qui dans les deux cas précédents, 1936 et 1945, a accompagné l'effort de rénovation et de transformation de notre pays et qui aujourd'hui reste ou balbutie ou en tous cas ne constitue pas encore un point d'appui suffisant. Cette base de transformation indispensable pour la réussite de notre politique est indispensable pour élargir la marge de manœuvre du gouvernement.

Mai 68 a vu un mouvement puissant sans victoire politique, 1981 a été une victoire politique avec un mouvement social qui se cherche encore.

La contradiction saute aux yeux entre un effort considérable de mise en œuvre de propositions faites à la veille des élections pré-

sidentielles et la relative apathie et l'attentisme que l'on constate et que vous constatez autour de vous, qui n'est pas non plus sans frustrations, sans tension mais qui ne s'exprime pas en un mouvement cohérent et puissant.

Il y a dans le pays, et toujours forte, une aspiration au changement et dans le même temps il y a peu ou pas d'initiatives pour mettre en place et ordonner ce changement. Cette contradiction ne doit pas rester statique, c'est au contraire à nous de la transformer en un élément dynamique.

Les conditions de la victoire ne sont pas étrangères à cet état de fait : une victoire à contre-courant, des évolutions dans beaucoup de pays, des pronostics et des prévisions de la plupart des grandes organisations de Gauche. Alors que l'ultra-libéralisme triomphait à la fois en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, alors que la reconduction de la Droite aurait entraîné inéluctablement à renforcer la même orientation, la victoire de la Gauche en France a permis de renverser la vapeur, ce qui n'est pas sans conséquences sur tout un ensemble de pays occidentaux et aussi d'Afrique, d'Amérique Centrale ou d'Asie qui observent avec beaucoup d'intérêt et d'espoir nos efforts actuels pour tenter de sortir de la crise.

Le libéralisme appliqué aux Etats-Unis, en Angleterre, s'il a certes des résultats sur le plan de l'inflation, mène ces pays au bord d'une récession qui accélère encore le chômage malgré des dépenses d'armement prodigieuses : Reagan réarme, quant à Madame Thatcher elle fait la guerre !...

La victoire du 10 mai a aussi été une victoire mêlée de pour et de contre, contre le maintien de Giscard d'Estaing au pouvoir, et pour une politique de transformation menant vers un « socialisme à la française ». Aujourd'hui il s'agit de transformer cette majorité de contre en majorité pour quelque chose.

Sous Giscard la démobilisation a été lente, longue, sauf dans certains secteurs directement menacés et luttant pour leur survie ; les divisions ont fait rage, tant à l'intérieur de la Gauche politique qu'entre organisations syndicales et la victoire n'a pas balayé comme par enchantement tous les problèmes qui se posaient même si elle leur donne un éclairage nouveau, une orientation nouvelle en fonction desquels chacune des forces du mouvement populaire doit se situer. Des obstacles, il en existe, vous en rencontrez tous les jours : la crise qui nécessite d'envisager cette question de la mobi-

lisation avec beaucoup de responsabilité, nous savons que les périodes de crise sont aussi propices aux opérations de commando et aux actions autoritaires de type fascisant. La crise favorise aussi l'explosion des intérêts catégoriels et révèle la montée du corporatisme en tous genres.

Le morcellement de la société française, son éclatement existaient avant le 10 mai, sa recomposition ne se fera pas du jour au lendemain autour de nos objectifs. Oui, disons-le tout net, la montée des corporatismes nous inquiète ; il faut non seulement réfléchir à la nature de ces corporatismes mais également mettre en avant ce qui peut les atténuer, les limiter, voire les combattre. Agriculteurs, transporteurs routiers, médecins, chauffeurs de taxi, producteurs d'alcool, collectionneurs d'œuvres d'art ; la liste serait très longue de ceux qui ont multiplié les pressions sur le gouvernement afin d'atténuer, voire de renoncer, à certains de ses projets.

Dans un article récent, un consommateur cherchait à établir un classement des différentes formes de corporatisme, de ces différentes pressions, de ces lobbies. Nous ne partagerons pas sa conclusion qui consiste à rabaisser la politique sociale du gouvernement à un « social corporatisme » : manière comme une autre de dévaluer le sens de notre entreprise. Mais le problème existe : une chose est de ne pas coaliser tous nos adversaires en même temps contre nous et l'illusion de penser que l'on peut faire plaisir à tout le monde en même temps.

La réponse au coup par coup contribue à brouiller un peu nos perspectives, notre projet il faut que nous précisions le cap du changement, il faut également que le gouvernement le fasse.

L'idée de solidarité doit être constamment réaffirmée et plus clairement définie : au bénéfice de qui, au détriment de qui et de quelle manière doit-on orienter la redistribution sociale.

Le dépassement des corporatismes ne se fera pas sans douleur mais il est une chose qui est certaine, c'est qu'il ne se fera pas du tout sans rechercher l'unité de ceux qui ordonnent et qui peuvent organiser le mouvement social, c'est-à-dire des organisations syndicales et politiques. On ne lutte pas contre les divisions de la société française en superposant d'autres divisions.

A ce sujet l'évolution de la situation syndicale nous a préoccupé, nous préoccupe encore et nous souhaitons que les deux congrès

qui vont se dérouler maintenant permettent aux deux principales organisations syndicales françaises qui, depuis des années tirent à hue et à dia, de retrouver le chemin de l'unité.

Aujourd'hui ces organisations doivent se déterminer différemment. Convergentes au risque de conduite à l'échec. Répétons-le ici, il n'est pas pensable d'organiser une mobilisation puissante et durable sans des stratégies convergentes qui puissent la permettre. Les socialistes dans cette affaire ont une responsabilité particulière, rappelons ici notre rôle à la veille du 1er mai lorsque nous avons cherché à être les artisans infatiguables de l'unité ; une unité qui ne supprimera pas toutes les différences ou les divergences, notamment sur l'appréciation de la situation internationale, mais il ne faut pas que la solidarité avec les travailleurs polonais entrave durablement la solidarité entre travailleurs français.

Un autre élément est à intégrer aussi : alors qu'en 36 ou 45 la venue de la Gauche au pouvoir avait permis aux organisations syndicales un grand nombre d'adhésion, cette fois-ci la chute des effectifs a sans doute été stoppée, les courbes ont sans doute commencé à se redresser mais si l'influence des deux principales organisations syndicales françaises reste forte et sans doute encore majoritaire, il faut dire que leur renforcement en nombre est encore une préoccupation. Même si la force du syndicalisme français n'a jamais été historiquement liée au nombre de ses effectifs mais davantage à son expérience dans les luttes et à son implication sur le terrain politique à partir de projets mettant le socialisme à l'ordre du jour.

Qu'il n'y ait pas ici entre nous de confusion, nous ne demandons pas aux syndicats d'être un relais pour l'action gouvernementale, nous ne recherchons pas l'unité pour l'unité, mais nous savons bien que lorsqu'elle n'existe pas cela constitue immanquablement un obstacle, une brèche dans laquelle s'engouffre la Droite.

Un récent sondage sur l'attitude des Français et des travailleurs français vis-à-vis des organisations syndicales le montre clairement : à gauche on fait confiance aux organisations syndicales à la fois pour gérer les revendications et les négocier, pour aider à la formation des salariés. 80 % d'entre eux sont d'accord pour que les syndicats interviennent et proposent des grandes orientations qui peuvent influer sur la politique générale, mais il est aussi une indication que donne ce sondage et qui doit être constamment présente à notre esprit, c'est que l' « opinion » de droite estime que le prin-

cipal « fossoyeur » de la gauche seront les syndicats. Elle n'attend que cela.

On peut évoquer aussi le freinage, l'inertie et les blocages de l'appareil de l'Etat, des administrations. Là où l'impulsion politique centrale est trop forte, là où le vent du changement se fait trop violent, c'est la levée de boucliers de la haute hiérarchie ; par contre, là où elle est trop faible, les réformes s'enlisent faute d'une pression venant d'en bas venant relayer les mesures prises. La question se pose également dans les entreprises publiques.

Ainsi les réformes qui paraissent acquises ne le sont pas parce que la contestation ou l'inertie à l'intérieur de l'Etat jouent un rôle paralysant sur le terrain de la mise en œuvre concrète. Ce phénomène relève d'ailleurs autant du conservatisme, des habitudes prises, des méthodes de travail ou de retards dans l'application de la politique nouvelle que de la volonté réelle pour certains de s'opposer à ce qui se fait.

Que voulez-vous, les contrats de solidarité, avec retraite anticipée, ont peu de succès dans ces couches sociales !...

Le risque est finalement que nos camarades qui sont à la tête de l'Etat se retrouvent seuls face au durcissement de nos adversaires, face à la radicalisation de la Droite, sans que la Gauche soit profondément mobilisée. Il y aurait alors un glissement du champ politique vers la droite avec l'inconvénient que les compromis ne se passent que de ce côté. Position inconfortable puisqu'alors elle inquiéterait la Gauche sans bien entendu rassurer la Droite.

Enfin, il faut dire un mot de ce qui se passe au niveau du patronat. Comme vous le savez le premier congrès syndical, si l'on peut dire, véritablement important d'après le 10 mai, a eu lieu à la mi-décembre 1981 lorsque l'Assemblée générale du C.N.P.F. a ratifié les décisions prises en novembre par sa Commission exécutive de porter à sa tête Yvon Gattaz. Quinze jours avant, Pierre Mauroy, en visite dans l'Isère, avait dû essuyer la première manifestation politique du patronat à laquelle participaient les élus U.D.F. et R.P.R. On ne peut pas dire que la politique du gouvernement ait laissé les forces économiques tout à fait intactes : les nationalisations ont délesté le C.N.P.F. de certains de ses plus prestigieux « poids lourds » : Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, Pechiney Ugine-Kuhlmann, la C.G.E. de M. Ambroise Roux, etc. Il y a eu un glissement des rapports de force ; entre la perte du commandement de

quelques fleurons industriels et bancaires et la grogne des patrons de province, le centre de gravité s'est déplacé aidant à l'élection d'un nouveau dirigeant plus proche des P.M.E., à l'image de beaucoup d'entre eux. La défaite de la droite oblige désormais le patronat à se diriger seul. Cette situation nouvelle le contraint comme à chaque tournant important, à la Libération ou après mai 68, à redéfinir et à poser le problème de son unité et de sa stratégie. L'analyse du patronat montre qu'il n'est pas toujours facile d'y voir clair entre ceux qui se préparent au combat et ceux qui acceptent des compromis : mener la politique du pire, « faire avec » ; la revanche ou le compromis, telle est la question.

Il convient aussi de distinguer entre les différentes fractions du patronat, le patronat grand ou moyen dont l'activité est liée en totalité ou en grande partie à l'exportation donc au marché mondial et le patronat petit et moyen dont l'activité est liée aux régions ou aux départements donc à la décentralisation et à toutes les réformes qui sont en cours actuellement sur le plan bancaire ainsi qu'aux contrats qui seront passés dans le cadre de la stabilisation des relations avec les grandes entreprises nationalisées. Il n'en reste pas moins vrai que le patronat est profondément hostile à la nouvelle législation sur les droits des travailleurs, M. Gattaz a même parlé du « Pavé de l'ours », citant La Fontaine, à propos de la loi Auroux et dans beaucoup d'entreprises les témoignages sont nombreux à la fois dans le public et dans le privé des directions qui freinent des quatre fers (cf. note Renault).

Après vous avoir parlé de ce qui freine et de ce qui bloque le mouvement social, il convient maintenant de voir ce qui l'ordonne et ce qui l'encourage.

En premier lieu l'action du gouvernement : ce sera le rôle de Pierre Mauroy de vous l'expliquer cet après-midi.

En second lieu il faut faire une analyse de l'évolution des luttes sociales depuis un an car si jusqu'à maintenant nous n'avons pas de puissant mouvement populaire, on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas eu de mouvements sociaux. Ces affaires-là ne se programment pas, il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour déclencher une grève. Il y en a eu, et toute une série d'entre elles a même révélé que la gauche n'avait pas la propriété des manifestations : agriculteurs, cadres, médecins, etc.

Contrairement à ce que la droite avait prétendu avant le 10 mai, il n'y a pas eu d'occupations d'usines le 11 mai au matin.

Les premiers conflits ont porté sur la non-application par les patrons de la hausse de 10 % du SMIC au mois de juillet tandis que les autres mouvements ont touché essentiellement le secteur public ; Renault, principalement Sandouville avec la tentative de constituer les conseils d'ateliers et l'atelier 74 à Billancourt ; les fonctionnaires et la S.N.C.F. au mois d'octobre.

Mais c'est à propos de l'application de l'ordonnance sur la réduction de la durée du travail en février que la grève a éclaté, que les mouvements les plus importants sont apparus. Ces mouvements posant à la fois les problèmes des avantages acquis, de la compensation salariale, de l'aménagement du temps de travail et de l'emploi. L'application de cette ordonnance a été l'occasion d'un premier choc entre le patronat appliquant ce texte au rabais et les salariés, ce fut en particulier le cas dans les petites entreprises où la compensation était quelquefois nulle. Dans d'autres il s'est agi de la remise en cause brutale des avantages acquis, notion qu'il ne faut pas élargir jusqu'à la situation exceptionnelle de ceux qui ont déjà largement débordé le cadre de l'ordonnance soit par leurs luttes, soit parce que la situation de leur branche d'activité est mieux assurée.

Ces luttes ont été souvent très dures : affaire du commando d'Isigny, mort d'un travailleur maghrébin à Clichy. L'impact sur l'emploi de par les conditions mêmes de l'application de cette ordonnance est sans doute limité.

Des leçons doivent être tirées de cette période, en particulier on peut se demander si les conditions de la négociation n'ont pas mis en difficulté les travailleurs dans un rapport de forces qui leur était défavorable, ou plutôt il a révélé que le poids ou la réaction du patronat avaient été sous-estimés alors que les possibilités syndicales étaient surestimées. Ces épisodes montrent que les négociations peuvent difficilement se passer dans ce pays du filet de lois dont les mailles doivent rester relativement serrées, il s'agit donc d'instaurer un double processus et non pas de tout abandonner à la négociation.

Après des années de négociations avec peu de débouchés, la reprise ne doit pas être brutale. La deuxième remarque est plus positive car si l'essentiel de ces conflits avait un aspect défensif, je

dirais même de « légitime défense », dans certains endroits les conditions ont permis aux salariés d'être offensifs en particulier sur l'aménagement de la durée du travail qui touchait aussi inévitablement à l'organisation même du travail ; particulièrement dans des entreprises où ce sont des travailleuses qui ont été aux avant-postes, le conflit Motta démontrant par exemple l'importance de tout ce qui touche à la frontière entre le temps libre et le temps de travail.

La troisième remarque porte sur les formes des conflits. Très souvent il s'est agi de coups de fièvre menant à une forme d'action « énergique » (occupation d'usines avec piquets de grève), mais très souvent aussi on a constaté un effritement rapide du rapport des forces en faveur des grévistes, ouvrant des possibilités à la contre-offensive patronale.

Ces affaires révèlent aussi le fonctionnement difficile en France des négociations d'entreprise. En effet, un législateur, un juge, la police, le patron, les grévistes, les non-grévistes, les milices privées cela fait un peu trop de monde pour une bonne relation du travail.

Si les luttes sur le SMIC et la réduction de la durée du travail ont été les plus marquantes, celles sur la défense de l'emploi ont été quasi-permanentes ; essentiellement défensives, portant à la fois sur la liquidation de l'outil de travail et sa reprise, ce qui est le cas dans l'affaire d'Elastelle ou encore beaucoup plus largement, ce qui est le cas pour le textile Boussac.

Enfin les derniers conflits de Citroën et de Flins, comme ceux de Renault à l'automne nous ramènent à des types de mouvements qui s'étaient un peu effrités du fait de la crise à partir de 1975-76, ceux des luttes d'O.S. sur leurs conditions de travail.

Ce qui est possible chez Citroën un an après la victoire de la Gauche, ne l'était sûrement pas avant le 10 mai 1981. Souvent ces grèves d'O.S. sont des révoltes, le plus souvent à partir des grèves bouchons ou des grèves d'ateliers.

Aujourd'hui, même si la direction reste intransigeante comme à Citroën, elle n'a plus tout à fait la même arrogance.

Chez Renault, la direction n'a pu utiliser l'arsenal juridique déployé dans les conflits précédents : citations en justice, constats d'huissiers, expulsion des grévistes par la police, licenciements.

D'où un caractère beaucoup moins violent de la confrontation.

Les problèmes qui sont posés, sont ceux qui tiennent à l'organisation et à la division du travail, en particulier le travail à la chaîne et le travail répétitif, les relations avec la maîtrise, les cadences et les charges de travail trop élevées, toutes questions qui sont revenues en permanence dans les négociations entre grévistes et directions.

Dans ces conflits, comme dans ceux sur l'emploi, l'unité, même difficile se réalise : C.G.T., C.F.D.T., F.O. Dans les 550 conflits recensés en mars par la C.G.T., touchant 120 000 travailleurs, le problème de l'organisation du travail en quantité et en qualité a fait un retour spectaculaire. Les chiffres du Ministère du Travail sont clairs. ils recensent dans l'industrie 1 300 000 salariés soit 17,4 % des ouvriers travaillant « sous forte contrainte de temps », image pour évoquer les cadences rapides, ils sont 600 000 liés « à la chaîne », 3 600 000 contraints aux tâches répétitives, près de 5 000 000 à subir des bruits très forts ou très aigus, plus de 8 000 000 à souffrir de la saleté, des courants d'air, de l'humidité ou d'odeurs nauséabondes...

Longtemps considérés comme un luxe social, bon pour les périodes de croissance, les conditions de travail et leur revalorisation deviennent un problème pour le gouvernement. Au moment où nous discutons des dispositions sur les C.H.S., rappelons ici « les 50 000 000 d'accidents chaque année dans le monde, 160 000 par jour, la perte économique pouvant, d'après le B.I.T., atteindre jusqu'à 5 % du PNB.

Une question : **changer le travail est-il une dépense ou une économie ?** En France, le million d'accidents survenus en 1980 a coûté 20 milliards à la S.S. Le responsable confédéral de la C.F.D.T. chargé de la S.S. avance un coût total de 80 milliards lorsqu'on prend en compte les jours perdus par les entreprises.

Ces faits mettent en lumière l'urgence de l'expression des salariés dans l'entreprise sur leurs conditions de travail. Celle-ci prendra la forme de conseils d'ateliers dans le secteur public. Jusqu'à maintenant il existe trois modèles pour faire face aux problèmes des conditions de travail :

— Le modèle japonais des cercles de qualité qui fait rêver le patronat français ;

— Dans les pays anglo-saxons, des accords dans la métallurgie de (Ford, Général Motors en Allemagne) ou le blocage du pouvoir d'achat s'échange contre des « concessions » sur les suppressions d'emplois et des clauses sur les conditions de travail.

En France avec un peu de retard sur les acquis du mouvement ouvrier italien, cette revendication prendra une orientation plus « autogestionnaire » puisque les travailleurs pourront intervenir directement sur l'organisation de leur travail. Il s'agit là d'une nouvelle dimension de la démocratie qui a été expérimentée dans les conflits Ducellier et de Renault Sandouville à la fin de l'année dernière.

Quant à la réduction de la durée du travail, l'objectif reste la diminution à 35 heures en commençant en particulier par un effort dans les secteurs aux tâches pénibles et en allant plus vite dans le secteur industriel. Il convient au cours de cette conférence entreprise de commencer à réfléchir sur la suite à donner à l'application de cette orientation importante de notre politique. Le problème de la réduction du temps de travail, ce n'est pas simplement pour se débarrasser du travail manuel, c'est aussi pour transformer le travail, pour changer la vie à l'usine.

Le problème posé par la réduction de la durée du travail, c'est de travailler mieux, en transformant les conditions de travail.

D'autres questions se posent pour favoriser réellement une politique de l'emploi. Par exemple :

1) Quelle part des gains de productivité (1) peut faire l'objet d'une distribution directe aux salariés et employés sous forme d'une réduction de la durée du travail ou des gains de pouvoir d'achat, compte tenu de la nécessité d'accroître la part des investissements productifs et des prélèvements indirects pour une politique de solidarité ?

2) Cette « redistribution » directe doit-elle se faire principalement au profit de la réduction de la durée du travail ou en progression du pouvoir d'achat de ceux qui ont un travail.

(1) De « l'entreprise France » (augmentation du PIB par heure de travail).

3) Jusqu'à quel niveau de la hiérarchie salariale est-il nécessaire d'accroître le pouvoir d'achat individuel. Une fois et demie, deux fois, trois fois le SMIC ? Et à partir de quel niveau y a-t-il lieu de ne pas assurer son maintien ?

4) Comment faire en sorte que la réduction de la durée du travail de chacun s'accompagne d'une multiplication du nombre de personnes employées en sorte que le chômage diminuant, le pouvoir d'achat global des ménages salariés augmente de ce fait ?

Bref, il semble bien que la négociation doit être beaucoup plus globale qu'elle n'a été jusqu'à maintenant et intégrer à la fois la compensation salariale, le problème de l'organisation du travail et des gains de productivité, le volume d'emploi, la politique salariale et, en liaison avec l'aménagement du travail, le problème des investissements et de leur contrôle.

A ce stade de mon intervention, je dirais que la mobilisation qu'il nous faut construire ne doit pas être simplement l'augmentation du nombre de journées de grève, l'expérience montre que ce processus qui peut être celui d'une surenchère perpétuelle ne sera pas le plus favorable à la Gauche et au gouvernement. Des luttes existeront, des secteurs sont encore très en retard et il convient de les soutenir, de les aider, d'être soucieux de voir ce qu'elles dénoncent mais aussi ce qu'elles annoncent : la mobilisation doit prendre des formes complémentaires beaucoup plus large par une participation des salariés dans leur entreprise.

Non, il ne s'agit pas simplement de susciter des mécontentements même de gauche pour construire une stratégie de mobilisation sérieuse et cohérente, complémentaire de la politique mise en œuvre par des forces du mouvement d'en haut. Au contraire, il s'agit de faire la part de ces mécontentements, de casser l'unification des corporatismes...

La mobilisation c'est surtout l'expression et la prise en compte des aspirations des travailleurs, la reprise de ces aspirations dans les projets gouvernementaux y compris industriels.

Le colloque de la Recherche a déjà permis de montrer que tout un secteur peut être mobilisé. L'expérience peut être reprise.

Je profite ici de la proximité des décisions à prendre dans la sidérurgie pour dire que le plan de restructuration ne peut se limiter à des décisions prises uniquement par des techniciens. On ne

peut ignorer la masse d'informations concrètes, vivantes et vécues transmises par les organisations et par les collectivités qui ont rencontré la mission Delacote.

Enfin, la mobilisation n'est pas liée à un phénomène économique et social, c'est aussi un phénomène culturel. Il faut combattre la résignation, combattre le repli sur soi, combattre la fatalité devant la crise, toute cette anesthésie entretenue par l'idéologie et les conceptions giscardiennes de la société. A une véritable culture de crise qui s'est installée dans notre pays, il faut substituer une culture du changement basée sur la solidarité, la responsabilité, l'effort collectif.

Cette dimension culturelle n'a pas échappé à notre camarade de Toulouse interviewé récemment à la télévision qui déclarait : « le Socialisme c'était aussi un changement des mentalités ».

Travail d'explication quasi culturel, également lorsqu'on aborde le problème des technologies nouvelles et leur rapport à l'emploi.

Les années 50 ont été marquées par l'apparition des productions de masse : voitures, électro-ménager, télé, qui étaient considérés comme un progrès et accueillies avec confiance ; car perçues comme un facteur de plein emploi et de croissance.

Au contraire les années 80, l'ère des « iques » dans le vécu quotidien des Français : bureautique, informatique, robotique, télématique, ne créé pas, loin s'en faut, le même optimisme. Au contraire, cette « révolution » technologique est accueillie avec septicisme, voire même avec angoisse sous le triple aspect des menaces pour l'emploi, de la dépersonnalisation (fichiers informatiques) et de la solitude (télématique). Comment faire pour que les Français, mais en premier lieu les travailleurs, accueillent au sens fort du terme et fassent leurs, ces « révolutions » ? Deux constatations : **la première** c'est que les entreprises qui s'ouvrent à la robotique et aux automatismes sont aussi celles qui embauchent. Peut-il en être de même au niveau d'un pays ?

Les gains de productivité assurent une meilleure croissance, les marchés de la robotique et de l'électronique sont les plus porteurs actuellement. Un seul chiffre : le marché de la bureautique est de 30 milliards en Europe, avec une croissance annuelle de 20 % en France, alors que notre production est de 200 millions par an. Nous importons 3,5 milliards de francs. Enfin, l'absence de

choix, le refus de la robotique ou de la bureautique, est-ce que ça ne signifie pas notre disparition à l'horizon dans les industries. Quant à l'emploi, l'investissement dans ce secteur peut créer entre 200 000 et 300 000 emplois d'ici 1990.

La deuxième constatation touche aux conditions de travail. Alors que la première « révolution » des biens de consommation automobiles et électro-ménagers était inséparable d'un développement du travail à la chaîne, aux conditions de travail très dures, aux durées de travail longues ; l'utilisation de ces technologies nouvelles dans certaines conditions, c'est-à-dire, en créant de nouveaux rapports de production faisant une place plus importante aux travailleurs, peuvent représenter **une chance** de libération des tâches répétitives, **une opportunité** qui facilite la réduction de la durée du travail, la remise en cause de certaines formes de travail posté, et **une nécessité** qui est aussi une chance, de relever le niveau de formation et de qualification des travailleurs.

EN CONCLUSION

Nous devons multiplier les initiatives qui renforcent l'unité des travailleurs. Proposer des actions qui cimentent et élargissent le rassemblement populaire.

Dans quelques départements l'Unité s'est renforcée à l'occasion du 1er Mai. Même fragile c'est un signe positif. Sans doute avez-vous été sensibles à d'autres faits : tribunes de Guy Georges (FEN) et d'Eugène Descamps (ancien responsable de la CFDT) appelant à un front unitaire ; la proposition de rencontre faite à la CFDT par la CGT. Parallèlement des groupes de travail s'organisent entre le Parti et chacune des organisations syndicales rencontrées au premier trimestre de cette année.

Bref, l'objectif est bien que chaque organisation ait sa place dans une perspective qui soit commune à tous ; qu'elle se sente coresponsable du changement.

Les témoins existent pour accélérer les choses : mise en place des droits des travailleurs dans le public et dans le privé, contrôle des investissements, relance des Comités locaux pour l'emploi, réduction du temps de travail et améliorations des conditions de travail, contrats de solidarité, formation professionnelle, politique en direction des jeunes, politique industrielle...

Ces axes d'action et ces rapports nouveaux que nous appelons entre forces de gauche peuvent dessiner les traits d'un véritable pacte d'une charte du changement.

Non, il ne faut pas attendre que sonne le tocsin des difficultés qui seront inévitables pour approfondir le contenu de l'unité. En septembre 1979, le Parti a proposé de mener des actions à la base contre la politique de Giscard et de Barre.

N'est-il pas temps aujourd'hui de lancer une initiative identique pour mettre en œuvre la politique menée par F. Mitterrand, Président de la République ?

Il n'est pas trop tard. Notre potentiel reste intact. Hâter les évolutions qui renforceront le Parti et la Gauche face à la Droite. Telle est la priorité.

Notre victoire vient de loin, nous devons la porter loin. Vous l'avez souligné la lutte politique, la lutte de classe n'est pas entre parenthèse.

Une double solidarité nous lie : avec le gouvernement d'une part, avec les travailleurs d'autre part.

Chers camarades, pour construire le changement, nous avons le temps et en même temps il y a urgence.

Ayons confiance en nous, mesurons les vrais enjeux. Pour mobiliser le pays il faut d'abord mobiliser les travailleurs, pour mobiliser les travailleurs il faut mobiliser la gauche, pour mobiliser la gauche mobilisons le Parti. C'est le but de cette V^e^ Conférence Nationale Entreprises.

CONTRIBUTIONS AUX DÉBATS

Situation spécifique de quelques secteurs

G.S.E. POLICE - (D.B.)

En matière de sécurité la politique de la Droite, depuis ces vingt dernières années, traînant son cortège d'inégalités sociales, de chômage, a sécrété une criminalité dont nous mesurons aujourd'hui les effets.

En ce qui concerne les contrôles d'identité, s'ils sont indispensables dans la recherche judiciaire, nous pensons qu'ils ne doivent être exercés que dans ce cadre là. D'autre part, nous affirmons que seule la légitime défense peut justifier l'emploi des armes par les policiers.

Citoyens policiers respectueux des libertés individuelles, nous revendiquons la possibilité d'être candidats aux fonctions électives comme tous les autres travailleurs. Si le policier doit être un Citoyen à part entière il doit retrouver également toute sa place auprès de la Fonction Publique. Nous demandons l'application du statut général des fonctionnaires, le droit de grève doit nous être restitué. Fonctionnaires nous sommes solidaires de l'ensemble des travailleurs et dans cet esprit nous sommes d'accord pour apporter notre contribution à l'effort de solidarité et notamment en faveur des plus défavorisés.

Enfin, nous demandons que les moyens matériels et juridiques acquis soient mis en œuvre pour lutter plus efficacement contre la délinquance financière.

Il faut rendre la police à la Nation. La crédibilité du policier ne s'invente pas, elle se vit. Le respect de la fonction ne s'impose pas, il s'acquiert.

G.S.E. EDUCATION NATIONALE - (M.M.)

Cette année, pour la première fois, le GSE EDUCATION NATIONALE se réunit en tant que tel lors d'une Conférence Nationale « Entreprises ». Voilà donc une nouvelle preuve que votre Parti s'organise dans tous les secteurs.

L'Education Nationale n'est pas un lieu de production comme une usine ; mais c'est le lieu de formation des travailleurs de notre pays. Cela les concerne donc.

Les 1 200 000 fonctionnaires de l'Education Nationale sont des travailleurs très divers : enseignants bien sûr, mais aussi administratifs, ouvriers, chercheurs, techniciens. Ils viennent de toutes les couches de la société. Ils y ont chacun, à leur façon, leurs contacts, leur influence. Le 10 Mai ils ont voté pour François MITTERRAND, aujourd'hui ils font confiance, avec de nombreuses impatiences, au Gouvernement socialiste.

La décentralisation, la gestion tripartite nous imposent de conserver et d'accroître notre influence auprès de cette masse hétérogène et considérable de 1 200 000 salariés.

Pour atteindre cet objectif il faut que ces personnels perçoivent mieux, dans tous les domaines, la cohérence des politiques que mènent le Parti et le Gouvernement.

C'est possible par l'information, mais aussi par l'action et c'est pourquoi le GSE National propose aux autres GSE de réfléchir à des sujets communs. J'en donnerai deux exemples :

1 - Les programmes des 16/18 ans ;

2 - La formation des citoyens dans l'entreprise pour gagner la bataille politique et la bataille économique, pour donner aux nouveaux droits des travailleurs tout leur sens. Il faut qu'au-delà des militants politiques et syndicaux, le plus grand nombre des travailleurs ait les moyens techniques d'intervenir dans la vie des entreprises. L'Education Nationale a là un rôle essentiel à jouer, mais

c'est aux travailleurs de définir les programmes et les méthodes de leur formation continue.

Quant au programme en faveur des 16/18 ans, Pierre MAUROY nous le rappelait bien, le Gouvernement a engagé une grande bataille pour que tous aient désormais un emploi ou soient en formation. Les partenaires de cette action sont les Collectivités locales, l'Education Nationale, les administrations, les entreprises. Dans les entreprises le programme 16/18 ans doit-être pris en charge, non seulement par le patronat, mais encore par les travailleurs et parmi eux par les militants socialistes. Nous écrivons sur nos affiches « les jeunes, acteurs du changement », il faut leur en donner les moyens.

Pour terminer je voudrais évoquer l'une des questions que pose l'exercice du pouvoir lorsqu'il n'est pas accompagné d'un fort mouvement social.

Dans le domaine de l'éducation, les élus locaux socialistes (c'est leur rôle), les fonctionnaires chargés de mettre en œuvre le changement analysent ensemble les situations et font les choix nécessaires.

En même temps, dans les établissements, les militants socialistes répondent comme ils le peuvent aux questions de leurs collègues. Parfois ils se rabattent sur des positions syndicales et le plus souvent ils choisissent l'action politique dans les sections territoriales en vue des élections municipales qui arrivent...

On a beaucoup parlé des liens entre le Parti et le Gouvernement. Ne croyez-vous pas que les liens sont à renforcer aussi avec les SE et GSE locaux.

Si les travailleurs sentent que le pouvoir du P.S. est dans les SE et GSE comme il l'est au sommet de l'Etat, alors le Parti développera son implantation sur les lieux de travail. Et ce sera bon pour le Gouvernement lui-même. Car cela lui donnera des bases sur lesquelles il pourra s'appuyer.

G.S.E. SIDERURGIE - (Fédération du Nord - C.B.)

La Sidérurgie française est à l'ordre du jour. Mais le GSE se pose la question : y a-t-il un plan gouvernemental pour la Sidérurgie ?

Nous sommes persuadés que ce plan existe. Mais pourquoi n'est-il pas publié ? Pourquoi le GSE National Sidérurgie n'a-t-il pas été consulté par le Ministre ? Que sont devenus les travaux des militants socialistes de la Sidérurgie d'avant et d'après le 10 Mai ? Comment pourrions-nous défendre une politique à laquelle nous n'aurions pas été associés. Nous avons pourtant proposé des solutions quant à l'avenir de la Sidérurgie.

Sur un autre plan le GSE de la Sidérurgie maintient comme fondamental le droit d'expression politique dans l'entreprise, le droit à la protection légale pour les militants politiques d'entreprise. C'est fondamental pour le P.S., car de fait c'est le seul parti politique qui n'a pas de protection pour les militants ni par le canal d'une organisation syndicale, comme le P.C. avec la C.G.T., ni par le canal du patronat, comme la Droite. Le P.S. est pourtant le seul sur le plan politique qui est capable d'affronter sérieusement l'U.D.F. et le R.P.R. La Droite l'a bien compris. C'est pourquoi elle fait la chasse à tous les militants socialistes qui sont implantés dans la Sidérurgie.

G.S.E. HOUILLERES DE BLANZY - (R.D.)

Cette intervention a pour but d'attirer l'attention de toutes les structures du Parti sur :

1) Les problèmes énergétiques et en particulier sur la place du charbon dans la consommation énergétique.

2) Le changement nécessaire des relations entre l'Etat et les Entreprises Nationales pour donner à celles-ci une autonomie de gestion et permettant leur démocratisation.

3) Les liens à envisager entre les Charbonnages, les Houillères de Bassin avec les agences déconcentrées de l'Agence Française de l'Energie nouvellement créée.

4) La nécessité de mettre en place au niveau du Parti d'un G.S.E. National Houillères, ce qui donnerait de nouvelles possibilités aux militants socialistes des Charbonnages.

En octobre 1981, s'est tenu à l'Assemblée Nationale le débat sur l'Energie.

Sans entrer dans le détail, je voudrais seulement rappeler quelques éléments importants pour les mineurs.

On a chiffré la consommation de charbon en 1990 entre 53 et 60 millions de tonnes dont 30 millions du sous-sol de la France. C'est bien, mais en même temps on programme la construction de six tranches nucléaires pour la seule période 1982-1983.

Le maintien d'un programme nucléaire important aura inévitablement des conséquences graves pour le charbon.

En effet, le manque de souplesse des Centrales Nucléaires (elles tournent tout le temps) par rapport aux Centrales Thermiques classiques que l'on peut faire marcher à la demande, entraînera une forte production d'électricité nucléaire aux dépens de l'électricité d'origine thermique classique venant notamment du charbon. La consommation de charbon des Centrales qui est actuellement de 28 millions de tonnes va chuter à 12 ou 15 millions en 1990. Pour garder le niveau de consommation prévu en 90 (55 à 60 MT au total), il faudra alors consommer environ 20 MT dans l'industrie et les chaufferies collectives (consolation actuelle 8 MT). C'est un objectif très ambitieux qui ne pourra être atteint que si on ne donne pas à E.D.F. les possibilités de vendre du courant nucléaire à bas prix pendant les périodes creuses aux industries. Dans le cas contraire, l'industrie resterait grande consommatrice de fuel comme elle l'est actuellement et ne convertirait donc pas ses chaudières au charbon.

Quoi qu'il en soit, le programme énergétique a été voté ; maintenant il va s'appliquer.

Les Charbonnages de France ont donc été obligés de se mettre à l'heure du changement. En effet, pour appliquer cette politique ambitieuse d'une consommation de 55 à 60 millions de tonnes en 1990 alimentée par une production nationale de 30 millions de tonnes, il était nécessaire que cette entreprise nationale qui, pendant des décennies (depuis 1960) a appliqué une politique de récession, allant jusqu'à l'abandon de l'exploitation de nos gisements, il était nécessaire que ce changement d'orientation s'accompagne de changement d'hommes qui ont la charge de diriger cette grande entreprise.

Ce changement d'hommes pour une autre politique, il y a longtemps que nous le voulions. Il a été long, trop long à venir et il

n'est d'ailleurs pas terminé. Le Président du Conseil d'Administration des Houillères du Nord est toujours en place, lui qui a si **consciencieusement** conduit la récession dans le Nord et à C.D.F., dont il est toujours Directeur Général Adjoint. Conséquence de ce retard dans le changement, le nouveau contrat de programme Etat/C.D.F. ne sera défini qu'à la fin de septembre alors que l'ancien a expiré au 1er janvier. Il y a trop de retard dans les décisions du Gouvernement. C'est pour cela que nous aurions voulu que la désignation d'hommes nouveaux à la tête de notre entreprise se fasse plus rapidement. Le changement d'hommes doit permettre l'évolution des mentalités.

Cela me permet d'attirer l'attention sur la conduite des entreprises nationalisées et le rôle des tutelles.

La révocation de M. HUGON, Directeur Général de C.D.F., ne va pas du tout dans le sens de la démocratisation de l'entreprise que nous espérions.

Cette révocation d'ailleurs a été très mal ressentie par les mineurs et en particulier par les membres de notre G.S.E.

Pourquoi, à l'heure où les entreprises nationales devraient bénéficier d'une plus grande autonomie de gestion, le Gouvernement a cru bon de mettre le Conseil d'Administration de C.D.F. devant le fait accompli. Cette manière d'agir est contraire aux principes de la future loi de démocratisation du Secteur Public.

On ne peut pas accepter que la Direction Générale et le Conseil d'Administration des entreprises nationales n'aient qu'un rôle d'exécution. Pour l'application de la nouvelle politique énergétique où la place du charbon est fondamentalement posée, il est absolument indispensable que C.D.F. puisse disposer avec les autres entreprises nationales d'une très large autonomie de gestion dans le cadre d'un contrat passé avec l'Etat.

Veut-on de véritables nationalisations ou simplement une étatisation comme cela a été le cas pour les Charbonnages de France en 1946.

Pour nous, militants socialistes des Charbonnages, les Présidents comme les Directeurs généraux des entreprises nationalisées doivent être des hommes de confiance reconnus comme tels par les travailleurs et choisis par eux, des hommes qui acceptent le

changement dans la période difficile que nous connaissons, mais aussi des hommes totalement responsables, capables d'assumer un projet de transformation de leur entreprise, reconnu crédible par la Tutelle et par les Organisations Syndicales, compte tenu des contraintes économiques du moment et de l'évolution des techniques.

Le nouveau contrat de programme discuté avec le Gouvernement doit permettre aux Charbonnages de définir une nouvelle politique charbonnière avec la perspective d'une production de 30 millions de tonnes en 1990 contre 20 millions en 1981.

Ce sera, nous en sommes certains, un contrat ambitieux mais pour qu'il puisse avoir une efficacité maximum, nous pensons que dans le cadre de la politique énergétique et de la décentralisation, ce contrat doit être actualisé dans les régions par des discussions entre les Houillères de Bassin et les institutions régionales concernées.

Ces discussions au niveau régional devraient permettre d'établir des plans énergétiques cohérents où il n'y aurait pas de concurrence entre les entreprises comme C.D.F. et E.D.F., mais complémentarité.

Telles sont les idées élaborées par les GSE des Houillères de Blanzy. Il faut maintenant nous donner les moyens de concrétiser ces idées. En effet, ce ne sont pas des GSE locaux, isolés, qui peuvent aider le Gouvernement.

Avec l'aide du Secteur Entreprise du Parti nous mettrons sur pied ce GSE National dont nous avons souhaité la création depuis la Convention Nationale de Massy.

Ce GSE National aura, nous en sommes certains, un rôle à jouer dans la mise en œuvre de la nouvelle loi énergétique votée en 1981.

Le changement nous l'avons voulu, nous y croyons, nous voulons qu'il réussisse partout, dans l'intérêt des travailleurs et de la France.

S'organiser dans l'entreprise pour que le changement ne reste pas à la porte de l'usine

SECTION P.S. RENAULT-BILLANCOURT - (P.C.)

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit sur le rôle bénéfique du changement, de grandes choses ont été accomplies par notre Gouvernement. Certes, il reste encore à faire mais nous sommes réalistes et nous savons que tout ne peut être fait en un jour. Mais je me dois de faire le bilan sincère de ce qui se passe à la Régie.

En une phrase, on peut résumer le changement à l'entreprise : « le changement est resté pour l'essentiel à la porte de l'usine ».

Certes, on nous a donné un nouveau P.D.G., mais de part le climat général, on peut dire que la politique sociale de la Régie n'a pas évolué.

Des grèves se sont déroulées ces temps derniers à la R.N.U.R., grèves dues à l'intransigeance de la Direction face à la nécessaire négociation. Il faut à la Régie un nouveau mode de hiérarchie.

Le contrat de solidarité signé à la Régie est une bonne chose : Certes, 3.500 départs sont prévus. Mais la Régie pouvait faire mieux puisque 7 à 8.000 salariés ont 55 ans.

A grand renfort par la Télé, la radio et une certaine presse, la Direction de la Régie a fait croire que les salariés de chez Renault faisaient maintenant la semaine de 36 h 1/2. Il n'en est rien, nous sommes à 40 h 25, le 1er juin nous ferons 39 h 50 et en plus la Direction ne paiera pas la totalité de ces 3/4 d'heure, mais que 70 %, cela lorsque le Gouvernement a donné son accord pour les 39 heures sans perte de salaire.

Sur l'extension des droits des travailleurs et les lois Auroux, certains directeurs ont dit et écrit publiquement qu'ils n'étaient pas d'accord. Est-il admissible que les dirigeants d'une usine nationalisée fassent tout pour détourner les lois et critiquer l'action du ministre du Travail. Est-il logique qu'une usine nationalisée verse des cotisations au C.N.P.F., organisme qui se charge d'attaquer sans répit l'action gouvernementale.

François Mitterrand a déclaré qu'il n'avait pas été élu pour faire une politique de Droite, mais celle de la Gauche. Si nous voulons pouvoir appliquer une politique de Gauche, il faut certes des hommes compétents, mais ne seraient-ils compétents qu'à Droite ? Mais il faut des hommes aussi convaincus de l'intérêt du changement.

Si nous voulons faire dans tous les domaines, une véritable politique de Gauche, il faut tant à la Régie que dans les administrations, déboulonner certains hommes qui entravent la politique du changement en continuant la politique de la Droite.

Alors, va-t-on encore nous traiter de « coupeurs de tête » ? Qu'on fait ceux qui pleurent sur les « têtes coupées » par rapport à tous les militants de chez Renault ou d'ailleurs qui ont été licenciés pour leur action syndicale ou politique, à ces milliers de travailleurs mutilés à jamais dans leur chair à la suite d'accidents de travail ? Pensent-ils à tous ces militants ouvriers qui vivaient dans l'incertitude du futur, car ils savaient que du jour au lendemain ils pouvaient être licenciés.

Militants ouvriers, nous savons que pour la classe ouvrière il n'est point de sauveur suprême et que nous devons prendre en mains notre destin.

C'est le but de l'action de la section : réunions régulières, mise en place de commissions de travail, information des travailleurs sur les mesures positives prises par le Gouvernement et les positions du Parti.

Tout n'est pas parfait sur le terrain. Des difficultés sont rencontrées : refus d'action commune du P.C.F., désunion syndicale, peu de syndicalisation après mai 81.

Nous avons maintenant le pouvoir politique, le Gouvernement fait son travail, à nous de faire le nôtre pour conquérir le pouvoir

dans l'entreprise, luttons pour que l'union syndicale se réalise, luttons pour que les travailleurs se battent contre la Direction. C'est par le combat dans l'entreprise que nous vaincrons.

G.S.E. FRANÇAISE DE MECANIQUE

J'interviens au nom du G.S.E. Française de Mécanique, entreprise de l'industrie automobile où l'on y fabrique essentiellement des moteurs pour les grands constructeurs Renault, Peugeot, Talbot et Citroën. C'est une entreprise avec un statut particulier puisque c'est une société en nom collectif à 50 % Renault et 50 % Peugeot. Elle a vu le jour sur la zone industrielle de Douvrin-Billy Berclau dans le cadre de la reconversion minière, après une forte mobilisation dans des luttes pour l'emploi des organisations syndicales et des partis de gauche de la région.

Aujourd'hui elle emploi 5 000 personnes. Elle n'a pas cessé de toucher depuis sa création des subventions publiques pour investir et favoriser l'emploi.

Arrivée en « sauveur » dans une région en détresse, Française de Mécanique a surtout permis à la Régie Renault et au groupe Peugeot de créer une filiale privée qui leur permettrait de fabriquer ailleurs des moteurs qui commençaient à leur coûter cher chez eux à cause de leur histoire ouvrière et des conquêtes des travailleurs..., ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la Régie... Et la logique capitaliste qui gouvernait la Régie Renault de l'époque a ainsi permis de « **privatiser** » une production du secteur nationalisé. Les moteurs sont conçus par des chercheurs dépendants d'une entreprise nationalisée, car il n'y a pas de bureaux de recherche à la Française de Mécanique. Nous ne sommes que des fabricants. Ces recherches sur les deniers de l'Etat profite au groupe Peugeot qui améliore ainsi ses profits.

Dépendant à 50 % d'une entreprise nationalisée, notre Directeur a été mis en place par la Régie Renault commandée par la Droite de l'époque.

Aujourd'hui, Renault est passé sous la tutelle du Gouvernement de Gauche et nous aurions pu espérer en un certain changement de la « politique sociale » dans l'entreprise. Ce n'est pas tout à fait ce qui se produit...

Dans le but bien défini de marginaliser à outrance les organisations syndicales, notre direction a intensifié les cours de formation réservés à l'encadrement. Ces cours de formation sont dispensés par des hommes du C.N.P.F.

On y apprend surtout à s'opposer à la vie syndicale dans l'entreprise. Les chefs sont chargés de faire la contre-information patronale au discours des organisations syndicales. A chaque mot d'ordre de grève, sont pénalisés les chefs qui ont le plus fort pourcentage de grévistes. D'où les pressions morales qu'ils exercent sur chaque travailleur.

En opposition à ce que les puristes veulent encore bien appeler « responsabilisation de l'encadrement », le discours de la direction est claire : « se soumettre ou se démettre... » et c'est ainsi que par cette pression sur l'encadrement de nombreux agents de maîtrise sont obligés de laisser leur responsabilité au vestiaire et sont contraints et forcés de se faire les agents propagandiste du C.N.P.F... D'autres marchent à fond. Dans ce climat de peur, le discours passe. Le syndicat « maison » a progressé de près de 30 % aux dernières élections professionnelles : Notre direction a décidé d'élargir cette organisation aux techniciens et aux dessinateurs. 800 travailleurs ont été obligés d'assister à des journées de formation dans les locaux du C.I.L. de Béthune, ces journées se clôturant par un repas en présence du patron qui interroge personnellement chacun des participants. Ces cours n'ont rien à voir avec une quelconque formation professionnelle complémentaire auxquels pourraient prétendre les intéressés en fonction de l'évolution technologique... Non, ces cours sont organisés par le Centre d'Etudes des Entreprises et sont animés par un ancien patron, M. Baudon de Mony (drôle de nom pour parler de l'histoire de la classe ouvrière !!). Bien sûr, C.G.T. et C.F.D.T. y sont présentés comme des parasites, dont les militants sont endoctrinés contre leur gré !!

A l'heure où le patronat joue les pleureuses devant le projet de loi sur les droits nouveaux des travailleurs en prétextant le surcoût financier de certaines mesures, ce sont des millions qui sont ainsi dépensés pour faire de l'anti-syndicalisme, de l'anti-socialisme, de l'anti-gauche. Ces cours politiques dispensés contre nous pendant le temps de travail à des travailleurs désignés d'office aux frais de l'entreprise, est-ce légal ?

Comment ne pas être scandalisé de voir que de tels discours

anti-syndicaux, anti-gouvernementaux puissent se tenir dans une entreprise dépendante à 50 % d'une entreprise nationalisée sous la tutelle de l'Etat.

Nous avons alerté à plusieurs reprises des élus locaux et régionaux de l'actuelle majorité... Mais ont-ils réellement pris conscience du danger que représente en profondeur une telle campagne d'intoxication ? Doit-on laisser agir encore longtemps la direction en place ?... Faut-il parler de chasse aux sorcières ? On voudrait culpabiliser la Gauche. Sachez que la chasse aux sorcières, il y a longtemps que le patronat la mène contre nous dans les entreprises. Pour faire entrave au bon fonctionnement des institutions, élues par le personnel, la direction multiplie quotidiennement les infractions à la lisière des textes législatifs... Vouloir y faire face nous engagerait dans une bataille juridique permanente. Sur ce terrain, la direction est mieux armée que nous : elle dispose d'un avocat à temps plein. Alors que des millions sont dépensés pour faire cette propagande asservissant l'encadrement et marginalisant les Organisations syndicales... Sachez que le Secrétaire du Comité d'Entreprise que je suis ne dispose d'aucune heure de délégation complémentaire pour assumer sa responsabilité. Si ce n'est pas la Gauche qui nous donne les moyens de fonctionner, ce n'est certainement pas le patronat qui nous les donnera...

La force principale de la Gauche c'est la classe ouvrière. Dans les entreprises c'est d'abord par l'action quotidienne que se forgent les prises de conscience. Ce travail de fond des militants socialistes est pour beaucoup dans la victoire du 10 Mai. Nous sommes pour les libertés mais nous voudrions que cesse pour le patronat la liberté d'EXPLOITER les travailleurs !!! La Gauche ne restera au pouvoir que si dans les entreprises elle nous donne les moyens d'organiser la classe ouvrière.

G.S.E. AERONAUTIQUE - (G.B. S.N.I.A.S. TOULOUSE)

Après la victoire de mai-juin 1981, beaucoup pensaient que l'accession au pouvoir d'une majorité de gauche et d'une majorité de socialiste, allaient régler d'un revers de main tous les problèmes, toutes les difficultés que nous subissions.

Mais il ne suffit pas de changer des hommes pour qu'automatiquement les situations sociales et les rapports sociaux s'amélio-

rent. Pour autant nous ne devons pas admettre que des gens qui ont des responsabilités techniques dans la gestion des entreprises se comportent en hommes politiques qui combattent ouvertement la politique de François Mitterrand. Oui la bataille idéologique est toujours présente et la lutte de classe s'accentue.

Dans certains établissements de la SNIAS nous subissons le poids d'un R.P.R. omniprésent. La droite a mis en place un certain nombre de niveaux de pouvoirs. Il y a le pouvoir de la maîtrise dans l'atelier avec le chef d'équipe et le contremaître, il y a le pouvoir du chef de service. Il y a le pouvoir du chef d'entreprise au niveau d'une usine. A ces différents échelons de pouvoir des habitudes ont été prises. Même si nous déplaçons quelques hommes, même s'il y a des rappels à l'ordre, pour autant cela ne règlerait pas le problème de fond, car ce qui est posé c'est celui du rapport des forces à un échelon plus global. Comment peut s'exprimer ce rapport de forces ? Il y a certes les organisations syndicales, mais il y a aussi le Parti Socialiste. Notre rôle c'est d'expliquer la politique du gouvernement. La politique du gouvernement est globalement positive. Mais il ne suffit pas qu'un gouvernement décrète des lois. Il est de la responsabilité des travailleurs, de leurs organisations syndicales, du P.S., donc des GSE et SE, de faire en sorte de mobiliser les travailleurs pour que ces lois soient appliquées.

Les nouveaux droits reconnus aux travailleurs leurs ouvrent de nouveaux espaces de liberté. Il faut les occuper. Chaque organisation syndicale, chaque organisation politique essaient de se mettre en situation de force pour pouvoir les occuper. Le Parti Communiste à la SNIAS ne dit rien. Certes les contacts sont repris, mais chaque fois qu'il y a contact avec le P.S. et le P.C., le P.C. n'accepte de discuter que des problèmes électoraux. Sur les autres problèmes le P.C. s'est toujours refusé à travailler avec les militants socialistes. Pour autant nous avons fait la démonstration pour notre part dans nos GSE de notre capacité d'action et d'intervention. Si le P.S. a atteint un de ses meilleurs scores aujourd'hui, c'est parce que les militants dans les GSE et SE ont été un élément essentiel de la bataille politique.

Ce que nous souhaiterions à la SNIAS c'est qu'au moins il y ait le respect du pluralisme, que ceux qui pendant plus de 20 ans ont été écartés des responsabilités professionnelles, parce qu'ils émettaient des idées de gauche. Aujourd'hui il faut que le pluralisme s'exprime, il faut qu'eux aussi puissent accéder aux responsabilités. Ils ont aussi le droit de participer à la victoire.

GSE CHIMIE - M.B. (PECHINEY UGINE KUHLMANN)

Mes critiques porteront sur trois points :

1° Les modalités des nationalisations.

2° Les droits des travailleurs.

3° Le projet industriel.

LES MODALITES DES NATIONALISATIONS

Beaucoup de travailleurs sont déçus quand ils constatent que les dirigeants de l'avant 10 mai sont toujours en place, accentuent leur politique anti-sociale et renforcent leurs pouvoirs. Les travailleurs voient que ces dirigeants s'organisent pour contrer le gouvernement et diffusent de fausses informations mettant en cause celui-ci. Parallèlement aux nationalisations, les travailleurs n'ont vu apparaître qu'un nombre très limité d'hommes de gauche aux postes de responsabilité dans les entreprises. Ce ne sont ni les Gandois, ni les Chaladon qui sont les symboles du changement !... Il faut choisir entre les patrons et les travailleurs. Nombre de militants s'inquiètent de l'oubli et des retards apportés à la mise en place de conseils d'administration définitifs dans les sociétés nationalisées.

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Les lois Auroux ressemblent un peu à une « peau de chagrin ». Les députés socialistes ont eux-mêmes renoncés à présenter des amendements sur le veto suspensif aux licenciements. En dépit de la demande du Parti, les libertés dans l'entreprise ne sont pas reconnues. On ne peut que déplorer la faiblesse des améliorations des droits des comités d'entreprise face aux pratiques et aux moyens patronaux. Quant à la loi sur la démocratisation du secteur public on semble l'oublier. Certain administrateur général d'un groupe nationalisé n'hésite pas à déclarer « qu'il ne veut pas d'une France à deux vitesses... ». Nous avions dit, pourtant, que le Secteur public devait être le lieu de l'expérimentation de nouvelles formes de gestion.

LE PROJET INDUSTRIEL

Dans le Secteur public, comme dans le privé, les projets restent présentés essentiellement par les patrons.

Il ne ressort pas de ces projets une ligne claire correspondant aux orientations voulues pour l'ensemble du pays, notamment dans le domaine de l'emploi. C'est grave, car c'est l'avenir de milliers de travailleurs qui est en jeu. On a trop souvent signé un chèque en blanc à des dirigeants qui, sur le fond, n'ont jamais été favorables aux nationalisations.

Certes, il convient, dans un souci d'objectivité, de refuser tout esprit de « sinistrose » et de reconnaître le chemin parcouru depuis un an... Ce qu'il faut bien apprécier pour comprendre les critiques rapportées précédemment, c'est, d'une part, le rapport de forces Gouvernement/Patronat et, d'autre part, la mobilisation des forces de Gauche depuis un an.

La période passée nous a montré des faiblesses. Les travailleurs ont attendu que le miracle vienne d'en haut, que la loi leur donne le pouvoir.

Si le 10 mai 1981 nous avons pris le pouvoir exécutif, si en juin 1981 nous avons gagné le pouvoir législatif, le 22 mai 1982 nous n'avons pas encore gagné le pouvoir économique...

Coll. Fondation Léo Lagrange

Mobiliser les travailleurs pour maîtriser le changement technologique

FEDERATION DES BOUCHES-DU-RHONE - (J.B.)

A développé différents thèmes :

— L'importance du secteur entreprise dans la victoire du 10 mai.

— Le chemin parcouru depuis Massy.

— L'implantation accrue dans les entreprises.

— Notre tâche est plus que jamais une mobilisation populaire. Nous devons faire comprendre l'intérêt de l'union des travailleurs. Le projet politique du P.S. doit rassembler là où la droite divise. Reconstituer l'unité du front de classes sur la base de propositions offensives.

— La situation des travailleurs passe par un changement technologique. Aujourd'hui le progrès technique est le grand facteur de bouleversement de l'organisation du travail.

— La pénétration de l'informatique se fait dans tous les secteurs au détriment de l'emploi.

— Forts de leur solidarité les travailleurs doivent maîtriser l'introduction de ces nouvelles technologies au sein de l'entreprise et de la société.

— Nous devons faire attention à la déqualification du travail et à sa parcellisation.

— L'informatique accroît la division entre « dirigeants » et « dirigés ».

Élargir la base sociale du changement

GSE EDF/GDF - (B.F.)

Un examen trop superficiel de l'attitude actuelle des travailleurs conduit à leur reprocher une certaine apathie et une tendance à ce que tout vienne d'en haut. Ce reproche se justifie beaucoup moins quand on a le courage à regarder les choses en face. La victoire du 10 Mai n'a pas été, loin s'en faut, le résultat d'une mobilisation massive mais plutôt le refus de la politique giscardienne.

Il n'y a pas de mobilisation possible, sans perspective de rassemblement des forces qui œuvrent pour le changement.

Un travailleur conscient de la nécessité du rassemblement et convaincu qu'il peut et qu'il doit contribuer à sa réalisation, se pose obligatoirement de multiples questions sur le comment faire ? Sans prétendre répondre à tous les aspects du problème, nous sommes quand même en mesure de rappeler, en ce qui nous concerne, nos principales propositions. Plusieurs objectifs peuvent contribuer à la réalisation du rassemblement. La première concerne l'amélioration des relations intersyndicales dans la perspective d'un nouveau départ d'unité d'actions à tous les niveaux.

La deuxième, c'est la traduction à l'échelon de l'entreprise de l'union des partis de Gauche engagés au plan électoral, gouvernemental, sur la base des propositions de François Mitterrand aux élections présidentielles.

Sur ces deux points le Parti Socialiste est bien placé pour prendre des initiatives.

Le troisième point, l'engagement des travailleurs dans les organisations syndicales et politiques. Il n'y a pas de mobilisation possi-

ble sans un renforcement de ces organisations, d'où la priorité que le P. S. doit accorder au recrutement et à l'implantation dans l'entreprise.

Le quatrième point concerne l'information et la formation sur les rôles respectifs et complémentaires des syndicats et des partis politiques dans l'entreprise. Pour nous cette démarche nécessite un effort de clarification réciproque et concertée à partir d'une approche concrète des types et des modes d'action de chaque type d'organisation.

Le cinquième point c'est la détermination démocratique d'orientations et d'objectifs mobilisateurs. Il faut savoir que n'est mobilisateur que l'objectif qui a été discuté démocratiquement avec les travailleurs et décidé et précisé avant son application. Pour les syndicats cela se traduit par des revendications dont beaucoup d'entre elles s'appuient sur leur projet de société. Pour les partis politiques actuellement au pouvoir cela se traduit par la mise en œuvre des décisions prises, notamment pour le Parti Socialiste et contenues dans les 110 propositions du Président. Le Gouvernement joue en fait le rôle de maître d'œuvre de l'application optimale de ces grandes options, en tenant compte des contraintes de tous ordres, économiques, sociales et surtout de la prise de conscience idéologique et politique des forces vives qui sont les moteurs du changement.

Les travailleurs doivent être informés des initiatives du Gouvernement et préparer les nouvelles avancées par une contribution intéressante à leur définition et une mobilisation permanente pour leur mise en œuvre.

Le dernier point, c'est l'élargissement de la base sociale du changement. Il faut concrétiser ce qu'est le front de classe dans l'entreprise. S'appuyant sur les forces vives du changement ce rassemblement doit s'élargir par la force de notre conviction. Car, comme François Mitterrand le souligne, « il vaut mieux convaincre que vaincre ».

Des droits nouveaux pour les travailleurs dans les entreprises nationalisées

GSE ASSURANCES - (D.P.)

Ce qui me frappe, c'est le décalage qui existe entre notre vision des nouveaux droits des travailleurs et ce que l'on peut lire sur le même sujet dans la grande presse.

Pour beaucoup d'entre nous, les lois Auroux malgré tous leurs aspects positifs sont encore insuffisantes. Mais à lire ce qui se dit dans certains journaux, ces lois Auroux seraient la fin des entreprises. Nous constatons là la force de résistance de la Droite et sa volonté de ne rien lâcher. Cela confirme ce que nous avons toujours dit, à savoir que rien ne se fera tout seul et qu'il nous faut gagner, notamment sur le terrain.

Au-delà des lois Auroux, une autre bataille est commencée. Elle concerne l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises nationalisées. Il me semble qu'un des rôles de cette Conférence Nationale Entreprises pourrait être de dire ce que nous voulons pour ce secteur. Ne nous faisons pas d'illusion. Nous allons rencontrer des blocages et des difficultés.

Il me semble souhaitable d'insister sur quelques grandes priorités :

1° **Le champ d'application :** il doit concerner la réalité du secteur public, c'est-à-dire les maisons mères et l'ensemble des filiales et sous-filiales.

2° **Modalités d'administration et de gestion :**

a) Les représentants de l'Etat ne devraient pas être majoritaires, c'est un engagement du Parti et du Président.

b) La représentation du personnel ne doit pas se faire par collège mais au suffrage universel. S'il y a une représentation spécifique des cadres comme prévu par le programme présidentiel, elle doit se faire en plus de représentation de l'ensemble des salariés.

Représentation des salariés : au suffrage universel, à la proportionnelle, à la plus forte moyenne, c'est un de nos engagements, pas de monopole syndical, c'est aussi un engagement car il ne faut pas que se mélangent le rôle revendicatif syndicat et les tâches de gestion. Sinon, ou les administrateurs font du syndicalisme et ce n'est pas bon pour les entreprises, ou les syndicats font de la gestion et l'on sait bien que le syndicalisme français est opposé à la cogestion. Il faut donc que la formule d'élection sépare bien les rôles et préserve la spécificité de l'action syndicale.

Droits des salariés :

a) Les Conseils d'Atelier : il ne faut pas changer le principe des lois Auroux. Ces Conseils doivent être d'abord le lieu d'expression et de propositions des salariés mais ensuite, il faut que ces propositions soient portées par quelqu'un. Dans les établissements de taille moyenne et petite les CE ou les Délégués du Personnel peuvent jouer ce rôle. Mais dans les grands établissements, il faut laisser ouverte la possibilité par la négociation d'avoir des délégués spécifiques, c'est aussi un de nos engagements.

b) Droits politiques : il faut que le citoyen reste un citoyen lorsqu'il passe les portes de l'entreprise. C'est le titre de notre Conférence.

Nous avons réclamé la reconnaissance de la section politique d'entreprise. Soyons conscients des risques que cela comporte.

J'en vois deux principaux :

— d'abord créer un nouveau partenaire social pour la direction de l'entreprise et risquer la confusion avec les syndicats. Il faut ensuite savoir à qui on étend les droits reconnus aux Partis politiques ? Les écologistes en font-ils partie ? Méfions-nous des Partis « officiels ».

Nous comprenons que le Gouvernement hésite dans sa décision. Mais il y a un minimum au-dessous duquel il ne semble pas possible de descendre.

Pour que le citoyen reste un citoyen, il faut que dans l'entreprise, en dehors des heures de travail, les organisations et associations autres que syndicales (dont les partis politiques) y aient un droit d'affichage, de distribution, de réunion. Cela ne reviendrait dans beaucoup de cas qu'à faire passer dans les textes ce qui se fait clandestinement. Cela n'est pas simplement formel. C'est fondamental.

Séparer ou opposer démocratie et efficacité économique est un non-sens. La démocratie améliore l'efficacité économique, c'est la chance qu'il faut donner aux entreprises nationalisées face à la concurrence étrangère.

Il ne faut pas négliger l'effet d'entraînement que cela pourrait avoir sur le secteur privé.

Sur ces quelques idées un large accord pourrait être trouvé, accord que nous pourrions demander au Parti de satisfaire et de défendre avec la plus grande énergie lors du débat sur la loi d'extension des droits des travailleurs dans les sociétés nationalisées.

GSE C.E.A. - (H.A.)

Mon propos concerne la démocratisation du Secteur public. Une certaine démocratisation va se mettre en place.

La loi nouvelle doit prendre totalement en compte les propositions du Parti sur les listes programmatiques. Totalement et pas de manière édulcorée. Car les syndicats seraient alors les maîtres de ces listes. Cette loi doit aussi donner les moyens nécessaires aux travailleurs pour s'organiser et se former. Certes la loi ne suffira pas. Le Parti est concerné par les choix politiques qu'il faudra faire : liste P.S. seule ou liste unitaire P.S./P.C. ? Le Parti est aussi concerné par l'élaboration des programmes.

Les GSE et SE sont bien armés (mieux que quiconque) pour connaître les moyens et les problèmes de leurs entreprises. Les idées ne manquent pas pour l'avenir. Mais elles doivent nécessairement s'articuler avec les projets gouvernementaux. Le Parti doit cesser d'être mis devant le fait accompli par le Gouvernement. Il y a enfin un effort à faire concernant la formation des candidats, formation politique certes mais aussi formation économique. Ces moyens ne seront dégagés que s'il y a participation de tout le Parti.

GSE EDF/GDF - (S.H.)

Le Gouvernement, au travers des lois Auroux et Le Garrec, nous propose de nouvelles libertés. Il faut que la Gauche sache s'en faire le porte-parole, c'est-à-dire engager la lutte pour faire triompher les valeurs de la démocratie et enclencher la dynamique de la prise de responsabilité.

Quel est le grand problème de l'heure ? L'emploi, bien sûr, directement lié à la politique industrielle et la démocratie, l'intervention des travailleurs dans tous les secteurs de l'activité de l'entreprise.

Il faut prendre la mesure des difficultés qui attendent les travailleurs dans la plupart des entreprises où l'existence d'une section syndicale, l'obligation de négocier, l'information sur l'activité et la situation de l'entreprise sont ressenties par le patronat comme des atteintes intolérables à son autorité.

Les droits nouveaux dans le secteur public et nationalisé sont d'une importance vitale pour les travailleurs de ce secteur et aussi par la valeur d'exemple pour le privé. Le passé montre que les acquis de 1946 ne se sont pas faits au détriment de l'activité et des performances économiques, bien au contraire !... Mais notre réussite sera d'ouvrir la voie à l'autogestion, mobiliser les travailleurs pour enrichir la capacité du secteur public et nationalisé à innover, à entraîner l'économie, les travailleurs, par le rassemblement pour le débat, l'utilisation du temps libre, la formation, la planification.

Après l'enthousiasme du 10 Mai, il faut rassembler sur nos perspectives c'est là le rôle du Parti : montrer ce que les travailleurs peuvent tirer des nouveaux droits ; que les socialistes réclament dans l'entreprise de nouvelles libertés pour les travailleurs est tout à fait normal. Il leur faut maintenant démontrer leur capacité à les assumer.

Ces objectifs doivent venir des travailleurs. Nous savons que la majorité silencieuse dans les entreprises est fidèle au P.S. Le Parti doit donc mobiliser pour la démocratie, contre la Droite.

Je souscris à toutes les mesures proposées par le Secrétariat National pour développer l'action du Secteur Entreprise : le journal, la formation, le budget exceptionnel...

C'est au P.S. d'être l'axe de rassemblement, de soutenir la proposition de Conseils d'Unité, d'élection sur liste programmatique sans parrainage, afin de supprimer toute ambiguïté entre gestion et contestation.

Plus que jamais, le P.S. doit marcher sur ses deux jambes : les collectivités locales et le secteur entreprise...

FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE - (J.M. P.)

Face à l'attitude du patronat et des forces de Droite, le compromis ne suffit plus, il faut faire un pas de plus. Contenter tout le monde n'est pas possible. Etre à la hauteur du 10 Mai c'est peser politiquement plus dans les rapports de forces, que nous ne l'avons fait jusque là.

Les travailleurs sont déçus, certains militants aussi. Le climat d'écœurement qui existe parfois, les camarades l'ont analysés. Ils ont vu qu'il était le fait d'une politique volontaire du patronat, sur la question des 39 heures, par exemple, le patronat s'est débrouillé pour retrouver ses avantages financiers, soit en supprimant les heures supplémentaires, soit en imposant un contrat d'augmentation annuelle largement en-dessous du taux d'inflation, soit en marchandant la 5e semaine... Sans luttes des travailleurs le Gouvernement de Gauche ne pourra avancer. La réciproque est vraie aussi.

L'attente des militants, comme de la grande majorité des salariés, n'est pas du tout corporatiste. Elle porte sur deux points essentiels :

1) **La politique industrielle :**

Il est urgent d'armer les syndicats pour qu'ils puissent peser sur l'orientation des investissements et de la politique industrielle. Dans le secteur nationalisé est-il nécessaire d'attendre jusqu'à fin 83 pour que soient mis en place les futurs Conseils d'Administration et de Surveillance ?...

2) **L'instauration d'un nouveau rapport de pouvoir :**

Des points importants ont été acquis dans les lois Auroux. Les travailleurs du Secteur public regrettent cependant qu'il n'y ait pas un équivalent en ce qui les concerne.

Le rôle du secteur entreprises

GSE DEFENSE NATIONALE (Fédération de Haute-Garonne - A.L.)

Oui Camarades, le rôle du Secteur Entreprise a été primordial dans la victoire de François Mitterrand. Aujourd'hui, face à l'impatience des travailleurs, la Droite et le patronat agissent de concert et tentent d'empêcher la mise en place de notre politique.

Les forces conservatrices ont perdu le pouvoir politique, elles veulent conserver le pouvoir économique et peser lourdement sur le pouvoir administratif. Nous avons constaté de nombreuses faiblesses dans la mobilisation des travailleurs, la division syndicale y est pour beaucoup. De plus une certaine démoralisation s'empare des travailleurs. Ils attendaient tout du pouvoir central, c'est normal, puisque c'est le leur. Mais il faut leur faire comprendre que la bataille économique se gagne d'abord sur le terrain.

Nous devons être plus que jamais l'élément moteur de la mobilisation de l'ensemble des forces populaires.

Notre travail ne doit pas se limiter au seul soutien de l'action gouvernementale. Il est aussi d'expliquer et de donner les raisons pour lesquelles nous n'avons pu aller plus loin et plus vite. Ce travail d'explication ne doit pas nous placer en position défensive. Nous avons à être offensif. Nous avons à défendre notre projet de société.

Notre action passe par une information des travailleurs. Mais il ne suffit pas d'avoir l'information si notre implantation laisse à désirer. Nous avons là aussi à nous développer, à nous organiser, à nous structurer.

GSE P.T.T. (Fédération de Paris - F.B.)

Le GSE P.T.T. prend en compte les propositions faites par Jean-Paul Bachy au nom du Secteur Entreprises. Il n'y a pas de mobilisation de masse possible, sans information et communication. Ins-

taurer la communication pour obtenir le dialogue social exige que l'ensemble des moyens de la communication soient maîtrisés par l'ensemble de la collectivité et surtout pas confisqués, privatisés ou mis au service exclusif de quelques-uns.

Mais la communication c'est aussi l'information. L'information bien sûr ce sont les médias écrits et audio-visuels. Notre premier média est notre Parti lui-même. Utilisons-le pleinement et mieux. Un média c'est un relai quotidien, au plus près de l'événement. Dans le Parti notre meilleur média c'est la Section Entreprise. Car c'est la structure qui est au plus près des travailleurs et parmi eux.

On nous dit ici et là que la reconnaissance du fait politique dans l'entreprise est à l'ordre du jour mais que la reconnaissance de la section politique d'entreprise ne sera pas immédiate. On peut comprendre aisément l'opposition résolue du patronat à tout discours pluraliste dans l'entreprise. On comprend déjà beaucoup moins la résistance convergente des syndicats. Seraient-ils devenus, après un 10 Mai auquel ils ne croyaient pas, les dépositaires universels du dialogue social voulant tout à la fois être dans l'entreprise, la contestation, la gestion, le contrôle, la proposition et l'orientation de l'économie ?

C'est à nous socialistes de proposer des axes prioritaires et d'abord une politique industrielle de reconquête du marché intérieur. C'est au nouveau secteur public d'être la locomotive économique et sociale du changement. L'autre axe doit être la démocratie dans l'entreprise. La seule réponse à la crise de la démocratie est la démocratie elle-même. Les avancées du rapport Auroux n'ont de sens que si elles sont un tremplin et si nous retrouvons l'offensive. Le rapport Auroux n'est pas une fin en soi, un aboutissement, c'est une ouverture dans laquelle il faut s'engouffrer pour mobiliser tous les travailleurs.

ARCHIVES P.T.T. - (D.S.)

Le Parti doit faire face à une sorte de crise d'identité. Il n'est pas facile, en effet, de trouver un équilibre entre le soutien inconditionnel et le rôle critique et de proposition, qui reste indispensable.

Notre rôle est de convaincre les travailleurs que le bulletin de vote ne suffit pas. Il faut avoir une vue claire des obstacles : héritage de la Droite, environnement difficile, hostilité des forces d'ar-

gent, relative faiblesse militante. Notre tâche primordiale est de faire renaître la mobilisation.

Nous continuons parfois, comme dans le passé, à être trop peu implantés dans l'entreprise, bien qu'il existe de solides sections et GSE.

Dans le domaine de l'implantation le Parti n'assume pas assez ses responsabilités. Il n'affirme pas assez son originalité idéologique, alors que la Droite s'unit pour faire éclater le noyau dur de la classe ouvrière et qu'elle bénéficie de puissants moyens.

Il faut mobiliser les travailleurs et les travailleuses autour de l'action gouvernementale. Si nous savons expliquer, mais aussi proposer, tout est possible. Nous saurons mettre en œuvre les avancées indispensables pour la rupture avec le capitalisme et préparer l'élan, la marche vers le socialisme.

Mais les avancées ne seront réalisées que si nous jouons pleinement notre rôle d'éducation politique. D'où la nécessité d'une formation solide des militants en entreprise.

GSE SECURITE SOCIALE - (J.B. B.)

Si le cadre du changement est en place, il s'agit pour nous de le faire vivre, afin d'entamer un processus de transition. Cela implique deux choses :

1°) - Préciser notre ligne politique

2°) - Savoir quel Parti nous voulons devenir.

1°) - PRECISER NOTRE LIGNE POLITIQUE

Car tout d'abord nous devons tenir compte des contraintes de la période. Mais sans renoncer à l'essentiel de nos perspectives.

Le problème est de savoir quel peut être le contenu du compromis avec les forces économiques. Pour les socialistes l'objectif n'est pas d'aménager le régime capitaliste, mais de le remplacer. Pour ne pas être une compromission, le compromis doit constituer une avancée pour les travailleurs essentiellement dans deux domaines essentiels : celui de la redistribution du revenu national et celui de la reconnaissance des nouveaux droits.

Il ne doit pas y avoir de « cadeau » fait aux entreprises sans

contrepartie. Les allègements fiscaux ne sont envisageables qu'en échange d'engagements concrets concernant les investissements.

2°) - SAVOIR QUEL PARTI NOUS VOULONS DEVENIR

Le bilan des rapports du Secteur Entreprise avec le Gouvernement n'est pas entièrement positif. Je pense qu'à l'atonie du Parti correspond la tentation du Gouvernement de se laisser aller un peu naturellement aux facilités du modèle technocratique. C'est ainsi que les partenaires privilégiés sont souvent les ralliés de la dernière heure, les opportunistes et enfin ceux qui veulent nous donner des leçons.

Il doit exister entre le Parti et le Gouvernement une volonté politique de dialogue et de concertation et de collaboration permanente.

Dans la vie du Parti le Secteur Entreprise et les sections d'entreprise doivent être privilégiés.

GSE NATIONAL BANQUES - (P.B.)

1. - Une bataille difficile, une bataille politique, une bataille de classe décisive est engagée.

En effet, après avoir mis en œuvre un certain nombre de mesures sociales — mesures nécessaires et importantes pour les travailleurs les plus défavorisés mais mesures sociales qui ne s'attaquaient pas aux racines de la domination capitaliste, le Gouvernement a engagé les réformes de structures (nationalisations, planification, nouveaux droits des travailleurs) réformes fondamentales qui visent :

— à sortir notre économie du capitalisme en crise,

— à substituer à la logique du profit la logique de la satisfaction des besoins économiques et sociaux essentiels des Français,

— à faire des travailleurs les acteurs décisifs du changement dans notre pays.

2. - Il est clair que ces réformes fondamentales heurtent de plein fouet les intérêts de la bourgeoisie française et que celle-ci résiste avec tous les moyens dont elle dispose.

La bataille est engagée. Nous n'avons ni le droit de la perdre, ni de trahir ceux qui nous ont placé à la tête du pays pour la gagner.

3. - L'enjeu de cette bataille est double :

— nous devons gagner la bataille économique contre le chômage,

— nous devons gagner la bataille de la démocratie et de la solidarité.

— La bataille économique contre le chômage :

- c'est la bataille pour la conquête du marché intérieur,
- c'est la bataille pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique industrielle,
- c'est la bataille pour la croissance et une meilleure productivité,
- c'est la bataille pour construire un nouveau système bancaire et financier qui fait de l'utilité économique et sociale le principal critère de son intervention à côté du seul critère de profit financier,
- c'est enfin la bataille pour la maîtrise des changements technologiques.

— La bataille pour la démocratie et la solidarité :

- c'est faire des travailleurs les principaux acteurs du changement dans notre pays,
- c'est leur donner les plus larges moyens pour qu'ils interviennent directement dans le processus du développement économique et des choix qui le sous-tendent.

Ainsi doit-on faire confiance aux seuls patrons du secteur privé pour investir, eux qui n'ont pas investi pendant les sept ans de règne giscardien, ou doit-on donner aux travailleurs les moyens de contrôler l'investissement dans leur entreprise ?

Doit-on, pour relancer l'investissement, consentir de larges exonérations aux patrons du secteur privé ou doit-on donner aux élus locaux et régionaux tous les moyens de favoriser l'investissement dans leur localité ou dans leur région ?

Doit-on supplier les patrons du secteur privé d'investir ou doit-on se servir comme d'un formidable levier du secteur public élargi que nous contrôlons ?

Pour les socialistes les réponses sont évidentes.

4. - Face à ce double enjeu, gagner la bataille économique, gagner la bataille de la démocratie et de la solidarité, le rôle des militants socialistes est capital.

Deux conditions pour gagner cette bataille.

Deux axes prioritaires à notre action :

— 1°) nous devons exiger du Gouvernement clarté, cohérence et fermeté,

— 2°) nous devons tout faire pour construire la mobilisation populaire la plus large possible autour de la classe des travailleurs.

Voilà les deux conditions de la réussite de notre politique et ces deux conditions sont liées.

Nous savons bien en effet que l'action gouvernementale ne pourra rester ferme et cohérente dans la durée, dans le long terme que si la mobilisation populaire s'organise pour soutenir cette action gouvernementale et vaincre les résistances de la Droite.

Mais nous savons aussi qu'il n'y aura possibilité de construire une véritable et puissante mobilisation populaire que si aujourd'hui l'action gouvernementale affirme ses choix avec cohérence et fermeté.

COHERENCE, cela signifie que lorsque les priorités ont été annoncées (emploi, solidarité, démocratie) et que les moyens de mettre en œuvre ces priorités ont été définies (nous les avons définies dans le Projet socialiste) le Gouvernement doit mettre en œuvre ces réformes sans hésiter, sans reculer.

Et sur ce point les militants socialistes ont le droit de poser des questions au Gouvernement :

— où en sont les choix de politique industrielle dans le cadre de la reconquête du marché intérieur ?

— où en sont les programmes d'investissement des grandes entreprises nationales « divisions blindées de la France dans la guerre économique » ? Comment va-t-on dégager les milliards dont elles ont besoin pour jouer leur rôle d'entraînement dans la reconstruction industrielle de notre pays ?

— où en est le projet de restructuration du secteur bancaire et financier qui doit placer les banques que nous avons nationali-

sées au service d'une nouvelle politique, d'une nouvelle logique économique ?

A la libération, on ne s'est pas contenté de nationaliser les Charbonnages de France, l'E.D.F. et les transports, on a mis ces sociétés au service de la reconstruction industrielle de la France.

Et ces entreprises ont rempli leur rôle.

FERMETE

Fermeté, cela veut dire que le Gouvernement ne doit pas apparaître sur la défensive à chaque fois que Gattaz tousse, que Marchelli grogne ou que Guillaume pleure :

— le Gouvernement doit être capable de résister à la montée des corporatismes,

— le Gouvernement doit arrêter de considérer comme sa tâche prioritaire de RASSURER LE PATRONAT.

On ne gagnera pas la bataille économique en essayant de satisfaire tout le monde tout de suite.

Lorsqu'on fait des CHOIX DE CLASSE, il faut accepter que la classe contre laquelle ces choix sont fait les dénonce et il faut accepter aussi le risque d'affrontement si cela s'avère nécessaire.

Lorsque R. Barre mettait en œuvre ces choix de classe, il n'avait pas peur d'affronter les milliers de travailleurs qui descendaient dans la rue pour manifester leur désaccord. IL TENAIT SON CAP.

TENONS LE NOTRE.

Cela ne veut pas dire que des compromis ne sont pas nécessaires. Nous sommes des militants politiques responsables et nous le comprenons. **Compromis certes mais avec des idées claires :**

— 1°) Il faut que les compromis passés avec la Droite soient BIEN le reflet d'un rapport de force à un moment donné. S'il vous plaît, camarades du Gouvernement, n'anticipez pas dans les mesures que vous mettez en œuvre, n'anticipez pas sur les réactions de la Droite !
De grâce, camarades du Gouvernement, n'affadissez pas les engagements de notre Parti pour rassurer les forces de la Droite avant qu'elles ne se manifestent !

— 2°) IL FAUT qu'il soit bien clair que ces compromis ne sont jamais définitifs, qu'ils doivent être compris comme une dynamique et qu'ils peuvent être modifiés à tout moment si les travailleurs sont capables de modifier le rapport de force en leur faveur.

5. - La mobilisation populaire pour gagner la bataille engagée. C'est vrai qu'elle est faible aujourd'hui même si la lutte des travailleurs de Citroën montre qu'elle est forte de potentialités.

Pour la construire, pour l'organiser, pour en faire le puissant levier du changement, nous avons, nous P.S., deux combats prioritaires à mener :

— le combat pour l'union,

— le combat pour renforcer notre présence dans les entreprises.

L'UNION

Oui la reconstruction de l'union des forces politiques et syndicales est prioritaire. Et les socialistes doivent être à l'avant-garde de ce combat. Ils sont les seuls à disposer d'un projet global cohérent. d'un projet de société, d'un projet socialiste qui peut servir de ciment à l'union des forces populaires. Citroën montre l'exemple que nous devons suivre.

LE RENFORCEMENT DE NOTRE PRESENCE DANS LES ENTREPRISES

Ce renforcement est essentiel pour réussir une mobilisation populaire forte, guidée par un projet cohérent de transformation de la société.

Hier soir, la Commission qui a travaillé sur le rôle du Parti et de son secteur entreprises dans les mois à venir, a élaboré un certain nombre de propositions, reprenant celles que J.-P. Bachy nous a présentées dans son rapport, en ajoutant quelques-unes supplémentaires.

Nous ne demandons qu'une chose : que ces propositions ne restent pas un simple effet de congrès, que le Parti s'en saisisse et que dès demain ils les mettent en œuvre.

GSE INFORMATIQUE - (C.B.)

Il serait bon de rappeler que le Secteur Entreprises a joué un rôle décisif dans la victoire (dix ans d'implantation — des millions

de tracts — des milliers de militants recrutés — des centaines d'actions ponctuelles...).

Aujourd'hui nous sommes à un carrefour, nous n'avons rien à envier au P.C. qui avait sur nous une large avance de par son ancienneté dans le monde du travail, de par diverses facilités dont nous n'avons pas bénéficié, du fait de ses relais syndicaux et aussi de par sa volonté politique spécifique. Nous, nous ne dépendons d'aucune organisation syndicale. Nous accueillons tous les militants de toutes les grandes centrales. Nous ne cherchons à noyauter personne. Mais nous revendiquons aussi le droit de nous exprimer librement, de dire et d'expliquer sans faiblesse le message socialiste.

Je voudrais sur ce point souligner trois insuffisances principales :

1. Manque de crédibilité dans le tandem Parti/Gouvernement : Combien de GSE Nationaux sont consultés ou simplement informés des travaux de commissions du Parti ? Combien de Ministères savent ce que c'est qu'un GSE ? Et combien se préoccupent de connaître leurs positions sur tel ou tel aspect de la vie politique sociale, de la politique industrielle, de la politique économique. Il y a dans les entreprises, dans les sections, dans les GSE, une grande richesse, une grande expérience, une expérience politique dont le Parti et le Gouvernement se privent et que peut-être un jour ils regretteront de n'avoir pas su utiliser.

Souvenons-nous que la Droite et les classes possédantes ont toujours su confisquer à leur profit, non seulement la richesse mais aussi la connaissance, la technique et la science.

2. Insuffisance d'analyse dans les rapports Parti/Syndicats. Aujourd'hui nous souffrons gravement de ce manque de rigueur et d'approfondissement de nos analyses. Bien souvent les syndicats nous considèrent comme des concurrents et non comme des partenaires. Il nous faudrait une charte, une nouvelle charte d'Amiens qui prenne en compte l'irréversibilité du fait politique dans l'entreprise.

3. Absence de coordination entre la ligne générale du Parti et sa concrétisation sur le terrain. Trop souvent les avis des travailleurs n'ont pas été entendus lorsqu'il s'agissait de sauver une entreprise, de prolonger son activité ou de la réorienter. Inverse-

ment les sections et GSE se sont souvent contentés de reprendre purement et simplement des analyses syndicales, sans chercher à les mettre en perspectives. Cela est dangereux car on en arrive souvent à des blocages qui opposent des revendications catégorielles à d'autres revendications catégorielles.

La véritable question aujourd'hui est de savoir si le secteur entreprises du Parti sera acteur ou spectateur du changement. Acteur cela veut dire que le secteur soit mieux inséré dans la vie du Parti, que les militants se sentent responsables du succès ou de l'échec de la Gauche, cela veut dire une meilleure formation des militants, cela veut dire une meilleure coordination entre les différentes composantes du Parti, cela veut dire que nous soyons capables de questionner le Parti, le critiquer éventuellement, mais surtout de proposer.

SECTION HOPITAL PITIÉ SALPETRIERE
P.R. G.S.E. National SANTÉ

Notre implantation, notre organisation, notre capacité d'intervention dans le secteur entreprise n'est pas encore à la hauteur des enjeux politiques. Un sursaut important, une action volontariste s'impose si nous voulons répondre à la situation.

Tout semble avoir été dit sur l'importance du secteur dans la bataille politique d'aujourd'hui.

Au Congrès de Valence nous adoptions à plus de 95 % des mandats, une résolution qui affirmait, entre autre, que l'entreprise était un lieu décisif, le pivot de l'action collective et le passage obligé de la transformation sociale. Il faut renforcer notre organisation à tous les niveaux, national et fédéral. Ce mouvement doit être élargi prioritairement aux entreprises de plus de 1 000 salariés et au Secteur public, il faut créer là où elles n'existent pas encore des Commissions Fédérales Entreprises, recommander prioritairement l'adhésion dans les entreprises, etc... Enfin rappelons nos engagements : « il est nécessaire que soit déposée dans les meilleurs délais, une proposition de loi sur la reconnaissance de l'expression et de l'organisation politique sur le lieu de travail ».

Ce débat n'est pas nouveau dans le Parti. Depuis 10 ans, congrès après congrès, comité national après comité national,

convention après convention, nous ne cessons d'affirmer l'importance stratégique du secteur, déjà il y a 11 ans au congrès d'Epinay, nous affirmions que « conformément au plan d'action socialiste, le pouvoir effectif des travailleurs dans l'entreprise devra être organisé ». Le 13 février 1982, le Secrétaire National aux Entreprises, dans un rapport introductif à la Commission Nationale Entreprise, déclarait entre autre : « Rien ne serait fait si la période actuelle n'était marquée par un effort sans précédent d'implantation, d'organisation et de structuration du Parti sur les lieux du travail. » Nous ne pouvons qu'être d'accord sur le fond avec les orientations, les déclarations, mais ce qui importe c'est de les traduire dans les faits.

Depuis 10 ans nous avons progressé, il existe un secteur Entreprise avec des moyens, des milliers de travailleurs et de travailleuses socialistes qui sont organisés en sections et GSE d'entreprises. L'exemple de la santé est significatif. En 1974 une petite équipe de 5 militants a lancé le GSE national, la première assemblée constitutive regroupait une dizaine de Fédérations, une trentaine de sections et GSE. Aujourd'hui nous sommes organisés dans soixante Fédérations, avec près de deux cents sections et GSE. Ces dix derniers mois nous avons contribué à la mise en route d'une trentaine de sections et GSE. Mais beaucoup reste à faire. Notre secteur représente plus d'un million de salariés dans les 95 départements. Le bilan de notre implantation laisse apparaître beaucoup de zones d'ombre. Au niveau des Fédérations, les sections et GSE quand ils existent sont encore trop souvent considérés comme des secteurs mineurs, voir marginaux, cantonnées à des réservoirs de militants distributeurs de tract et colleurs d'affiches. Trop souvent les militants entreprises sont considérés comme des supermilitants syndicaux, plus capables de s'intégrer au débat de politique générale réservé aux leaders des sections locales.

Un bilan concret Fédération par Fédération, branche d'activité par branche d'activité devrait être fait. Le potentiel existe pour renforcer le Parti au niveau des entreprises.

Au niveau national, un fonctionnement trop figé diminue encore notre capacité d'intervention.

L'information circule trop lentement entre les Ministères et les sections. Il faut alléger les circuits de communication.

Plus que jamais nous considérons que le secteur entreprises est un enjeu capital dans la perspective d'évolution du contexte

politique, économique et social. Nous proposons à la Conférence Nationale des mesures concrètes pour répondre à la situation.

Nous proposons le développement d'une stratégie **d'action, d'information,** de **formation** et **d'organisation,** avec des moyens supplémentaires.

ACTIONS : Un plan d'action sur 6 mois avec plusieurs échéances :

— une campagne d'explication de la stratégie de la Droite,

— une campagne de relance de la lutte pour l'emploi (contrats de solidarité, contrats jeunes emplois, comités locaux pour l'emploi),

— une campagne sur les droits nouveaux pour les travailleurs, popularisation loi Auroux, propositions pour aller plus loin,

— les campagnes par grands secteurs - industrie, énergie, santé, sécurité sociale...

Ce plan d'action sera lancé par un numéro spécial du « Poing et la Rose », des articles dans « l'Unité », dans « P.S. aujourd'hui ».

Le Parti doit réaffirmer officiellement le caractère urgent de l'adoption d'une loi sur la reconnaissance du « droit d'expression » et de l'organisation politique sur le lieu de travail, et se donner les moyens pour agir en conséquence.

INFORMATIONS : Il est urgent d'avoir en la matière une stratégie offensive pour alléger les circuits de circulation de l'information.

Les prises de positions engageant le Parti doivent passer par le Secrétariat National aux Entreprises, mais chaque GSE National aura la possibilité de diffuser bulletins ou lettres.

FORMATION : Inciter les Fédérations à un effort particulier au Secteur Entreprises (dans un premier temps, le Secteur Public et Nationalisé). Inciter à la présence des militants-entreprises dans les commissions du Parti.

REFLEXION : Il est urgent d'approfondir notre analyse, d'affirmer notre stratégie dans le secteur ; nous proposons que la prochaine Convention Nationale « les acteurs du changement » soit élargie aux représentants du secteur entreprise, la CNE et les responsables des GSE nationaux qui siègeront à titre consultatif.

Nous devrons approfondir notre stratégie sur les relations Parti/Syndicats sur la division du mouvement syndical.

ORGANISATION : Il nous faut réaffirmer la priorité aux sections par rapport aux GSE, faire la transparence sur les moyens budgétaires mis en œuvre, à tous niveaux, national et fédéral. Quel a été le budget en 1982, l'utilisation qui en a été faite, les prévisions pour 1983... Il faut proposer des moyens supplémentaires exceptionnels, se fixer comme objectif que d'ici 1985, les cinq plus importants GSE nationaux auront un permanent (statut de salarié) et d'ici 1990, cette disposition sera étendue aux 10 plus importants GSE nationaux.

Sur le plan des statuts du Parti, il faut, dans un premier temps, tout simplement appliquer dans l'esprit certains articles existants, exemple : la présence des représentants des GSE Nationaux au Comité Directeur à titre consultatif.

Ensuite, prévoir au prochain congrès une révision des statuts dans le sens d'une clarification de la place des sections d'entreprise, des GSE. Des articles doivent être actualisés. Exemple : la désignation de la Commission Nationale Entreprises.

Nous proposons que cette Commission soit composée des représentants des GSE Nationaux. Une première étape pourrait être : la moitié des membres désignés par le Comité Directeur, l'autre moitié par les GSE Nationaux.

Pour relancer le débat sur l'organisation du Parti dans le Secteur Entreprises et sur la réforme des statuts, nous proposons une convention nationale extraordinaire programmée au cours du premier semestre 1983. Cette convention serait élargie aux représentants de la C.N.E. et des responsables des GSE Nationaux qui siègeraient à titre consultatif.

Toutes nos propositions sont transmises pour débat aux instances politiques, Bureau Exécutif et Comité Directeur, à qui reviennent les décisions.

Rapport des commissions

Trois textes (*) spécifiques ont été soumis à la réflexion des militants, avant la 5e Conférence Nationale Entreprises, sur des thèmes importants :

— Droits des travailleurs

— Les travailleurs et le changement technologique

— Le rôle du Parti et du Secteur Entreprises.

Ces textes (*) ont fait l'objet de travaux de commissions dont on trouvera les rapports ci-après.

• Le premier texte sur les droits des travailleurs rappelle l'état de la situation sociale léguée à la Gauche et l'urgence des mesures à prendre pour accorder des droits nouveaux aux travailleurs et instaurer de nouvelles relations dans les entreprises.

Il présente les grands axes du rapport Auroux et les propositions de loi qui en découlent. Il indique les positions du Secteur Entreprise sur les principaux points du projet de loi sur la Démocratisation du Secteur Public et nationalisé.

• Le second texte relatif aux travailleurs, face aux mutations technologiques, montre tout d'abord les difficultés d'analyse et de chiffrage des conséquences du progrès technologique sur l'emploi. Il décrit l'accentuation des effets de la division du travail du fait de l'automation et de l'informatique. Enfin, le texte indique la réponse qu'apporterait les socialistes, les solutions passant par :

— la mise en œuvre d'une autre logique de croissance,

— le contrôle de l'organisation du travail,

— l'effort pour éviter l'éclatement de la collectivité de travail,

— la requalification des travailleurs,

(*) Il est possible de se procurer les textes sur simple demande auprès du Secrétariat National aux Entreprises (Numéro spécial « Poing et la Rose Responsables »).

— le développement de la formation,

— la planification du changement technique,

— le partage du travail.

• Le dernier texte sur le rôle du Parti et du Secteur Entreprises indique les trois conditions nécessaires à son efficacité.

Le Parti doit continuer à exercer son rôle traditionnel de proposition. Mais la situation sans précédent créée par la Victoire de Mai 1981 implique, pour le Parti Socialiste de nouvelles tâches : soutien et explication de la politique gouvernementale, relai des préoccupations de la population. Battue et minoritaire sur le terrain parlementaire, la Droite cherche sa revanche sur le terrain économique. L'entreprise devient, plus que jamais, un enjeu de la lutte idéologique. Le renforcement de la capacité d'intervention et d'organisation des socialistes sur les lieux de travail constitue donc aujourd'hui, plus encore qu'hier, une priorité essentielle.

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Remarque :

— participation importante des camarades du secteur privé,

— de nombreux points abordés concernant les lois Auroux et Le Garrec, mais aussi concernant les licenciements, le droit de grève, la formation ouvrière, le statut des élus et la protection des mandats aux prud'hommes.

I. La Commission prend acte que les lois Auroux, enrichies des propositions du Parti et des amendements significatifs de nos Elus à l'Assemblée constituent une avancée conséquente des droits des travailleurs :

— notamment en matière de droit syndical et particulièrement concernant la reconnaissance de la section syndicale dans toutes les entreprises,

— constituant une amélioration de la représentation des travailleurs dans les petites entreprises,

— renforçant la protection minimum de la liberté d'opinion politique par un amendement dans le cadre du droit disciplinaire correspondant aux droits de défense des travailleurs : « Aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié en raison de ses opinions

politiques, syndicales ou religieuses. Toute stipulation en ce sens est réputée contraire à la loi adoptée à l'Assemblée.

Aussi la Commission a particulièrement insisté et demandé qu'un état de droit identique pour les travailleurs soit instauré dans les petites et moyennes entreprises, sans tarder par des dispositions légales à venir.

De plus, il est urgent d'engager une réforme du droit de licenciement et de même concernant la protection du droit de grève.

Le projet de loi relatif aux entreprises en difficulté, en faillite et les syndics, comprenant le droit d'alerte et de saisine du Comité d'Entreprise doit être rapidement déposé, et en attendant que la loi sorte, des instructions doivent être données aux Procureurs de la République.

Une protection et un statut des Elus doivent être mis en place comme il est prévu dans la loi de décentralisation, pour permettre aux travailleurs d'accéder aux fonctions électives.

Mais surtout « il convient d'accorder le droit aux faits » concernant la reconnaissance de l'expression politique dans l'entreprise et d'assurer les moyens de son exercice et de sa protection.

La Commission se félicite que le B.E. du Parti ait réaffirmé le 28 avril 1982 les termes de la 61e proposition du programme de François Mitterrand : « le comité d'hygiène et sécurité aura le pouvoir d'arrêter un atelier ou un chantier pour raison de sécurité », afin que les dispositions correspondantes soient portées dans la loi sur les Comités d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail en débat prochainement à l'Assemblée.

II. Par contre, la Commission demande que la loi de démocratisation du Secteur Public soit un modèle d'avancée et de transformation sociale, modèle pour le secteur privé mais aussi dans le domaine des droits des travailleurs de la Fonction publique. Les mesures sociales prises dans le Secteur public doivent avoir un rôle d'entraînement.

A ces droits démocratiques doit être lié le rôle économique que doit jouer ce secteur.

La loi de démocratisation du Secteur public doit faire que les travailleurs aient des droits significatifs, de réels pouvoirs, qu'ils soient véritablement associés au pouvoir de décision concernant la

gestion courante, à l'élaboration des choix dans le cadre de la procédure de planification à tous les niveaux : dans les Conseils d'Administration ou de Surveillance, mais aussi à travers les Conseils d'Atelier et d'Unité.

Dans la loi il doit être clairement inscrit :

— l'institution obligatoire des Conseils d'Atelier et des Conseils d'Unité qu'il ne faut pas oublier, et leurs pouvoirs,

— l'organisation du droit d'expression politique et les moyens nécessaires à son exercice et sa protection.

Concernant l'élection directe des représentants des travailleurs au Conseil d'Administration, la Commission rappelle la position des GSE et du Parti concernant la présentation des candidats sur liste programmatique et elle émet un avis défavorable à la constitution d'un collège cadre spécifique pour l'élection des représentants des travailleurs. Ceci pose le problème de l'intégration des cadres dans le front de classe, qui par ailleurs, doivent bénéficier des mêmes droits que les autres travailleurs.

Concernant ce projet de loi, il appartient au Parti (Bureau Exécutif) de prendre clairement position sur les points en discussion, en tenant compte des propositions des GSE.

III. Utilisation de ces nouveaux droits et moyens d'action pour :

— Renforcer les Organisations Syndicales, légitimes représentants des travailleurs pour un syndicalisme, plus fort, élément nécessaire pour gagner la bataille économique ;

— Dépasser l'état de division des Organisations Syndicales ;

— S'opposer aux stratégies de contournement de ces droits par le patronat ;

— Organiser politiquement les travailleurs en sections d'entreprise et en G.S.E. ;

— Faire que la reconnaissance de l'expression politique soit un état de fait qui se généralise et devienne un état de droit ;

— Construire le rapport de force politique et social nécessaire à la concrétisation de ces droits et à de nouvelles avancées ;

— Il faut que les SE et GSE se saisissent de la possibilité qu'un Elu du Parti puisse être invité par un C.E. ou une section

syndicale à une réunion dans l'entreprise, certes avec l'accord du patron ; mais cela dépendra du rapport de force et de notre volonté politique ;

— Mener une campagne d'explication, de popularisation des droits nouveaux issus des lois et ordonnances, une vaste campagne de mobilisation sur le thème de la démocratisation des entreprises.

D'autre part, la Commission insiste concernant l'élaboration des projets de loi (en cours ou à venir) gouvernementaux, pour qu'il y ait une plus grande association et prise en compte des propositions du Parti.

(Ci-joint la motion de la Fédération de Paris présentée lors de la Commission et acceptée par celle-ci sans modification. Elle reprend la plupart des points évoqués et contenus dans le rapport de la Commission pour communication au Bureau Exécutif).

MOTION DE LA FEDERATION DE PARIS

Pour sortir de la crise, toutes les forces vives doivent être mobilisées. Il ne peut y avoir de relance de l'économie et de l'emploi, qui se fasse contre les travailleurs. Ils doivent être associés à la mise en œuvre de cette politique. L'extension de la démocratie dans les entreprises est une condition du redressement économique.

Actuellement le Gouvernement est en train de mettre en place des réformes concernant les droits nouveaux des travailleurs allant dans ce sens : les quatre lois Auroux en débat à l'Assemblée, puis la loi de démocratisation du Secteur Public.

Les lois Auroux correspondent à des avancées certaines pour les travailleurs, aussi elles comportent des insuffisances qui devront être comblées sans tarder par des dispositions légales à venir, concernant :

— l'absence d'avancée en matière de reconnaissance du **droit d'expression politique,** dans le cadre de la nouvelle citoyenneté des travailleurs, qui par contre doit être clairement inscrit dans le projet de loi de démocratisation du Secteur Public ainsi que les moyens nécessaires à son exercice et sa protection,

— l'absence d'instance de **représentation des travailleurs des petites entreprises,** en particulier de délégué inter-entreprise élu, qui concerne 1 150 000 petites entreprises de 1 à 9 salariés.

Il faut savoir que dans le secteur industriel et commercial un travailleur sur deux est dans une petite entreprise de moins de cinquante salariés, là où en général s'exerce l'arbitraire patronal le plus total. Les travailleurs des PME et PMI doivent pouvoir bénéficier de droits identiques à ceux des autres entreprises (reconnaissance : instance de représentation, droits syndicaux, droit d'expression, de négociation.

— **L'insuffisance du droit d'expression et des pouvoirs octroyés aux salariés dans l'entreprise sur le contenu et l'organisation de leur travail** et l'absence de moyens nécessaires à l'exercice de ce droit, en particulier la création d'un crédit d'heures minimum légal.

— « Le **pouvoir d'arrêter un atelier ou un chantier** pour raison de sécurité » doit être attribué au Comité d'Hygiène et de Sécurité (61e proposition du Manifeste de Créteil, réaffirmée par le Bureau Exécutif du Parti).

— Le **droit d'alerte et de saisine du Comité d'Entreprise** dans le cas de difficultés économiques de l'entreprise, contenu dans le rapport Auroux, doit faire l'objet d'un texte de loi rapidement déposé complétant les moyens de contrôle économique prévus dans la loi actuellement en débat, ainsi que la réforme du droit de licenciement.

— L'absence de moyens attribués aux Sections Syndicales pour exercer pleinement leur mandat (crédit global d'heures).

Aussi le Secteur Public doit être un modèle d'avancée et de transformation sociale pour le secteur privé et le secteur de la Fonction publique.

La loi de démocratisation du Secteur Public doit apporter des droits significatifs et de réels pouvoirs aux travailleurs de ce secteur, leur donnant les moyens d'être réellement associés au pouvoir de décision, concernant la gestion de l'entreprise, l'élaboration des choix dans le cadre de la procédure de planification à tous les niveaux : dans les conseils d'administration ou de surveillance, mais aussi à travers les conseils d'atelier et d'unité.

D'autre part, dans le cadre des libertés et droits d'expression des salariés du Secteur public, les sections politiques devront être autorisées à se réunir et à s'exprimer dans l'entreprise.

Dans ce sens, nous demandons qu'une instance de direction du Parti (B.E.) prenne position à partir des conclusions élaborées par les représentants des G.S.E. Nationaux et du Secrétariat National aux Entreprises réunis le 13 mars 1982 (contenues dans le Poing et la Rose Spécial Conférence).

Concernant les droits des travailleurs, nous demandons que le Parti, sous l'impulsion du secteur entreprise, engage une vaste campagne de mobilisation :

— dynamisant le contenu des réformes en cours et à venir,

— répondant aux coups et arguments de la Droite,

— mobilisant les travailleurs sur le thème de la démocratisation de l'entreprise pour construire avec eux le rapport de force politique et social indispensable pour l'application de ces droits, utiles à de nouvelles avancées.

RAPPORT DE LA COMMISSION « LES TRAVAILLEURS ET LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES »

(par R. G.)

Je voudrais pour rendre compte rapidement de nos travaux, souligner la diversité des camarades qui y sont intervenus : camarades de l'industrie, de la recherche, du tertiaire, tant du secteur public que nationalisé que du secteur privé.

Cela a sans doute contribué à la richesse des débats. Une idée force se dégage, qui est de ne pas considérer le progrès technologique en soi, comme un enjeu social et politique, ainsi que le montrent les conséquences de l'automatisation et de l'information dans le cadre de l'organisation actuelle du travail.

Nombreuses sont en effet les atteintes aux conditions de travail et aux libertés individuelles et syndicales par une minorité qui veut conserver jalousement un pouvoir de décision et de conception en s'appropriant les connaissances scientifiques et techniques.

Cette réalité est-elle nouvelle ?

Non bien sûr, à chaque crise du capitalisme les détenteurs du pouvoir économique ont cherché à rétablir leur taux de profit sur tous les fronts. Mais aujourd'hui, elle revêt une ampleur nouvelle par le caractère sans précédent de la parcellisation du travail :

— Eclatement des tâches, des savoirs du plus grand nombre, « récompensés » plus largement au fur et à mesure que l'on remonte la hiérarchie.

— Distinction croissante entre ceux qui contrôlent et ceux qui exécutent ; situation paradoxale quand on sait que les contrôles deviennent de plus en plus minutieux et tracassiers. Les exemples sont nombreux et concernent tous les secteurs, toutes les fonctions sans exception, depuis les tâches de montage jusqu'aux travaux de secrétariat, en passant par la surveillance des machines.

— Atteinte aux libertés du fait de la multiplication des fichiers pour quadriller la population au niveau de l'administration centrale, contrôles tracassiers des allées et venues dans l'entreprise notamment par le port de badges magnétiques.

Perceptible dans les pays industrialisés, l'éclatement qui caractérise l'organisation du travail, est également perceptible, à l'échelon international.

Nous devons faire reculer le modèle d'une société « duale », opposant ceux qui savent à ceux qui n'ont qu'à exécuter.

Responsabilité et qualification doivent être mieux partagées. Il faut changer les rapports entre pays technologiquement avancés et pays moins avancés, les premiers imposant leur modèle culturel aux seconds.

La Commission propose une série de mesures pour que la **« technologie soit au service de tous ».**

Il faut remettre en cause le centralisme de l'autorité et des prises de décision et avancer vers des formes d'organisation du travail décentralisé. Il faut développer l'information, la formation pour rendre à tous niveaux les choix possibles du « comité de groupe » en passant par le comité d'établissement jusqu'aux portes du travail.

Aucun terrain ne doit être négligé — des propositions précises sont possibles : généralisation de la pratique de présentation de projets alternatifs (cahiers des charges) au moment de la conception des machines ou des programmes. Droit de veto ou de recours pour suspendre certains processus ou programmes jugés dangereux.

Au niveau approprié (secteur, groupe entreprise, etc.) des instances spécifiques et inspirées de la « Commission Nationale Informatique et Liberté » pourraient être mises en place dans certains secteurs.

Pour élever la capacité d'intervention syndicale, nous proposons :

— la participation des syndicats aux études prospectives,

— la création de centres de formation technologique pour syndicalistes,

— le renforcement des moyens du service public : notamment par un effort d'équipement des établissements publics d'enseignement professionnel,

— la lutte contre les effets néfastes de la sous-traitance de la conception et de la maintenance des équipements et des programmes par le développement de « sociétés de service » nationales.

Tout ceci fait partie intégrante de la bataille pour la reconquête du marché intérieur.

La technologie et la science sont au cœur de la bataille pour une nouvelle citoyenneté dans l'entreprise et pour la maîtrise de notre production industrielle.

Il s'agit là d'un formidable enjeu. Son importance montre bien l'urgence et la nécessité d'un débat et d'une mobilisation collective.

Nous devons trouver des formules appropriées permettant aux militants du Parti de se situer et d'impulser l'action des Ministères concernés.

Voilà, mes camarades, quelques axes de réflexion et d'action pour mieux tenir votre place dans la bataille du changement technique.

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ACTION DU PARTI ET DU SECTEUR ENTREPRISES

(par M. C.)

Nombreux ont été les camarades qui sont intervenus dans les travaux de la Commission. Je ne ferai ici que résumer les grands axes sur lesquels les militants se sont exprimés :

— Nécessité de renforcer les droits des travailleurs dans les entreprises publiques et nationalisées ;

— Nécessité de nous donner les moyens de nous développer aussi dans le secteur privé, notamment les P.M.E. ;

— Nécessité d'enrichir le débat politique, former, informer en priorité les militants ;

— Notre intervention ne doit pas être seulement descendante. Il vaut mieux articuler notre action sur celle des élus. On ne peut plus accepter l'absence des élus quand il y a des luttes dans les entreprises ;

— Il nous faut resserrer nos liens avec eux. Nous devons toujours être au courant des interventions des élus : il n'est plus acceptable que les militants les apprennent par la presse locale ;

— Nos moyens sont encore insuffisants dans les Fédérations. Les développer est urgent. Pour un bon fonctionnement du secteur entreprise il serait important d'avoir un permanent Fédéral Entreprise dans tous les départements qui le peuvent.

Le changement c'est l'affaire de l'Etat, mais c'est aussi l'affaire des travailleurs eux-mêmes, disait avec raison J.P. Bachy dans son rapport introductif. Rappelons-nous l'un de nos thèmes : « Les travailleurs doivent être les acteurs du changement. »

Nous devons faire remonter vers le Gouvernement ce qui ne va pas : les aspirations du monde du travail doivent être prises en compte. Le pouvoir ne doit pas se couper de la base. Nous devons être capables d'analyser le rapport des forces de Gauche, de Droite, du patronat sur le terrain. Pour éviter la dispersion, l'analyse des G.S.E. doit passer par le Secrétariat National aux Entreprises, cela donne au Parti plus de poids pour rencontrer nos Camarades Ministres. Il n'est pas bon pour les G.S.E. d'aller chacun à tour de rôle rencontrer les Ministères concernés. Une telle démarche pourrait déraper vers le corporatisme.

Les observations critiques doivent conserver un caractère interne et constructif. Vers l'extérieur, notre attitude de soutien avec le Gouvernement doit être sans faille.

La volonté de la Droite est de faire éclater la solidarité des travailleurs.

C'est pour nous un devoir d'organiser les travailleurs intérimaires, ceux qui sont sous contrats à durée déterminée. Avons-nous informé les travailleurs intérimaires sur le contenu de l'ordonnance qui les concerne ? Quelles sont les Fédérations qui ont fait ce travail ? Faire ce travail d'information est pourtant nécessaire. Donnons-nous les moyens d'expliquer notre politique. Martelons constamment les aspects positifs du changement dans la rue, l'usine.

La Commission fait siennes les propositions de J.P. Bachy. Mais nous devons aller plus loin, c'est pourquoi la Commission a des suggestions supplémentaires à faire.

Diffusion systématique à tous les Fédéraux Entreprises des compte rendus des G.S.E. Nationaux.

En vue des prochaines municipales et des autres élections, il est nécessaire d'assurer une représentation correcte des travailleurs sur les listes.

Pourquoi le premier d'une liste municipale d'une commune ouvrière à 70 % ne serait pas un ouvrier ? Ne serait-il pas capable de comprendre, parce qu'il connaît les besoins et les problèmes de la population autant que d'autres !

Des liens doivent être établis entre les Fédérations et les Sections locales, les G.S.E. et S.E. au niveau des communes, des départements et des régions.

Il faut rendre obligatoire les fichiers fédéraux entreprise. Des liens doivent s'établir entre Fédérations quand une entreprise a des adhérents dans plusieurs départements.

Telles sont les différentes propositions que la Commission soumet à votre proposition.

Intervention de Pierre MAUROY

« LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT »

Mes chers camarades,

C'est toujours avec une émotion certaine que je retrouve cette salle où, il y a onze ans, s'est effectué le regroupement qui a permis au Parti Socialiste de s'engager sur la voie du renouveau. Et il n'aura fallu que dix ans pour que ce renouveau socialiste assure la victoire de la Gauche.

Nos efforts de ces dernières années ont permis à la Gauche de devenir majoritaire dans le pays. Cette victoire est le fruit de votre travail militant, elle est aussi le résultat du sursaut unitaire qui a été celui de la Gauche il y a un an, en mai et juin derniers.

Pour autant, la Gauche toute entière n'est pas encore aujourd'hui en ordre de bataille pour surmonter les formidables défis qui se dressent face à nous. La division qui a marqué, cette année, la célébration du 1er mai a illustré à sa façon le chemin qui nous reste à parcourir pour mobiliser l'ensemble des forces qui souhaitent le changement et qui doivent donc contribuer à le faire passer dans les faits.

Vous savez mieux que tout autre que le changement ne peut pas être l'œuvre du seul gouvernement, qu'il y faut une mobilisation pacifique des travailleurs, qu'il y faut un engagement militant actif. Le développement des sections et des groupes socialistes d'entreprises est, à cet égard, un objectif majeur, une carte décisive.

Car le gouvernement souhaite avancer en liaison étroite avec vous, avec l'ensemble des forces politiques et syndicales qui partagent nos objectifs et notre combat. Cette consultation entre vous et le gouvernement doit toujours être améliorée car elle est essentielle.

Mais croyez bien que cette liaison est déjà profonde et réelle. Si je prends l'exemple du projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public, que vous attendez tous — je le sais — avec impatience, c'est dès la fin de l'an passé que la consultation a été engagée. Du début novembre 1981 à la mi-janvier 1982, avant toute réunion interministérielle, le Parti communiste et son groupe parlementaire a été consulté. Il en est allé de même des groupes socialistes d'entreprises avec une réunion de 150 militants. Six réunions préparatoires avec le Groupe parlementaire socialiste ont également été tenues de même que des séances avec les syndicats, au niveau confédéral. Des réunions avec des syndicalistes militant dans les entreprises ont été d'autre part suscitées.

Au terme de cette première phase les propositions de chaque partenaire ont ainsi pu être rassemblées et soumises à l'examen de réunions interministérielles. A cette deuxième étape un texte a pu être rédigé contenant encore diverses options.

De la mi-février à la mi-mars cet avant-projet a servi de base à des discussions officieuses avec les organisations syndicales et les formations politiques qui composent la majorité. A l'initiative du gouvernement, un dialogue entre toutes les organisations a pu être conduit qui a permis des évolutions, qui a permis de rapprocher les points de vue.

Le nouveau texte qui est sorti de ces travaux a été, une nouvelle fois, soumis à des réunions interministérielles. L'avant-projet de loi en est sorti. C'est lui qui est soumis à une consultation, officielle cette fois-ci, des organisations politiques et syndicales.

Si j'ai tenu à vous apporter ces précisions c'est afin de vous montrer concrètement comment s'élabore le travail gouvernemental. Car je sais que certains d'entre vous ont parfois l'impression soit que le gouvernement ne consulte pas suffisamment, soit que certaines de vos analyses sont insuffisamment prises en compte.

Tel n'est pas le cas. Gouverner autrement c'est favoriser ce débat préalable, c'est permettre la confrontation des points de vue et aider à leur rapprochement. Et si, sur tel ou tel point, vous pouvez parfois vous étonner que le gouvernement ne reprenne pas une de vos propositions c'est que la position arrêtée résulte déjà d'un accord négocié, d'un équilibre entre les positions dont vous savez bien qu'elles ne sont pas toujours identiques ni aisément conciliables.

Avec les lois sur les droits des travailleurs vous avez néanmoins pu constater combien est réel ce dialogue entre vous et le gouvernement. Sur plusieurs points en effet, des évolutions sensibles ont eu lieu à votre initiative, ce qui est tout à fait normal.

Pour que les lois sur les droits des travailleurs privilégient la négociation, il faut que les syndicats trouvent toute leur place dans l'entreprise. Il est nécessaire que les petites entreprises bénéficient de ces progrès. C'est pourquoi le ministre du Travail a prévu que des accords institueront des commissions paritaires professionnelles ou interprofessionnelles afin d'élaborer et de veiller à l'application de conventions ou accords collectifs de travail. C'est pourquoi aussi nous pensons nécessaire de reconnaître l'existence du syndicalisme dans les entreprises de moins de 50 salariés, comme le demande le Parti Socialiste.

Ceci est un des nombreux exemples où l'action du Parti, les discussions entre le gouvernement et vous ont permis une amélioration des textes actuellement en discussion.

Les sections syndicales et les comités d'entreprise pourront inviter dans les locaux qui leur sont affectés des personnalités syndicales extérieures. De même le rôle élargi du comité d'entreprise doit lui permettre de tenir, dans les locaux qui lui sont affectés, des réunions d'information sur des sujets d'actualité.

Mais chacun comprend bien que l'entreprise est d'abord et avant tout un lieu de travail. Dans ces conditions et s'agissant des réunions autre que syndicales, il faut qu'elles ne se tiennent que si le responsable de l'entreprise en est d'accord.

Je voudrais enfin vous parler de la nécessité d'améliorer la sécurité du travail. Le projet de loi prévoit l'institution du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dont les moyens d'intervention seront renforcés. Si la situation l'exige, ce comité pourra faire procéder aux expertises nécessaires. En cas de danger grave et imminent, si le chef d'entreprise refuse de faire arrêter le travail, le comité pourra saisir l'Inspection du Travail. En outre, et ceci est un progrès considérable, tout salarié pourra se retirer d'une situation dangereuse sans qu'il puisse être pénalisé.

Faut-il aller plus loin et prévoir un choix du Comité d'hygiène et de sécurité, d'arrêter les machines contre l'avis du chef d'entreprise ? Je sais que beaucoup d'entre vous y sont favorables

mais il ne faut pas qu'une telle mesure se retourne contre les salariés en donnant au comité d'hygiène et de sécurité une responsabilité qui appartient à l'employeur. La sécurité doit demeurer de la responsabilité pleine et entière du chef d'entreprise. Les travailleurs ne doivent pas prendre le risque de permettre au chef d'entreprise d'abandonner cette responsabilité en la transférant au comité d'hygiène et de sécurité.

J'ajoute que tout arrêt des machines, et par conséquent de la production, peut entraîner des controverses complexes, voire des procès portant sur les répercussions financières.

Il convient certes de donner aux travailleurs des droits nouveaux de manière que la citoyenneté ne s'arrête plus à la porte des entreprises, mais il ne faut pas en revanche pratiquer la confusion des responsabilités.

Vous qui militez dans les entreprises, vous avez, sur bien des points, une expérience personnelle directe à faire valoir. Elle est irremplaçable et elle doit s'exprimer et être prise en compte.

Le gouvernement s'y est attaché en élaborant le projet de loi de démocratisation du secteur public. Les engagements pris seront tenus. Le texte sera déposé avant les vacances sur le bureau de l'Assemblée nationale et il pourra donc être débattu lors de la session d'automne.

Conformément à ce que vous avez souhaité, vous élirez les représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, vous mettrez en place des conseils d'atelier ou de bureau avec le souci d'en maîtriser le développement, ce qui signifie qu'ils ne doivent être ni un forum permanent ni une contre-hiérarchie.

Quant aux cadres, ils ont un rôle décisif à jouer dans la réussite du changement au sein des entreprises, dans l'épanouissement de nouveaux rapports sociaux dans l'entreprise, d'une « nouvelle citoyenneté ». A leur intention seront mises en place des commissions de concertation.

Ainsi la démocratie dans l'entreprise va connaître des progrès décisifs. Le combat que vous menez depuis des années aboutit. Mais votre mobilisation n'en demeure pas moins indispensable pour que la mise en place de ces nouvelles institutions participe vraiment au progrès économique et social indispensable aujourd'hui

pour sortir la France des difficultés dans lesquelles elle s'est enlisée.

C'est dans cette mise en œuvre que votre expérience concrète de la vie de l'entreprise est à nouveau irremplaçable et que votre militantisme sera décisif.

Je pense, par exemple, aux nouvelles possibilités d'expression qui sont offertes.

A ceux qui s'opposent à toute expression politique dans les entreprises, je voudrais simplement dire que depuis un siècle et plus, le débat politique est présent dans l'entreprise. Il a même donné naissance au mouvement ouvrier, c'est-à-dire à un courant politique qui a marqué de manière décisive la fin du XIX[e] siècle et tout le XX[e] siècle.

Il ne sert à rien de vouloir feindre d'ignorer cette réalité. Il convient au contraire d'accorder le droit aux faits : le travailleur doit enfin devenir un citoyen dans l'entreprise.

Après avoir conquis le droit d'expression dans la communauté et le pays, après avoir conquis le droit syndical, il est juste que ses droits soient élargis et je me félicite que l'Assemblée nationale ait adopté, mercredi soir, en première lecture, la loi relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise. Après la décentralisation, les nationalisations et les ordonnances sociales, nous entamons ainsi la quatrième grande réforme de la législature : celle des droits des travailleurs.

Qui peut contester que toute notre histoire, que toute l'histoire du mouvement ouvrier est celle de la conquête par les travailleurs de leur dignité, de leur responsabilité et de leur autonomie ? Chaque travailleur doit avoir le droit de militer et de se syndiquer librement, il doit pouvoir s'exprimer sur le contenu de son travail.

Les organisations syndicales ne prétendent pas gérer l'entreprise. Cette responsabilité doit revenir aux chefs d'entreprise. Mais il est alors indispensable que la négociation devienne la règle dans les relations entre les chefs d'entreprise et les salariés.

La démocratie dans l'entreprise suppose donc non seulement que les salariés peuvent s'exprimer sur le contenu et l'organisation de leur travail, mais elle suppose encore que les institutions représentatives du personnel et les organisations syndicales aient les

moyens et les occasions de s'informer, de contester éventuellement le fonctionnement de l'entreprise et de négocier ce qui concerne les travailleurs dans l'entreprise.

Les projets de loi préparés par le ministère du Travail instituent un cadre pour l'expression de rapports sociaux qui bénéficieront à la marche générale de l'entreprise. Les décisions seront en effet d'autant mieux acceptées que les salariés auront été mieux informés. Les accords seront d'autant mieux respectés qu'ils auront été négociés plus sérieusement.

Dans bien des pays étrangers, il existe déjà une organisation du travail sur laquelle les salariés peuvent dire leur mot. Dans bien des pays étrangers les négociations sociales sont la règle normale des rapports de travail. Dans de nombreux pays les salariés peuvent agir efficacement pour améliorer la sécurité du travail. Tout cela est également vrai pour de nombreuses entreprises françaises, fort heureusement, mais c'est encore loin d'être le cas général.

Au terme de vingt-trois années de gestion conservatrice, la France a accumulé un grave retard social qui nuit à l'efficacité de notre économie. Car, au stade de développement qui est, désormais, celui de notre pays, il n'y a plus de progrès économique possible sans progrès social. Et le progrès social c'est d'abord le dialogue et la négociation entre partenaires responsables.

Ce sens de la responsabilité je sais qu'il est vôtre. Il convient d'en faire montre à tout instant car la mutation engagée grâce à la victoire de la gauche s'effectue dans un contexte économique particulièrement difficile. Les déséquilibres engendrés par la crise économique pèsent lourdement sur nos capacités d'action. Et ces déséquilibres ont été sur certains points aggravés par la politique de déflation de nos prédécesseurs, politique qui a non seulement asphyxié notre appareil de production et engendré un chômage catastrophique, mais qui en outre n'est pas parvenu à ralentir une inflation excessive.

Les résultats des derniers mois montrent que la politique économique engagée depuis le 10 mai 1981 a pu inverser les tendances profondes à la récession qui marquaient l'économie française et qui continuent à se manifester au niveau international.

Puisque le temps est aux bilans, il convient de rappeler le point de départ, c'est-à-dire la situation économique dont nous avions

hérité. En mai 1981, l'économie française était en état de léthargie : entre le premier trimestre 1980 et le premier trimestre 1981 la production industrielle avait baissé de 3,6 % ; les effectifs avaient chuté d'environ 1 % et le chômage s'était accru ; enfin, le rythme d'inflation s'accélérait.

La politique du gouvernement a permis d'assurer une relance mesurée de l'activité par le soutien de la demande tout en engageant des actions structurelles décisives pour l'avenir. Je pense en particulier au développement de l'effort de recherche, aux aides à l'industrie et aux nationalisations. Ces mesures étaient indispensables pour assurer, à moyen terme, la rénovation de notre appareil productif.

Aujourd'hui, des résultats significatifs ont été atteints dont nos adversaires tentent de masquer la portée.

La relance de l'activité économique, réalisée grâce aux mesures prises en faveur de la consommation populaire et à l'effet d'entraînement du budget, ont permis d'inverser la tendance et de replacer l'économie franaiçse sur le sentier de la croissance. La valeur ajoutée industrielle s'établissait à la fin de 1981 à un niveau supérieur à 3 % à celui du début 1981.

On a pu observer, avec les décalages habituels, une amélioration lente, mais significative du climat des affaires et une décrue sensible du nombre des faillites.

La lutte contre le chômage constitue l'objectif prioritaire de notre action. Les signes d'amélioration de la situation de l'emploi sont indéniables, même s'ils ne nous satisfont pas encore pleinement. La baisse des effectifs s'est interrompue au dernier trimestre 1981, pour faire place à une croissance de 25 000 emplois.

L'augmentation des demandes d'emploi, qui était de 40 000 par mois avant mai 1981 est désormais inférieure à 20 000.

Les effectifs de chômeurs partiels ont baissé de plus de 20 % en un an.

Les licenciements économiques de près de 30 %.

Il y a un an, 36 000 salariés étaient licenciés pour raison économique chaque mois, ce chiffre a diminué de 40 % aujourd'hui. Le rythme d'évolution du chômage a diminué de moitié, et nous sommes parvenus à le stabiliser, comme nous l'avons annoncé, au

niveau des deux millions. La tâche est rude et notre effort ne doit pas aujourd'hui se relâcher. C'est dans les mois qui viennent que les effets de notre politique de l'emploi doivent se concrétiser.

La réduction du temps de travail dans la perspective des 35 h se poursuit. Des accords ont été passés dans les branches et les entreprises. Ils sont encore trop peu nombreux. Vous avez là un combat à mener. Par votre activité militante, par une sensibilisation à tous les niveaux, il faut faire comprendre aux employeurs qu'il convient d'avancer dans ce sens. Il faut faire comprendre aux salariés qu'il convient de revoir l'organisation du temps de travail, afin de travailler mieux et d'augmenter et la production et l'embauche. La réduction du temps de travail n'est pas seulement une réponse à un problème immédiat, celui du chômage. C'est aussi une manière de préparer notre société à faire face aux évolutions technologiques dont chacun voit bien que, dans un proche avenir, elles auront des conséquences importantes sur l'emploi.

Notre politique est celle de l'effort et de la solidarité, mais c'est aussi celle de l'avenir.

Elle a son symbole, qui est aussi un outil, avec les contrats de solidarité. Ils se multiplient à travers le pays et les premières embauches, pour remplacer les départs en pré-retraite, se réalisent. L'objectif de 100 000 postes de travail libérés par des départs en pré-retraite ou créés grâce à la réduction accélérée de la durée du travail sera atteint. La campagne va être relancée dans les prochaines semaines. Le 14 juin je recevrai, comme je l'ai déjà fait pour les préfets, les trésoriers payeurs généraux et les directeurs du travail afin de les mobiliser. Des objectifs chiffrés vont être fixés région par région, département par département.

Vous aussi vous devez vous mobiliser sur ce créneau, pousser les chefs d'entreprise à signer des contrats de solidarité. Une procédure simplifiée a même été arrêtée pour les petites et moyennes entreprises.

Je veux saluer ici tous ceux qui acceptent de négocier ces contrats et qui ont compris qu'il s'agit là d'un outil décisif dans la bataille pour l'emploi.

Une insertion professionnelle stable et durable constitue le troisième volet de notre politique pour l'emploi. Pour cela, il fallait d'abord offrir à tous les jeunes avant 18 ans la possibilité d'acquérir

une véritable formation professionnelle. Dès la rentrée, le dispositif de formation alternée pour les jeunes non qualifiés sera en place et permettra d'accueillir 100 000 jeunes non qualifiés de moins de 18 ans.

Il fallait aussi limiter le recours, devenu abusif, aux formes d'emploi précaires : travail temporaire, contrats à durée déterminée. Deux ordonnances ont été adoptées en janvier à ce sujet et les textes d'application ont été publiés par le ministre du Travail. Vous savez que j'ai d'ailleurs, lors du dernier conseil des ministres, invité tous les membres du gouvernement à prendre sans attendre les décrets d'application nécessaires à la mise en œuvre des ordonnances et des textes législatifs. Nous faisons, dans ce domaine, déjà beaucoup mieux que les gouvernements précédents. Mais ce n'est pas encore satisfaisant. C'est pourquoi nous avons arrêté des procédures sans précédent pour hâter l'application de nos décisions. Il faudrait que dès l'adoption des textes en première lecture, les décrets d'application soient rédigés.

Le changement ne peut souffrir aucun retard dans ce domaine. Il est essentiel que la politique voulue par les Français puisse se concrétiser rapidement.

Il fallait enfin, pour lutter contre le chômage, modifier profondément le système des aides à l'emploi afin de réserver l'aide de l'Etat aux seules insertions professionnelles durables. Il faut en finir avec les subventions automatiques. Chaque fois que nous aidons une entreprise à embaucher il faut, en contre-partie, qu'elle prenne des engagements sur l'augmentation de ses effectifs ou la stabilité de l'insertion professionnelle.

La lutte pour l'emploi n'est pas achevée, elle sera longue et difficile compte tenu de nos perspectives économiques. C'est pour cela que le gouvernement ne relâchera pas ses efforts, c'est pour cela que nous devons demeurer tous mobilisés.

Déjà les résultats obtenus en matière d'emploi sont uniques dans l'ensemble des économies occidentales. Partout, en effet, le chômage ne cesse de s'accélérer.

∴

Cette politique volontariste engagée par le gouvernement a été menée dans le souci de respecter les grands équilibres financiers. Si le déficit budgétaire a joué un rôle dynamique, il reste à un niveau

relatif inférieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux. La relance économique n'a pas altéré le processus de décélération progressive de l'inflation. Les derniers indices connus ne marquent pas un dérapage : ils confirment que nous revenons sur une pente de 12 %. Ils confirment aussi qu'il nous faut, dans la rigueur, redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif que nous avons annoncé.

Tels sont les faits que je tenais à souligner brièvement et que nous devons expliquer sans relâche au pays.

Je sais bien qu'aujourd'hui des doutes s'expriment sur l'ampleur de la reprise. Il est vrai que l'environnement international exerce un effet dépressif important qui entrave et rend plus délicate la conduite de notre politique : l'objectif de croissance fixé pour 1982 devra, de ce fait, être révisé en baisse. Il se situera néanmoins à un niveau de l'ordre de 2,5 % alors que l'ensemble des économies de la Communauté économique européenne connaîtra pratiquement une croissance zéro.

Le ralentissement observé au premier trimestre s'explique principalement par la faiblesse de la demande étrangère adressée à la France, ce qui entraîne pour certains secteurs une stabilisation de l'activité. La reprise de l'économie mondiale attendue pour la fin de 1981 ne s'est pas réalisée. Au contraire, à cause de la politique restrictive menée par les Etats-Unis et du niveau intolérable des taux d'intérêt qu'elle implique, la récession s'est poursuivie chez nos principaux partenaires, accompagnée d'une désinflation rapide.

A court terme, il est indispensable de maintenir la compétitivité des produits français par une action résolue contre l'inflation. La politique menée depuis près d'un an a permis d'éviter tout dérapage sur les prix et d'entamer une décélération progressive. Celle-ci est toutefois moins rapide que celle de nos principaux partenaires. L'accroissement de l'écart entre notre taux d'inflation et celui de nos partenaires étrangers exige que notre politique franchisse un nouveau palier. Elle doit, en particulier, modérer davantage l'évolution des revenus et des salaires. Les hausses nominales excessives de revenus et de salaires entretiennent l'inflation et privent notre économie des moyens de créer des emplois. Le gouvernement est décidé à agir et nous aurons prochainement l'occasion d'en reparler.

***

Enfin, la relance de l'investissement productif est capitale pour affermir la croissance et pour permettre à notre appareil productif

d'affronter la concurrence internationale. Tel est l'objectif des mesures prises pour alléger de 5 milliards la taxe professionnelle et pour éviter la dégradation de la situation financière des entreprises. Et nous tirerons avec le C.N.P.F., à la fin de l'année, le bilan des efforts effectués en contrepartie par les chefs d'entreprise. Telle est la signification du collectif budgétaire que le gouvernement vient de mettre au point. Il s'agit, désormais, de donner aux nationalisations industrielles et bancaires leur pleine efficacité.

Ce collectif prévoit que 9 milliards de francs — dont 3 milliards de dotation en capital et 6 milliards d'apports en capital et de prêts participatifs des banques et des compagnies financières — seront mis à la disposition des entreprises industrielles nationalisées afin de restructurer leur bilan et de développer leur programme d'investissements.

Il s'agit d'une première étape qui doit être approfondie. La procédure des contrats de Plan permettra d'opérer les choix stratégiques du secteur public, de préciser leur contribution à la réalisation des objectifs de la politique industrielle et de définir leurs programmes d'investissement à moyen terme.

Je suis convaincu, en effet, que la priorité pour l'industrie doit se traduire dans l'ensemble des décisions de politique économique. Elle constitue l'enjeu décisif des prochaines années, d'autant que, dans le contexte international actuel, l'avantage de croissance dont bénéficie l'économie française a des contre-parties dont nous devons mesurer les conséquences. Il s'agit en particulier de nos échanges extérieurs. Le résultat du commerce extérieur pour avril n'est pas bon. Le déficit commercial s'élève à 10,6 milliards. Il convient toutefois, pour interpréter correctement ce chiffre, de le rapprocher des résultats plus bas de mars et d'avril. En moyenne, sur les quatre premiers mois de l'année, ce déficit est voisin, en fait, de 7 milliards par mois.

Le redressement de l'économie mondiale durant le second semestre 1982 et l'année 1983 atténuera la pression sur ce poste. Mais il ne suffira pas seul à redresser l'équilibre de nos échanges. Le déficit actuel et la sensibilité trop grande de nos importations à la croissance interne sont le reflet des faiblesses structurelles de notre appareil productif, faiblesses qui n'ont cessé de s'aggraver depuis dix ans. Tel est le défi majeur que doit relever la politique industrielle du gouvernement, en particulier en matière de reconquête du marché intérieur.

Si nous examinons les trois grands objectifs de la politique industrielle du gouvernement, je veux dire l'emploi, l'indépendance nationale et l'équilibre extérieur, que constatons-nous ?

• l'emploi : le maintien et le développement des unités de production passent par un vigoureux effort d'investissement ;

• l'indépendance nationale : l'effort massif en faveur de la recherche et du développement technologique doit, là encore, se traduire par des investissements ;

• l'équilibre extérieur : le développement des ventes sur le marché intérieur, des exportations et des implantations à l'étranger, ne se réalisera, une fois encore, que par l'investissement.

C'est pourquoi le président de la République a pu dire de l'année en cours qu'elle doit être celle de l'investissement.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'est donné ou va se donner des moyens qui sont de trois ordres : des dispositions générales d'ordre économique, des mesures spécifiques à certains secteurs, la possibilité de prendre part directement à la bataille industrielle.

Les dispositions générales, ce sont toutes les mesures d'environnement économique propres à faciliter l'investissement des entreprises. Je rappelle notamment :

— la politique énergétique, qui permet à la France de disposer d'une énergie abondante, sûre et bon marché,

— la modération des charges pesant sur les entreprises qui investissent,

— l'effort considérable conduit en faveur de la recherche et du développement technologique, notamment par les grands programmes mobilisateurs,

— la mise à l'étude d'une réforme des circuits de l'épargne,

— plus généralement, la relance de l'économie, permettant à la France de moins souffrir de la crise que nos voisins.

Les mesures spécifiques à certains secteurs sont justifiées par leur importance stratégique pour l'indépendance et le développement du pays, et en raison de l'ampleur de leurs besoins de financement. Ces secteurs sont au nombre de cinq. Ils donnent lieu à des plans cohérents qui sont soit déjà mis en œuvre — ce qui est le cas

de la machine-outil, du textile et de la chimie —, soit en cours de mise au point comme pour la sidérurgie et l'électronique. A la fin du mois de juin, l'essentiel des secteurs stratégiques verra ainsi son avenir clarifié.

A côté de ces activités stratégiques, le gouvernement examine, secteur par secteur, avec les partenaires industriels et sociaux, les mesures à prendre pour accompagner et accélérer la croissance. Ont été ainsi examinées l'industrie du meuble et celle du jouet. Le papier et l'imprimerie seront bientôt prêts.

Enfin l'Etat s'est assuré une possibilité d'intervention directe par la nationalisation de grands groupes industriels. Il s'est ainsi donné la possibilité d'atteindre les objectifs qu'il fixe à notre politique industrielle.

∴

Mes chers camarades,

La tâche accomplie au cours de cette première année a été exceptionnelle. Nous avons nationalisé le crédit et neuf groupes industriels ;

— réduit la durée du travail ;

— indexé le SMIC et les prestations familiales ;

— généralisé la cinquième semaine de congés payés ;

— créé plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans les services publics ;

— stimulé la recherche ;

— engagé un programme de grands travaux publics, de constructions de logements sociaux et d'équipements collectifs ;

— institué un impôt sur les grandes fortunes selon un barème progressif ;

— allégé l'impôt direct pour les petits contribuables, de même que nous l'avons renforcé pour les gros revenus ;

— créé des offices agricoles ;

— abrogé la peine de mort ;

— donné un statut particulier à la Corse ;

— décentralisé l'Etat en faisant élire les conseils régionaux au suffrage universel, assurant l'exécutif par le Président et son bureau ;

— ouvert le droit à la retraite à taux plein à partir de 60 ans.

Tel est le bilan incomplet d'une seule année. Les 110 propositions avancées par François Mitterrand sont déjà réalisées pour l'essentiel.

Il nous faut, à présent, voir plus loin et nous aurons besoin de vous plus encore que durant cette première année. Le socle du changement est en place. Nous entrons dans une nouvelle phase qui sera une phase d'animation et de gestion. Elle ne peut être menée à bien qu'avec vous, que grâce à votre participation active, à votre mobilisation.

Le gouvernement compte sur vous comme vous pouvez compter sur lui. C'est tous ensemble que nous ferons triompher le changement, comme c'est tous ensemble qu'à partir du rassemblement d'Epinay nous avons bâti la victoire de mai dernier. Les nouveaux combats qui nous attendent sont tout aussi décisifs.

Je vous remercie et vous souhaite bon courage.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Intervention de Lionel JOSPIN

« LE PARTI ET LE SECTEUR ENTREPRISE FACE AUX DIFFICULTES DU CHANGEMENT »

Chers camarades,

Ce qui est important dans une réunion comme la nôtre, ce n'est pas le discours de clôture, mais le travail fait en commun, la recherche d'une pensée commune grâce à l'échange et au dialogue.

Au cours de ces journées, nous avons entendu l'expression simple et directe de la vie telle qu'elle est vécue au niveau du monde du travail et à l'intérieur des entreprises. En ce qui me concerne, après avoir beaucoup écouté et pour clôturer cette conférence, je me bornerai à évoquer cinq points.

LE CHANGEMENT ET SES DIFFICULTES

Quel est le changement que nous avons voulu ? Quelles contraintes subissons-nous ? Quels sont les obstacles auxquels nous nous heurtons et qu'il nous faut surmonter ?

Pour répondre à ces graves questions, et alors même que nous sommes au cœur de la bataille pour le changement, il est nécessaire de prendre un certain recul dans le temps et dans l'espace. Que voyons-nous autour de nous ?

— Dans les pays occidentaux, dans la société capitaliste, une crise profonde : 3 000 000 de chômeurs en Grande-Bretagne, un taux de chômage aux Etats-Unis qui rappelle celui de 1941 ; un « taux de croissance » (sic) pour les pays de l'O.C.D.E. qui, sauf surprise, sera en 1982 et pour la première fois depuis la guerre égal à 0 % ; le chômage, des concurrences effrénées, les faillites d'entreprises. Voilà pour le monde occidental.

— Regardons vers l'Est : en Pologne, un véritable désastre

économique, désastre dont on se demande si la Roumanie ne sera pas la prochaine victime ;

partout, le blocage, voire l'impasse.

— Dans le Tiers-Monde enfin : dans quelques pays ou zones privilégiés par les investissements des multinationales, l'apparition de nouveaux concurrents à l'exportation capables de créer des troubles pour la production et l'emploi des pays développés ; partout ailleurs le maintien du sous-développement, des centaines de millions, des milliards d'hommes et de femmes maintenus en dehors du processus de développement et aux portes de la société industrielle.

Après ce tableau sommaire, il nous faut constater aussi une recrudescence des politiques de force, de violence, dont le conflit des Malouines, les événements du Moyen-Orient illustrent certains des aspects contradictoires. Dans ce monde de brutalité et d'affrontements, ce n'est pas simplement par la mise à pied, par une répression « douce », mais souvent par la liquidation physique, la torture, les « disparitions », qu'on a pris l'habitude de régler les problèmes politiques et les conflits sociaux du travail.

Dans ce contexte, c'est à nous d'être fermes, patients et tenaces, sans céder à l'émotivité. Nous serons les premiers comptables du succès ou de l'échec de notre entreprise commune. En regardant autour de nous et en constatant que la politique menée par la plupart des pays développés est une politique capitaliste, contradictoire avec la nôtre, on doit admettre que les contraintes sont lourdes. Mais il y a quinze ou vingt mois, nous assistions à des offensives sans précédent menées contre les droits des travailleurs, contre leurs acquis.

Il n'est pas dans mon propos de faire à nouveau le procès de l'ancienne politique ; nous en avons déjà parlé longuement. Mais sachons que nous avons hérité d'une économie relativement faible et — mis à part quelques secteurs de pointe offrant de meilleures perspectives — d'un appareil de production relativement peu performant. Le patronat français est rarement novateur et plus conservateur que ceux des pays comparables au nôtre. Il est expert dans la pratique de la lutte des classes, cette lutte des classes que ses dirigeants et ses représentants à l'Assemblée nient dans chacun de leurs discours, mais qu'ils mènent avec ténacité et une grande expérience.

Face au patronat, le syndicalisme français est, certes, représentatif de la diversité de la classe ouvrière, mais il est numériquement faible, et affaibli encore par ses divisions.

Durant vingt-trois ans, un pouvoir conservateur a défendu âprement les vieux privilèges, a manifesté une volonté d'immobilisme, un refus de toute réforme et de tout progrès plus obstiné que dans tout autre pays européen.

Aujourd'hui, quel est notre objectif ? Dans quelle perspective travaillons-nous ?

Notre perspective est bien d'aller, progressivement, vers le socialisme. Il ne s'agit pas, pour nous d' « aménager » la société actuelle, mais de réaliser des changements qui nous permettent de déboucher sur un autre type de société, une société plus humaine, plus juste, plus égalitaire, plus pacifique. Nous sommes convaincus (contrairement à ce que répètent sans cesse les porte-paroles de la droite) que le socialisme est une idée neuve, moderne, capable de répondre à la situation actuelle et de résoudre nos problèmes.

Par quelle démarche parvenir au socialisme ? Nous nous en sommes expliqués devant les Français. Nous n'avons pas choisi d'inverser brutalement le rapport des forces. Notre tradition est celle d'une transformation progressive. Nous voulons un changement de société, mais nous l'accomplirons par étapes et par la réforme. Si nous n'avons pas choisi la rupture brutale, c'est que l'histoire nous a appris que des actions de ce genre risquent de conduire à des déviations et à des périls plus graves encore que ceux que nous affrontons, et bien souvent moins réversibles. Nous avons dit que nous transformerons la réalité en partant de la réalité et tel est bien le mandat que nous avons reçu du peuple français.

Les nationalisations du secteur industriel, celles du crédit qui peuvent être décisives, les nouveaux droits accordés aux travailleurs, la loi Quillot, la pratique de la concertation avec les organisations syndicales sont autant de moments et d'étapes de cette transformation progressive.

Ne vous étonnez donc pas si les vieilles forces face auxquelles vous vous trouvez, qui suscitent votre impatience et que vous dénoncez, subsistent encore partout dans la société française. Nous n'avons pas dit que nous inverserions d'un coup le rapport des forces, que nous transformerions d'un coup la réalité des pouvoirs dans

l'entreprise ou le système de la propriété. Nous aurons d'autres rendez-vous avec le peuple et il nous faut les préparer afin que la sanction démocratique approuve nos nouvelles propositions.

Que ces vieilles forces existent ne signifie pas qu'on doive se résigner à leur présence et à leur action. Au contraire, sur le terrain qui est le vôtre, dans les sections et les groupes d'entreprises, c'est à vous de combattre pied à pied. De son côté, le gouvernement a le devoir d'agir avec la plus grande fermeté à l'égard des milices patronales et de tous ceux qui, dans l'entreprise et au mépris de la légalité, utilisent la violence contre les travailleurs.

Il y a quelques années, il m'arrivait de dire que, par delà notre programme et sa mise en application, certaines actions d'un gouvernement de gauche constitueraient autant de tests de l'évolution de la société française. J'affirmais qu'un gouvernement de gauche ne pourrait tolérer que continuent à se développer impunément les méthodes d'organisation du travail et de relations sociales telles qu'elles existent dans certaines entreprises. Je ne m'étonne donc pas que cette question surgisse. Il est évident qu'on ne peut accepter que les problèmes sociaux soient réglés selon les méthodes utilisées chez Citroën, par exemple, en s'appuyant sur des « syndicats » à la solde du patronat, des syndicats « maison ». De telles méthodes sont incompatibles avec le type même de société que nous voulons construire.

Malgré les obstacles et les difficultés, malgré les contraintes que nous impose la logique même de la démarche que nous avons choisie, sachons que nous disposons d'un certain nombre d'atouts importants. Depuis 1936, et même depuis 1945, la réalité sociologique française s'est profondément modifiée. Aujourd'hui, la population active appartient, pour 80 % et plus, au monde salarial, ce qui ne peut que favoriser le développement d'une politique socialiste. Nous avons un précieux capital de confiance dans l'opinion. Nous disposons aussi de la durée, élément indispensable à la réussite, et qui peut être décisif. Rappelez-vous 1936 ! Rappelez-vous à quels obstacles se sont heurtés Léon Blum et le gouvernement de Front populaire ! Sans même parler du terrible contexte international de l'époque, le mécanisme des institutions et la faiblesse de la majorité parlementaire ont donné des armes redoutables aux adversaires de la nouvelle politique économique et des mesures sociales préconisées par le gouvernement. Aujourd'hui, les institutions nous assurent la durée et donnent de larges pouvoirs à un président de la

République socialiste. Par une ironie de l'histoire, le système institutionnel qui a été édifié contre nous, nous a donné la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Cette durée, cette légitimité sont des armes dont ne disposaient pas nos prédéceseurs socialistes au pouvoir.. Nous devons nous en servir. Enfin, l'union des forces politiques qui représentent le monde du travail est devenue une réalité. Nous n'avons certes pas oublié un passé encore trop récent et nous ne nous abandonnons pas à l'euphorie. Mais le fait que le Parti socialiste et le Parti communiste se soient engagés en commun et gouvernent ensemble est un fait important et qui doit nous aider.

Il me faut aussi dire un mot sur une discussion qui s'est ébauchée ces derniers temps à la suite de déclarations de plusieurs membres du gouvernement.

L'apparition d'un certain nombre d'indices négatifs concernant le « différentiel d'inflation » (la différence de prix entre notre pays et nos principaux concurrents), les chiffres de notre commerce extérieur, les attaques contre le franc, tout cela nous conduit à comprendre la nécessité de l'effort. Il est indispensable d'analyser lucidement la réalité et de faire les constats nécessaires sans se payer de mots. Il n'est pas question de nier la crise et ses contraintes. Si tel ou tel élément de notre politique s'avère dangereux pour la réussite de l'ensemble même de cette politique, il ne peut être question d'agir par pur « volontarisme ». Il faut expliquer à l'opinion quels sont les enjeux. Cela ne veut pas dire que nous renonçons à la politique économique et sociale qui est la nôtre. Si des redressements sont nécessaires dans tel ou tel domaine, nous devons en discuter. Il doit y avoir confrontation, discussion pour déterminer des prévisions raisonnables, mesurer les risques, prendre les décisions nécessaires et, éventuellement, infléchir notre politique.

Mais entendons-nous bien ! Les « champions de l'austérité » se recrutent toujours dans les milieux et les groupes sociaux qui n'ont pas coutume de la pratiquer pour eux-mêmes. Pour nous, ce n'est pas à ceux qui sont déjà les plus défavorisés de consentir les plus lourds sacrifices. Pour nous, la solidarité reste fondée sur la justice sociale. L'objectif premier de notre politique reste bien la lutte contre le chômage. Notre politique ne peut pas ressembler à celle de nos prédécesseurs. Ce ne peut être qu'une politique socialiste, quelles que soient les décisions nécessaires.

Face à une conjoncture difficile qui exige des infléchissements, le Gouvernement et le Parti doivent maintenir leur ligne d'action et

expliquer à l'opinion, à la masse de la population, le sens de notre démarche et de notre perspective. Alors que la réalité économique mondiale est anarchique et que l'opinion manque de points de repère, il est particulièrement important pour les responsables d'avoir une démarche claire et de s'y tenir dans toute la mesure du possible. Dans deux domaines, en particulier, celui du Plan et celui de la politique industrielle, nous souhaitons vivement que des orientations claires soient données au pays.

Pour en terminer avec ce premier point, une question a été posée à laquelle je voudrais tenter de répondre. Comment juger la politique conduite par notre Gouvernement ? Une camarade disait hier à cette tribune, à propos des nouveaux droits des travailleurs : « le Gouvernement n'a pas pris telle mesure, réalisé telle réforme qui figuraient dans les propositions du Parti ». Son intervention, d'ailleurs mesurée, avait de ce fait une résonance un peu négative. Selon moi, il vaut mieux dire : « certes, nous n'avons pas tout réalisé tout de suite et, d'ailleurs, nous ne nous étions pas engagés à le faire. Mais les décisions qui ont été prises vont-elles dans la bonne direction ? Même si elles sont insuffisantes ou trop lentes à notre gré, constituent-elles pour les travailleurs un progrès ou un recul ? » Si l'on pose ainsi la question, la réponse ne peut être honnêtement que positive.

LE SENS ET LA PORTEE DE CETTE CONFERENCE NATIONALE ENTREPRISE

Qu'est-ce qui s'est rassemblé ici pendant trois jours ? D'abord et avant tout une force. Soyez conscients de la force que vous représentez. Cette force a été rassemblée volontairement et sans précaution par le Parti. Cette Conférence Entreprises a été préparée et discutée librement. Le ton que vous avez vous-mêmes choisi, hésitant parfois entre la nécessité du débat critique et le souci de ne pas décourager, de ne pas démobiliser, mais d'appuyer la politique qui a été entreprise, ce ton de responsabilité, cette force militante ici rassemblée, nous devons tous en être fiers. Aucun parti, même à gauche, n'aurait pu rassembler une telle force pour une discussion aussi libre.

Cette réussite est d'autant plus importante qu'elle n'était pas évidente a priori. Le militantisme dans l'entreprise, au sein des G.S.E., est un travail ardu et souvent ingrat, face à la résistance patronale et aux risques de répression, compte tenu aussi de la diffi-

culté de se faire entendre des travailleurs eux-mêmes, plus accoutumés au langage et à l'action des syndicats qui représentent pour eux une vieille tradition et une forme habituelle d'intervention sur le terrain, compte tenu enfin de la puissance organisée et implantée du Parti communiste.

Je ne veux pas faire de démagogie à l'égard du secteur Entreprises. Le travail accompli jour après jour par nos parlementaires pour faire passer nos propositions dans la réalité législative face à l'opposition de la droite et aux batailles d'amendements, le travail complexe de gestion accompli par nos élus locaux pour répondre aux impatiences de leurs mandants, celui enfin des responsables fédéraux et des animateurs de nos sections ne sont pas non plus des tâches faciles et ne promettent pas nécessairement à la gloire et aux feux des médias. Il n'en reste pas moins que ces élus et ces responsables sont soutenus dans leur action par la confiance et les suffrages du peuple et que, par rapport à eux, les militants du secteur Entreprises font un travail qui offre peu de chances de gratification.

Cependant, vous devez prendre conscience de la force que vous représentez. 1 200 délégués se sont réunis ici et ont discuté pendant trois jours avec une capacité d'écoute et une auto-discipline qu'on ne rencontre pas toujours dans d'autres instances du Parti. Les G.S.E. et les sections d'entreprises constituent aujourd'hui pour le Parti des centaines de points d'appui dans le monde du travail, celui du travail productif au sens strict. Le Parti n'est plus seulement présent dans le secteur public, ou plus étroitement encore, dans la fonction publique. Grâce à vous, il s'implante dans le textile, les mines, la sidérurgie, la mécanique, la chimie, autant de lieux de rassemblement des grandes masses ouvrières, de secteurs décisifs pour la compétition économique et les rapports de forces au sein de la société française. Le secteur Entreprises est vivant, actif. La direction du Parti qui en est consciente lui a confirmé concrètement son appui en termes de permanents et lui consacre 25 % de son budget global d'intervention. Il est de plus en plus fréquent que les dirigeants du Parti, au cours de leurs déplacements en province, soient invités par une section d'entreprise à venir discuter directement avec des travailleurs sur les lieux de travail. Les responsables nationaux et fédéraux sont de jour en jour plus conscients de l'importance décisive du combat mené par le secteur Entreprises. Il vous faut poursuivre votre effort en évitant par dessus tout la satis-

faction morose du ghetto. Fondez-vous au maximum dans l'ensemble du Parti ! Pesez sur lui de tout votre poids !

LES RAPPORTS ENTRE LE PARTI, LE SECTEUR ENTREPRISES ET LE GOUVERNEMENT

Quels doivent être les rapports entre le Parti, son secteur Entreprises et le Gouvernement ? Pierre Mauroy est intervenu dans nos débats et plusieurs ministres ont manifesté par leur présence l'intérêt qu'ils portent à vos préoccupations et à votre action.

Notre gouvernement n'est pas un gouvernement socialiste. C'est un gouvernement d'union de la gauche et cela nous impose certaines contraintes. Quelle est sa politique ? Elle se fonde sur les propositions faites par le candidat socialiste au premier tour des élections présidentielles, qui, devenu candidat de toute la gauche, les a fait approuver par la majorité du pays le 10 mai 1981. Ce gouvernement est le gouvernement de la France, mais il est d'abord, ne l'oublions pas, notre gouvernement.

Que représente le Parti par rapport au Gouvernement ? La réponse à cette question est donnée ici, par le travail patient, enthousiaste, critique, militant et mobilisateur accompli durant ces trois jours, comme elle a été donnée lors de la journée d'études sur la recherche, du conseil national du M.J.S., de la journée des fédéraux des Droits de l'Homme, de la journée des universitaires à Pau, autant d'occasions pour le Parti de travailler, de rassembler, de militer et de proposer. La réponse a été apportée aussi au rassemblement du Bourget, pour la défense de l'école publique, dont le caractère de masse a été obtenu par l'activité des organisations laïques, mais dont la réussite est due aussi, pour une large part, à la mobilisation des militants socialistes. La réponse est apportée encore chaque semaine sur les marchés, aux portes des entreprises, où nos militants sont plus présents que ceux de toute autre organisation.

A l'heure actuelle, nous travaillons à livre ouvert. Ce livre, c'est notre programme, nos propositions, que le Gouvernement, impulsé par François Mitterrand, s'efforce d'inscrire dans la réalité. Mais sachons aussi que le temps qui passe fait surgir de nouveaux problèmes pour lesquels les réponses anciennes ne sont plus toujours adaptées. Dans certains cas, des événements nouveaux modifient certaines données des problèmes à résoudre ; dans d'autres cas,

les réformes déjà réalisées permettent d'envisager de nouveaux progrès qui n'étaient pas inscrits dans notre programme initial.

Il revient alors au Parti d'en débattre et de faire des propositions. Dans les mois et les années qui viennent, il faut donc s'attendre à un rôle croissant du Parti. Nous devons nous y préparer. Le Parti ne doit pas se cantonner dans une attitude critique. Il ne doit pas non plus renoncer à son droit à la critique quand il la juge nécessaire, tout en gardant le sens de ses responsabilités. Dans certains cas, nous pouvons préférer nous exprimer par les voies plus discrètes de la camaraderie. Mais nous ne devons pas nous taire. Le Parti doit voir, écouter et transmettre. S'il renonçait à cette mission, une référence décisive disparaîtrait dans la vie politique française et ferait cruellement défaut au Gouvernement, au Premier ministre, et au Président de la République lui-même. Ces hommes et ces femmes qui nous représentent au Gouvernement n'ont certes pas besoin de nos leçons pour se rappeler qu'ils sont socialistes. Mais ils sont face à des problèmes et à des difficultés qui entraînent toutes sortes de contraintes. Ils sont face à la puissance des administrations dont on sait bien qu'elles ne peuvent être changées autant et aussi vite qu'il serait souhaitable. Ils sont face aux représentants des autres forces sociales, parfois antagonistes, et qui, en tout cas, défendent leurs propres points de vue, leurs propres intérêts dans la société. Dans ces conditions, si le Gouvernement n'entendait plus la voix du Parti, il lui manquerait un élément décisif au moment de faire ses choix et d'exercer ses responsabilités. Le Parti doit, en toutes circonstances, dire au Gouvernement ce qu'il croit juste et nécessaire. Il peut le faire par des prises de position publiques ; il peut le faire aussi de façon moins formelle, par des messages plus discrets, entre camarades. Il est important que les G.S.E. puissent le faire davantage et que nos ministres soient davantage à l'écoute de vos préoccupations, même s'il est nécessaire que ces échanges aient lieu en liaison avec l'appareil du Parti.

Au cours de ce débat, un de nos camarades a reproché au Parti de s'être insuffisamment mobilisé à propos du projet sur les droits nouveaux des travailleurs. Cela est un peu injuste. Aux différentes étapes de l'élaboration du projet, le secteur Entreprises a travaillé en liaison directe avec le Gouvernement. Il a exercé toute son influence et s'est fait l'interprète de vos impatiences. Des responsables nationaux et moi-même sommes intervenus à l'Assemblée nationale lors du débat dont nous mesurions toute l'importance. Tous

nos députés se sont mobilisés et se mobilisent encore sur ce problème.

Le Parti ne craint donc pas de s'exprimer. Mais il doit le faire aussi pour soutenir le Gouvernement. S'il ne le fait pas, qui le fera ? Nos partenaires de l'Union de la Gauche sont parties prenantes du Gouvernement. Ils ont choisi la participation et on peut admettre qu'ils respectent la règle du jeu. Il n'en reste pas moins que le changement historique intervenu dans le rapport des forces au sein de la gauche, la majorité absolue obtenue par les socialistes à l'Assemblée nationale ne constituaient sans doute pas l'hypothèse principale sur laquelle nos partenaires communistes avaient centré leur action et leur espérance.

Les syndicats ? Il ne leur est pas interdit d'être moins sévères vis-à-vis d'un gouvernement de gauche que vis-à-vis d'un gouvernement de droite. Il ne leur est pas indispensable, pour prouver leur indépendance vis-à-vis du pouvoir, de critiquer les mesures prises par un gouvernement de gauche, quand elles le sont en application d'un programme qu'ils ont approuvé. Le soutien des organisations syndicales au gouvernement est un apport extrêmement important et ce soutien existe. Mais les syndicats ont une fonction propre dans la société. Ils ne doivent pas se lier trop étroitement au gouvernement et devenir des sortes d'organisations parapolitiques. Ils doivent conserver leur indépendance et rester dans leur rôle. Nous souhaitons que, malgré leurs divisions, les syndicats s'efforcent de trouver entre eux les voies d'un compromis qui rende le dialogue plus facile entre le gouvernement, les partis de gauche et le monde syndical.

Le gouvernement peut-il compter sur le soutien de l'opinion des gens de gauche ? Leur confiance et leurs espoirs sont réels, mais c'est à nous, c'est au Parti socialiste de les mobiliser pour soutenir pleinement le gouvernement. Si nous prenons l'attitude d'observateurs moroses et désenchantés, comment voudriez-vous que la masse des gens s'engage résolument derrière le gouvernement ? Disons ce que nous avons à dire, mais n'oublions pas que c'est notre politique que l'on applique, que ce sont nos camarades qui la mettent en œuvre, que les lacunes, les imperfections et les erreurs éventuelles du gouvernement sont aussi les nôtres et que c'est collectivement que nous serons jugés.

LE PARTI, LE SECTEUR ENTREPRISES ET LA SOCIETE FRANÇAISE

Le Parti ne doit pas se contenter de regarder vers le haut, vers le gouvernement, il doit regarder aussi vers le bas, vers la réalité de la société française.

Quand un parti comme le nôtre passe de l'opposition au pouvoir, cela l'oblige à modifier son attitude. Il ne peut plus se contenter de critiquer et de proposer ; il lui faut mobiliser les énergies et les espoirs, entraîner et exercer directement ls responsabilités. Cela entraîne aussi un bouleversement dans le rapport entre le Parti et la réalité. Alors que nous occupions une place fragmentaire et que nous n'avions pas à prendre en compte l'ensemble, nous sommes maintenant immergés beaucoup plus profondément dans la réalité. A partir du moment où des entreprises sont nationalisées (même si elles ne sont pas dirigées par des socialistes), nous nous trouvons confrontés directement aux réalités économiques et financières, aux règles de la fonction publique, au code du travail, aux impératifs de la production. Bien sûr, le fait de détenir le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif nous donne le moyen de peser plus fortement sur la société française. Mais dans le même temps, la société française, pesant de tout son poids, nous rapproche de la réalité et de ses difficultés. Le Parti n'est pas la société, cette société que nous a léguée l'histoire. La société est diversifiée, contradictoire, et animée par des forces antagonistes. Nous ne sommes pas une simple avant-garde, décrétant et légiférant à la place des autres, mais nous ne devons pas non plus nous dissoudre dans la société. Nous existons de façon autonome. Nous avons un projet global et la volonté de peser sur la société. Nous devons donc recevoir, exprimer et transmettre, mais aussi agir et transformer. De ce point de vue, le secteur Entreprises a un rôle décisif à jouer. C'est sur les lieux de production que se noue concrètement l'exploitation des travailleurs par les vieilles classes dirigeantes. Ce terrain est pour nous un enjeu décisif, nous qui voulons faire triompher progressivement le socialisme auquel nous croyons, le socialisme dans la liberté. Nous sommes peut-être en train de commencer à modifier le rapport de forces historique qui s'était établi dans la classe ouvrière française au cours des années 20 et 30, entre le courant socialiste et le courant communiste au profit de ce dernier. Grâce à la victoire de François Mitterrand, grâce à ce qui s'est passé le 26 avril, grâce à votre travail patient sur le terrain, nous sommes peut-

être en mesure d'obtenir que les milliers d'hommes et de femmes qui ont préféré cette fois le Parti socialiste, après avoir voté pour nous, militent avec nous dans les sections et les groupes socialistes d'entreprises.

LES PROPOSITIONS DU SECTEUR ENTREPRISES

L'objectif de cette conférence est certes de transmettre au gouvernement les informations, les remarques et les critiques nécessaires, mais c'est surtout de répercuter cette force et ce qu'elle représente vers la réalité concrète, vers les lieux d'où vous venez et que vous représentez pour construire cette force socialiste dans le monde du travail. Nous sommes ici au cœur des propositions qui ont été faites au cours de cette conférence. J'ai apprécié l'état d'esprit dans lequel Jean-Paul Bachy s'est exprimé, parce que la plupart de ses propositions étaient tournées vers le rôle et l'action du Parti. J'ai entendu et noté l'idée avancée par un camarade de tenir un comité directeur qui se consacrerait aux problèmes économiques et sociaux et aux problèmes de la lutte pour le changement dans le monde du travail. Vos propositions, synthétisées par Jean-Paul Bachy et les responsables de la conférence seront transmises au bureau exécutif et à la direction du Parti, avant de l'être au gouvernement et au Président de la République.

Nous serons les porte-paroles de vos suggestions et de vos propositions concrètes, mais nous nous ferons également l'écho de la somme d'expérience et de l'état d'esprit qui se sont exprimés ici. C'est cette réalité que nous devons faire passer en direction du gouvernement.

Pour en terminer, j'évoquerai deux propositions qui ont été faites par des organismes dirigeants du Parti (l'une par une Convention nationale, l'autre par le bureau exécutif) et qui rejoignent vos préoccupations.

A court terme, il s'agit de bataille pour l'emploi. Un dossier assez remarquable a été préparé à ce sujet par plusieurs secteurs du Parti, notamment le vôtre. Il faut vous en servir.

D'autre part, nous projetons d'organiser à la rentrée (nous y travaillons d'ores et déjà) des « rencontres du changement » au cours desquelles le Parti engagera, de façon libre et informelle, un dialogue avec les principaux acteurs de ce changement. Nous voulons discuter avec eux de ce qu'il est nécessaire de faire, mais aussi

de ce qu'ils sont prêts eux-mêmes à faire, à la place où ils sont et avec les moyens dont ils disposent, pour favoriser ce changement.

Je conclurai d'un mot en évoquant la conférence de Massy, qui s'était tenue en mai 1980. J'avais été frappé à l'époque par la tonalité donnée aux débats et par l'état d'esprit qui s'y était manifesté. On avait évoqué les difficultés du travail en Entreprises alors que nous étions dans l'opposition, que les divisions de la gauche et la répression patronale rendaient les perspectives peu souriantes. Malgré le désenchantement et le risque de démoralisation, j'avais été frappé alors par la détermination, la volonté de combat et la ténacité qui s'étaient alors exprimées.

Aujourd'hui, à Epinay, en mai 1982, on a évoqué les difficultés du travail en Entreprises alors que le Parti est au pouvoir. On a entendu certains exprimer leur désenchantement et leur impatience du changement. Mais ici aussi, nous retrouvons la même détermination, la même volonté et la même ténacité. Cette capacité de résistance, ce sens de l'unité nécessaire entre nous et avec les autres forces représentatives du monde du travail, ce sens de la continuité que nous avons su manifester alors qu'on nous promettait la défaite et qu'on ricanait parfois de nos efforts, nous les maintiendrons alors que nous sommes au Pouvoir. Mais ce n'est pas à vous qui êtes plus que d'autres encore les ouvriers du changement, que je l'apprendrai.

Résolution finale

Alors que le Gouvernement concrétise les engagements sur lesquels François Mitterrand a été élu, et qui visent à sortir notre économie du capitalisme en crise, à faire des travailleurs les acteurs prioritaires du changement, la tâche des militants socialistes est décisive, pour stimuler l'élan populaire, pour surmonter la persistance du corporatisme, les résistances de la Droite, la division des forces sociales de notre pays.

MOBILISER POUR LE SUCCES

Pour gagner cette bataille, les militants socialistes s'engagent :

— A construire l'union des forces politiques et syndicales indispensables à la consolidation du changement. D'ores et déjà notre Parti doit saisir toutes les opportunités pour relancer la pratique unitaire quotidienne, sur les objectifs essentiels qui sont les nôtres.

— A populariser les acquis sur les droits nouveaux des travailleurs, indispensables pour aller plus loin, notamment en matière d'expression politique, et pour une large démocratisation du Secteur public.

— A engager toutes leurs forces dans la campagne populaire pour l'emploi, avec l'appui collectif de nos élus.

CONSTRUIRE LE PARTI DU CHANGEMENT DANS LES ENTREPRISES

En un an, l'implantation militante de notre Parti a fait un bond considérable. Mais nos 1 700 sections et G.S.E. sont encore trop peu nombreux pour faire face aux responsabilités qui sont désormais les nôtres :

1) 2 000 implantations vivantes d'ici l'automne 1982 sont à notre portée. Cela suppose une collaboration étroite entre le Secré-

tariat National, les Secrétariats Fédéraux, les Elus à tous les niveaux et les Sections locales.

2) Le Secteur Entreprises doit se renforcer en militants responsables et en moyens.

3) Le Secteur doit reprendre les études permettant la relance éventuelle d'un mensuel militant, ouvert par son ton et ses thèmes, aux préoccupations quotidiennes des travailleurs.

4) Pas de Parti fort sans militants politiquement formés. Notre Parti doit se donner les moyens d'une promotion réelle des travailleurs en son sein.

5) Pas de Parti fort non plus si les militants dans les Entreprises et les élus ne travaillent pas au coude à coude : une campagne de popularisation des thèmes fondamentaux du Parti doit être menée aux portes des entreprises : emploi, libertés et démocratie dans l'entreprise seront bien sûr au cœur des débats.

6) La réflexion sur notre réalité militante sera conduite et enrichie à tous les niveaux : sur les thèmes à aborder sur nos campagnes, des plans d'action fédéraux seront débattus et nourriront les travaux d'un Comité Directeur exceptionnel qui se tiendra dans les meilleurs délais.

7) Un Parti vivant qui organise le débat : le Parti doit prendre position clairement par rapport aux problèmes les plus brûlants qui sont au cœur du changement : la marche vers les 35 heures ; la Solidarité à l'œuvre en matière de sécurité sociale ou de politique salariale ; la démocratisation du secteur public ; la politique industrielle et le plan.

CONCLUSION

Un Parti fort et rassemblé pour porter plus haut l'espérance des travailleurs de notre pays, c'est vers cet objectif que la Conférence Entreprise d'Epinay appelle aujourd'hui l'ensemble des militants socialistes. Unis et rassemblés nous avancerons pour gagner la bataille économique, pour faire des travailleurs des acteurs décisifs du changement.

Annexes

ANNEXE 1

EXTRAITS DES STATUTS, ARTICLES CONCERNANT L'ORGANISATION DU P.S. DANS LES ENTREPRISES

ARTICLES DES STATUTS CONCERNANT TOUTES LES SECTIONS DU P.S., LOCALES OU ENTREPRISES.

Art. 12. — **Les membres du Parti doivent appartenir à une organisation syndicale de leur profession,** à la coopérative de leur localité, s'il en existe une, et à une organisation de défense des consommateurs.

Art. 13. — Les Congrès nationaux fixent les taux de cotisation en fonction du coût de la vie et des besoins du Parti. Ils fixent la nature du matériel distribué : feuillets annuels, timbres. La cotisation est proportionnée au revenu annuel de chaque adhérent.

La cotisation de tout membre du Parti, au profit de l'organisation centrale, est perçue par la section à laquelle il appartient et lui confère le droit de vote. Nul ne peut être porteur de plus d'une carte du Parti.

Art. 14. — La structure de base du Parti est la section. Elle est constituée par au moins 5 adhérents, en accord avec la fédération intéressée, soit dans une aire administrative ou géographique déterminée, **soit dans une entreprise** ou une université. En cas de désaccord sur sa constitution, la décision est renvoyée au Comité Directeur du Parti.

Art. 15. — Quand une section atteint le seuil de 250 membres, elle peut être divisée en plusieurs sections, selon les règles fixées à l'art. 14, après accord des membres de la section intéressée et avis favorable de la fédération.

Dans chaque commune ou agglomération urbaine sur le territoire desquelles existent plusieurs sections, l'unité d'action et de propagande du Parti peut être assurée par un comité de coordination, élu à la proportionnelle des effectifs de chaque section.

ARTICLES DES STATUTS CONCERNANT LES G.S.E.

Art. 45. — Les salariés membres du parti et sympathisants se réunissent s'ils le désirent par entreprise ou par branche, dans le cadre de groupes socialistes qui disposent d'une structure à tous les échelons du parti, à titre consultatif, dans ses organismes responsables au plan local, départemental et national.

Les étudiants et les personnels des universités peuvent constituer des groupes socialistes universitaires (G.S.U.).

La commission nationale et les commissions fédérales « entreprises », les responsables fédéraux et nationaux des groupes socialistes universitaires, sont élus par les mêmes instances et selon les mêmes règles que les autres organismes de direction et d'exécution du Parti.

EXTRAITS DU REGLEMENT INTERIEUR, ARTICLES CONCERNANT L'ORGANISATION DU P.S. DANS LES ENTREPRISES

I. - MODE DE PREPARATION ET DE DISCUSSION DES TEXTES INTERNES ET DES PROJETS POLITIQUES DU PARTI

1. COMPOSITION DES COMMISSIONS DU PARTI

A. Les commissions nationales permanentes du Parti sont instituées par le Comité Directeur, qui précise le domaine d'attribution dans lequel travaille chacune d'elles.

B. La composition du collectif qu'anime l'ensemble des commissions et du bureau de chaque commission doit être conforme aux votes ayant servi à la désignation du Comité Directeur ; elle est fixée par ce dernier après chaque congrès dans un délai minimum d'un mois et maximum trois mois. Les désignations complémentaires entre deux congrès suivent la même procédure.

Ces responsabilités ne peuvent être confiées qu'à des camarades membres du Parti depuis une année au moins.

C. Les membres d'une commission nationale doivent être recherchés parmi les camarades, membres du parti depuis 6 mois au moins, ayant acquis une compétence pratique et une expérience militante de niveau élevé dans le domaine de la commission ; ils doivent, pour la moitié d'entre eux au moins, appartenir à des fédérations extérieures à la région d'Ile-de-France, et l'organisation matérielle des travaux de la commission doit faciliter autant que possible la participation des militants de province.

D. Lorsque l'activité d'un groupe socialiste d'entreprise national a un lien direct avec le champ d'attribution d'une commission, le COMITE DIRECTEUR INVITE LE G.S.E. A DESIGNER TROIS REPRESENTANTS QUI S'ADJOINDRONT A CETTE COMMISSION.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES SECTIONS D'ENTREPRISE

Les sections locales et d'entreprises voteront sous le contrôle administratif de la commission exécutive de la fédération à laquelle elles sont affiliées.

ANNEXE 2

LISTE DES G.S.E. NATIONAUX

— Aéronautique
— Agriculture, Industries agro-alimentaire, Forêt, Bois. (Ce GSE N. regroupe les salariés de ces branches)
— Assurances
— Automobile
— Banques, Crédit et Monnaies
— Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.)
— Chimie, Pétrole
— Constructions Navales
— Etablissements de la Défense Nationale
— EDF, GDF
— Education (regroupe les enseignants, les universitaires et les personnels administratifs)

— Electronique, Informatique
— Fonction Publique (regroupe les agents des administrations centrales, des collectivités territoriales...)
— Mines
— Mécanique
— P.T.T.
— Police
— Presse, Information
— Radio, Télé
— Santé
— Sécurité Sociale et Institutions Sociales
— S.N.C.F.
— Sidérurgie
— Textile
— Transports aériens
— Travail, Emploi (regroupe les personnels de l'ANPE, l'AFPA, l'ASSEDIC et l'Inspection du Travail).

∴

LISTE DES COORDINATIONS

Groupes industriels :

— Compagnie Générale d'Electricité (C.G.E.)
— CII - HB
— Dassault
— Elf Aquitaine
— Pechiney Ugine-Kuhlmann
— Rhône Poulenc
— Saint-Gobain
— S.N.I.A.S.
— Thomson.

Fondation Jean-Jaurès

Autres secteurs

— Caisse d'Epargne

— Collectivités territoriales

— Universitaires.

ANNEXE 3

« LES PRECEDENTES CONFERENCES NATIONALES ENTREPRISES »

1re conférence : « ACCENTUER AUJOURD'HUI LA LUTTE CONTRE LE SYSTEME CAPITALISTE ».

Son lieu : Pantin (Seine-Saint-Denis).

Sa date : 13 janvier 1973.

En présence de : François Mitterrand (Premier Secrétaire) ; Georges Sarre (Secrétaire National à l'Organisation et aux Entreprises).

Les 300 militants, représentant les 195 structures existantes (66 S.E. et 129 G.S.E.) ont adopté un appel final invitant les travailleurs à soutenir les candidats socialistes et le programme commun de gouvernement et à renforcer les groupes et sections d'entreprise du P.S.

3 G.S.E. nationaux constitués.

⁂

2e conférence : « LUTTER AUJOURD'HUI POUR CONTROLER DEMAIN ».

Son lieu : Alfortville (Val-de-Marne).

Sa date : 15 décembre 1974.

En présence de : François Mitterrand (Premier Secrétaire) ; Georges Sarre (Secrétaire National aux Entreprises).

Un rapport avec :

— 3 thèmes : « La réponse des travailleurs face à la crise ».

— 3 commissions : « La lutte pour le contrôle » ;

« Implanter le P.S. dans les entreprises, c'est le préparer à jouer son rôle au sein des masses ».

— 7 G.S.E. nationaux constitués.

— 450 militants, représentant les 741 structures existantes (247 S.E. et 494 G.S.E.) ont adopté l'appel final.

∴

3e conférence :

Son lieu : Massy (Essonne).

Sa date : 24 et 25 avril 1976.

En présence de : François Mitterrand (Premier Secrétaire) ; Louis Mermaz (Secrétaire National aux Fédérations et aux Entreprises) ; Alain Rannou (Délégué National aux Entreprises).

Un rapport avec 5 thèmes :

— La crise du capitalisme ;

— Nécessité de l'action politique dans l'entreprise ;

— L'action du P.S. dans les entreprises ;

— Les organisations que nous rencontrons dans les entreprises ;

— Adapter notre organisation aux exigences de notre action.

Les 10 G.S.E. nationaux constitués se sont réunis le samedi après-midi.

Les 800 militants, représentant les 756 structures existantes (211 S.E. et 545 G.S.E.) ont adopté la motion finale.

∴

4e conférence : « C'EST DANS LES ENTREPRISES QUE SE GAGNERA LA BATAILLE POLITIQUE ».

Son lieu : Massy (Essonne).

Sa date : 16, 17 et 18 mai 1980.

En présence de : François MITTERRAND (Premier Secrétaire) ; Claude Germon (Secrétaire National aux Entreprises) ; Michel Coffineau et Anne Tregouet (Secrétaires Nationaux Adjoints aux Entreprises).

Un rapport avec 3 thèmes principaux :

— ROLE DU SECTEUR ENTREPRISE DANS LE RASSEMBLEMENT DU FRONT DE CLASSE ;

— ROLE DU SECTEUR ENTREPRISE DANS LE RASSEMBLEMENT DU FRONT DE CLASSE DANS LA PERIODE DE TRANSITION ;

— ROLE DU SECTEUR ENTREPRISE DANS LE RASSEMBLEMENT DU FRONT DE CLASSE DANS L'UNION DE LA GAUCHE.

Plus d'autres thèmes de Commissions : Rôle spécifique du travail des femmes, des jeunes, des immigrés dans la production - Bataille idéologique - Stratégie patronale - Précarité - Dévaluation du travail - Les I.T.C. : Ingénieurs, Techniciens, Cadres - Propositions concrètes et projet global.

Les 25 G.S.E. nationaux se sont réunis la première journée : le vendredi 16.

Les 1000 militants représentant les 1039 structures existantes (230 S.E. et 809 G.S.E.) ont adopté l'appel final.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Achevé d'imprimer
le 24 mars 1983
sur les presses de l'Imprimerie
Pierre FANLAC à Périgueux
N° d'Imprimeur : 269

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ISBN 2-86512-024-4

49 F